

futuribles

SEPTEMBRE

- *Le troisième âge, une force d'avenir*
- *Les aspirations des Européens*
- *Perspectives sur le développement*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle de l'Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, France – Tél. (1) 222 63 10+

comité d'orientation

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Bertrand de Jouvenel, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Pierre Massé, Aurelio Peccei, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Christine de Guébriant, Olivier Protard

Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, Tél. 222 63 10

abonnements-diffusion

Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, Tél. 222 63 10
Telex : FECPAR 201 220 F

Un an	France	340,00 FF (TVA 4% incl.)
	C.E.E.	340,00 FF
	Etranger	375,00 FF
	Par avion	450,00 FF
Le numéro	40,00 FF TTC	

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de Futuribles.
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© Association Internationale Futuribles 1984

Commission paritaire n° 56798 – ISSN 0337 307 X
Imprimerie A.M.P. Paris – Dépôt légal n° 840090 Septembre 1984

Louis Dirn Henri Mendras	3	<i>Le troisième âge animera la société française</i>
Ronald Inglehart Jacques-René Rabier	29	<i>Du bonheur... Les aspirations s'adaptent aux situations</i>

Forum

Banque Mondiale	59	<i>Le développement dans le monde 1984</i>
Olivier Protard	67	<i>L'économie française à l'horizon 2000</i>
Yves Lasfargues	72	<i>Qui utilise l'informatique ?</i>
Georges F. Ray	76	<i>Super-Kondratieff. Les cycles de 100, 500, 1000 années</i>

Futur-Informations

79	<i>Les nouvelles de la prospective</i>
83	<i>Les actualités prospectives</i>

Bibliographie

91	<i>Analyses critiques</i>
----	---------------------------

C. Scrivener, *L'Europe une bataille pour l'avenir*. M. Olson, *Grandeur et décadence des Nations*.
J. Gershuny, I. Miles, *The New Service Economy*.

96	<i>Comptes-rendus</i>
----	-----------------------

Le 3^e âge animera la société française

Louis Dirn (1), Henri Mendras (2)

Un octogénaire plantait.
Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge !
Disaient trois jouvenceaux, enfants du voisinage :

A quoi bon charger votre vie
Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous ?

Eh bien ! défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.

«Le vieillard et les trois jeunes hommes»
La Fontaine
Fables — livre onzième — fable VIII

Généralement considéré comme un poids pour la nation et un problème social délicat, le troisième âge s'affirme au contraire comme un acteur économique et social important de l'avenir.

Détenteurs du patrimoine, assurés de leurs revenus, libres de leur temps et en bonne santé, sexagénaires et septuagénaires constituent 20 % de la population. Ce sont de bons clients, notamment pour l'alimentation, l'immobilier et les services.

Clé de voûte de leur parentèle, ils jouent un rôle économique et affectif capital pour leurs descendants. Ils déploient leur activité dans l'économie informelle et au service d'associations, de leur voisinage et de leur localité. C'est la nouvelle «classe de loisirs» qu'il faut reconnaître et respecter comme telle.

L'article reproduit ici est initialement paru dans la revue n°8 *Observations et diagnostics économiques* de juillet 1984, publiée par l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques.

(1) Sous ce pseudonyme se masque un groupe d'experts qui se réunissent tous les lundis soirs à l'OFCE.

(2) Directeur de recherche au CNRS, conseiller à l'OFCE. Avec la collaboration de Laurence Duboys Fresney.

Depuis quarante ans la modification de la pyramide des âges a été l'une des transformations les plus lourdes de conséquences pour l'ensemble de la société française. Nous avons assisté à un extraordinaire rajeunissement de la population qui a coïncidé avec l'expansion économique que l'on sait. Comme la plupart des occidentaux, mais plus tôt plus que les autres, les Français, au lendemain de la guerre, se sont à la fois mis «à faire des enfants» et investir plus qu'ils ne l'avaient jamais fait. Succédant à la langueur économique et démographique de l'entre-deux guerres, ce violent sursaut était inattendu et fût salué d'enthousiasme : la France vieillie rajeunissait.

Ce rajeunissement s'accompagnait, comme il est naturel, d'une valorisation de la jeunesse. Le jeune cadre dynamique et le jeune paysan moderniste étaient les figures de proue qui bouscullaient allègrement la gestion rigoureuse et précautionneuse de la vieille sagesse bourgeoise et paysanne. Tout ce qui était vieux était tourné vers le passé, croulant, et tout ce qui était jeune était neuf, moderne et donc porteur d'avenir. Un retournement de valeur si subit et si largement partagé ne paraissait surprendre personne, même pas ceux qui avaient appris à penser que l'impatience de la jeunesse devait être modérée par la pondération des gens d'expérience.

1965 marqua le premier fléchissement de l'élan démographique, et 1968 le triomphe de la jeunesse dont l'exubérance affola les gens mûrs, puis retomba rapidement, avant d'être achevée par la «crise» qui ramena les jeunes à la raison. Plus personne n'ose plus dire : «tout et tout de suite». Alors renaît une vieille anxiété : la natalité baisse, la vie s'allonge, la France recommence à vieillir. Or, un pays jeune est, pense-t-on, dynamique, tourné vers l'avenir, tandis qu'un pays vieux est languissant, tourné vers le passé. Et Alfred Sauvy retrouve ses anciens accents pour pourfendre à nouveau l'hydre sans cesse renaissante de la dénatalité, du vieillissement et du malthusianisme (3). A long terme la baisse de la natalité est évidemment un sujet grave de préoccupations pour la nation, mais ce n'est pas ici notre propos. Nous ne traitons ni de la dénatalité dont les effets se feront surtout sentir plus tard, ni du malthusianisme. Notre analyse porte sur les quinze prochaines années qui verront encore une augmentation de la population globale, ralentie certes, mais assurée. *Nous étudions des gens âgés plus nombreux dans une population plus nombreuse sans nous préoccuper des jeunes.*

Les vieux n'étant plus des actifs, sont considérés comme des assistés, un problème social, un poids pour la nation (4) : Anne-Marie Guillemard (5) et

(3) SAUVY, A. — «Les conséquences du vieillissement» in *La France ridée*. — Paris, Livre de Poche, 1979.

(4) CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL. — «Le vieillissement démographique et ses conséquences économiques et sociales». — Paris, *Journal Officiel*, 25-26 octobre 1983.

(5) GUILLEMARD, A.M. — *La vieillesse et l'État*. — Paris, PUF, 1981.

Rémy Lenoir (6), chacun de leur point de vue, ont étudié «l'invention du troisième âge» et ont montré les façons différentes dont le problème a été posé successivement à différentes époques pour «produire des politiques de la vieillesse». Après avoir été traités comme des pauvres, ou même des indigents à la charge de leur famille ou de la collectivité, les vieux se sont vus devenir un objet de politique : on se préoccupe de leur mode de vie et de leur insertion dans la société. Enfin depuis peu l'augmentation du chômage pousse à la marginalisation des travailleurs âgés par des formes diverses de préretraite. Fait significatif, nous ne disposons pas de nom neutre pour parler des gens âgés : les «vieux» est péjoratif et le «troisième âge» est rejeté par beaucoup de ceux qu'il désigne.

Nous entendons renverser ici la perspective : rechercher quelles sont les ressources des gens âgés et des retraités, leurs activités, leurs fonctions économiques et sociales, quels services ils rendent et à qui. Autrement dit les voir comme des actifs, se demander ce qu'ils font pour les autres et non ce qu'il faudrait faire pour eux. Les temps ayant changé et l'enrichissement s'étant répandu, les vieux d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier et peuvent à l'avenir jouer un rôle dynamique essentiel pour l'économie et la société.

Cette position délibérément optimiste peut paraître paradoxale, mais pas plus que celle de La Fontaine dans sa fable. A cette différence près que le vieillard qui plante, n'était que le bon gestionnaire d'un patrimoine qu'il voulait transmettre à ses enfants, alors qu'aujourd'hui il est devenu aussi un bon consommateur, assuré de son revenu, et un bon citoyen, libre de tout son temps.

Nous avons été guidés dans cette analyse par la matrice de Louis Dirn (7) qui identifie quatre-vingt-une tendances d'évolution de la société française et précise les relations qu'elles entretiennent entre elles (voir encadré). Chacune des causes ou des conséquences du développement du troisième âge nous a été indiquée par une liaison notée dans cette matrice, nous n'y ferons pas référence, pour ne pas alourdir le texte, mais chaque paragraphe devrait commencer par l'identification de la tendance qui s'y trouve examinée.

Nous avons cherché autant que possible à fournir des preuves (ou des commencements de preuves) statistiques, ainsi que des illustrations exemplaires issues d'enquêtes de cas ou de localités. Malheureusement les ventilations des statistiques sont plus souvent faites en fonction des catégories socio-professionnelles que des tranches d'âge. Les statisticiens participent à l'idéologie commune qui voit en notre société essentiellement une hiérarchie sociale plutôt que des classes d'âge. Pour une meilleure compréhension de

(6) LENOIR, R. — «L'invention du troisième âge». — *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, avril-mars 1979.

(7) DIRN, L. — «Pour un tableau tendanciel de la société française». — Paris, OFCE, 1984. Ronéo.

Présentation de la matrice de Louis Dirn

Les progrès de la sociologie et les connaissances que nous pouvons avoir de la société française autorisent à isoler un certain nombre de tendances lourdes d'évolution. Après deux années de réunions hebdomadaires, notre groupe d'experts, qui a choisi d'apparaître sous le nom collectif de Louis Dirn (anagramme du lundi soir, jour de notre réunion) a pu ainsi en identifier 81. Certaines sont évaluables à l'aide d'indicateurs quantifiés existants ou pouvant être construits (par exemple : augmentation du poids du troisième âge), d'autres sont plus qualitatives (par exemple : diversification des vécus du chômage). Il est alors seulement possible de dire, avec vraisemblance, le sens de l'évolution en s'appuyant sur des monographies et en faisant confiance au dire des experts du sujet.

Ces tendances ne font a priori l'objet d'aucune hiérarchisation. Leur liste est simplement disposée de façon à former les lignes et les colonnes d'une matrice carrée. A l'intersection d'une ligne et d'une colonne, on note un «+» si l'intensification de la tendance ligne-cause une intensification de la tendance-colonne ou un «-» si les sens de variation sont inverses et enfin un «E» lorsque l'effet existe mais n'est pas aussi significatif. De proche en proche, chaque tendance est précisée par l'analyse des relations qu'elle entretient avec les 80 autres qui influent sur elle (antécédents) ou qu'elle influence (conséquences). Contrairement à la problématique des indicateurs sociaux ou d'autres recherches prospectives (*megatrends* par exemple aux USA), ce ne sont pas les tendances d'évolution de la société prises en elles-mêmes qui constituent le modèle mais les *relations* qu'elles entretiennent. La matrice peut être considérée comme «sociologique» au sens strict du terme car nous n'avons formulé des tendances qu'à propos des institutions, des situations et des comportements ritualisés. Les attitudes, les sentiments et les opinions des individus ainsi que les croyances et les valeurs qui les sous-tendent n'ont pas été retenus puisqu'il est impossible, en l'état actuel du savoir, de déterminer le sens de la causa-

lité entre comportements et valeurs. Par ailleurs, un certain nombre d'organismes suivent déjà depuis plusieurs années, les évolutions des opinions, styles de vie ou courants socio-culturels (CREDOC, SOFRES, CCA, COFREMCA, etc.).

Cette matrice ne peut se comparer à un modèle économétrique puisqu'un grand nombre de tendances ne sont pas quantifiables et que l'absence de hiérarchisation a priori n'autorise pas à attribuer des poids différents aux relations entre tendances. Toutefois elle peut se prêter à un certain nombre de traitements statistiques.

Classification automatique et analyse en composantes principales (techniques d'analyse des données) permettent, entre autres méthodes, de dégager des groupes de tendances et d'examiner leurs relations. A l'aide d'un algorithme s'apparentant aux chaînes de Markov, il est également possible, pour une tendance donnée, d'étudier sous forme de graphes, la structure de ses antécédents ou de ses conséquents et ainsi de montrer quelles sont les tendances qui, de façon directe ou indirecte, sont responsables de la tendance observée ou, à l'inverse, quels effets elle peut avoir, directement ou à un degré n , sur les autres tendances (1).

En dehors de la diagonale, la matrice comporte 6319 «cases» sur lesquelles il apparaît 746 liaisons effectives. En moyenne une tendance a 9 effets directs (avec un écart-type de 5). Certaines tendances sont très au-dessus de ce chiffre comme «l'augmentation de la classe moyenne et de son importance socio-culturelle» qui cause 24 tendances et est causée par 25; d'autres sont, au contraire, très en deçà, par exemple «le développement de la consommation d'anxiolytiques et autres médicaments du même genre» qui n'influence ou n'est influencée que par trois autres tendances. Le rapport entre

(1) Cette étude a été effectuée notamment pour la tendance relative au troisième âge, déjà citée. Elle est publiée dans le n° 8 de la *Revue de l'OFCE, Observations et diagnostics économiques*, juillet 1984.

nombre d'effets et nombre de causes fournissent pour chacune, une indication quant à sa place dans la structure. Ainsi «l'augmentation du nombre des indépendants» est six fois plus causante qu'elle n'est causée et, en revanche, «l'apparition d'un nouvel électeur n'appartenant ni à la droite ni à la gauche traditionnelles» est douze fois plus causée que causante.

Ces statistiques sont également possibles sur les effets (ou causes) indirects d'une tendance mais il serait trop long d'en faire ici la présentation. Notons seulement que, dans la plupart des cas, les 4/5 des antécédents ou conséquents d'une tendance se situent au premier, deuxième ou troisième degré et que, de toutes façons on ne voit jamais au-delà du cinquième degré.

La nomenclature des 81 tendances s'organise en un certain nombre de rubriques dont voici les principales :

- structure sociale
- changement dans la stratification sociale, la conscience de classe, la mobilité sociale
- tendances démographiques
- modes de vie, économie domestique, modèles de rôles masculins et féminins, économie informelle
- immigrés
- nouvelles technologies
- organisation dans l'entreprise et travail
- chômage et travail féminin
- institution et participation syndicale, négociation
- régulation sociale, règles de conduite, codes de comportements
- institutions politique et religieuse, pratiques et comportements
- pratiques culturelles, sportives et de loisirs
- localités et réseaux, parenté, parentèle, associations
- formes de sociabilité
- système scolaire, diplômés et enseignants
- système militaire
- système de santé
- système de communication.

notre société nous cherchons ici à mettre en relief ce qui concerne une classe d'âge, sans tenir compte de différences entre ces catégories sociales, pour lesquelles d'ailleurs on a peu de données, puisque les retraités, comptabilisés comme des inactifs, ne sont pas recensés en tenant compte de leur activité passée.

Le troisième âge constitue un cinquième de la population totale

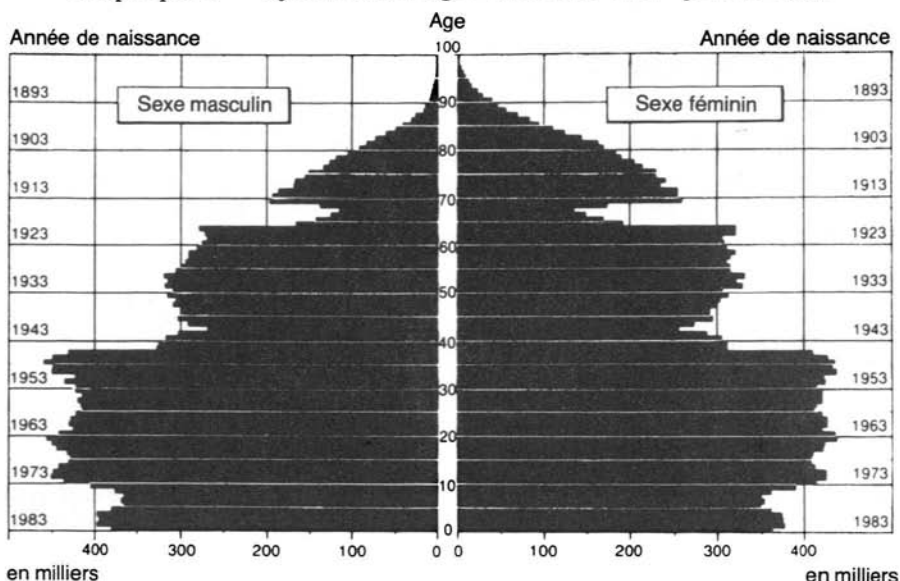
L'importance croissante du troisième âge est mesurable et se prête à des prévisions, puisque l'on sait, à peu d'écart près, combien parmi les enfants nés en 1983 atteindront l'âge de 80 ans en 2063. En chiffres absolus, la population de plus de 60 ans s'est élevée de près de 8 millions en 1962 à 9 millions et demi en 1975 et s'est stabilisée à ce chiffre depuis lors. Le poids relatif du troisième âge dans l'ensemble de la population est principalement un effet de la baisse de la natalité. D'ici vingt ans le pourcentage des gens de plus de 60 ans demeurera voisin de 20 %.

Les accidents de la pyramide des âges expliquent que l'augmentation du nombre ne se répercute pas plus nettement en pourcentage dans les quinze prochaines années et que, suivant le seuil choisi (60 ou 65 ans), la différence soit forte du fait du creux des naissances de la guerre 14-18.

Le nombre des actifs est en augmentation par suite de la forte natalité des années cinquante et soixante et de l'augmentation de l'emploi féminin. Aujourd'hui ce sont les jeunes dont le nombre diminue relativement le plus, si bien que le rapport entre jeunes et vieux s'inverse.

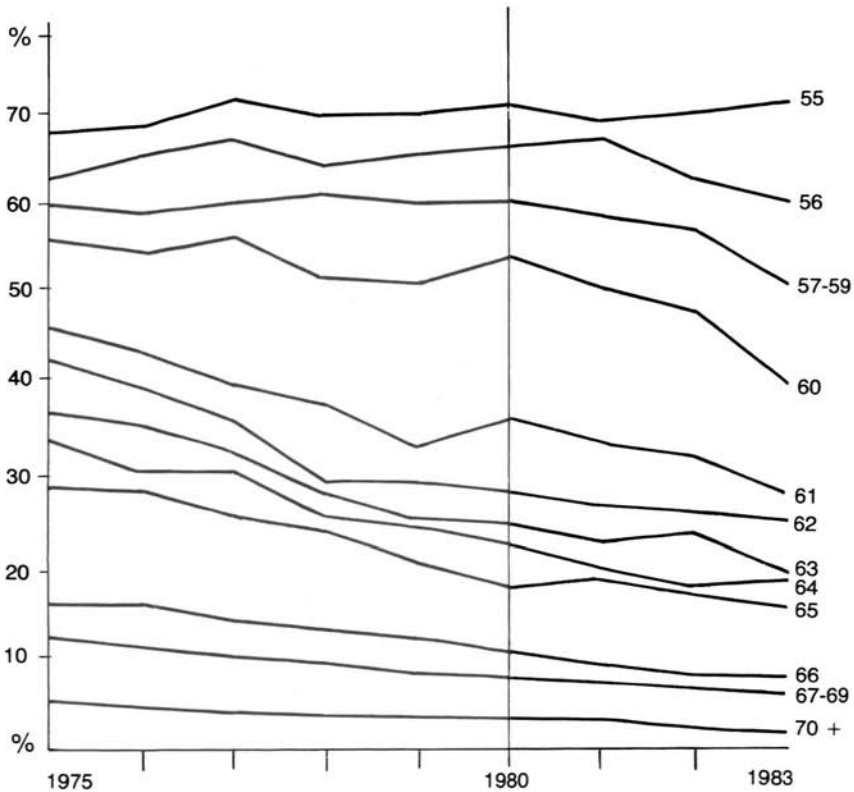
La variation du seuil de la retraite est le facteur le plus incertain de la prévision. Il dépend de décisions politiques motivées par des données démographiques, des évolutions économiques et des pressions sociales. Aujourd'hui ces trois facteurs jouent en faveur de l'abaissement du seuil puisque les jeunes arrivant à l'âge de travailler sont nombreux, le chômage incite à donner des emplois à ces jeunes et le progrès technique à mettre à la retraite des travailleurs dont les compétences ne correspondent plus aux techniques nouvelles. L'âge de 65 ans qui était généralement retenu comme début du troisième âge doit maintenant être remplacé par celui de 60 ans.

Graphique 1 — Pyramide des âges en France au 1^{er} janvier 1984



Source: INED, *Population et société*, mars 1984, n° 178.

Graphique 2 — Taux d'activité des Français (hommes + femmes)



Source : OFCE, calculs effectués d'après les Enquêtes emplois de l'INSEE.

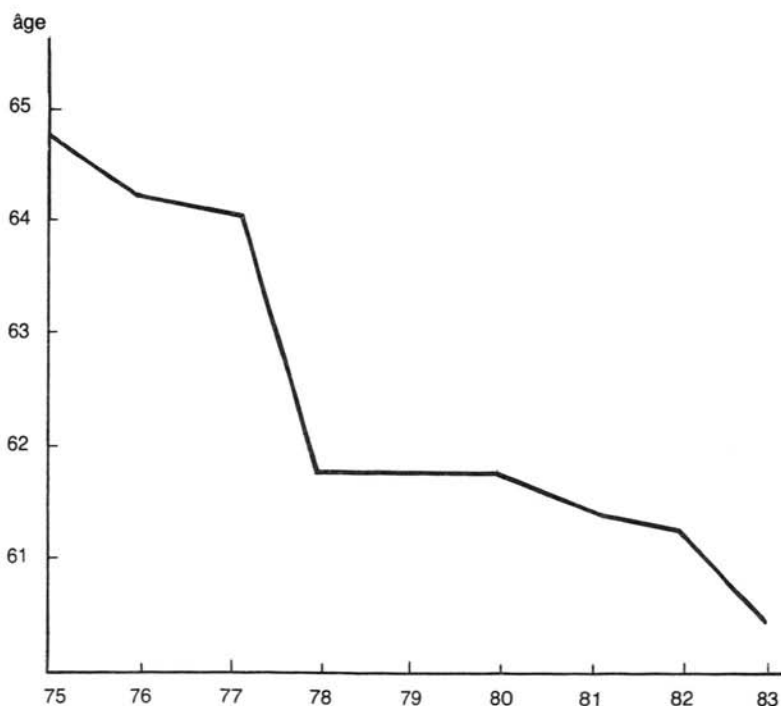
Depuis 1975, une analyse détaillée du taux d'activité des hommes et des femmes de 55 ans et plus (8) montre qu'à 55 ans le taux n'a guère varié entre 1975 et 1983 (environ 70 %) : l'augmentation des départs en pré-retraite des hommes a été compensée par l'augmentation du taux d'activité féminin. L'âge moyen de la retraite baisse, et l'éventail s'est nettement ouvert, surtout entre 56 et 65 ans, depuis 1975 et plus encore depuis 1981. Les seuils de 60 et

(8) Analyse réalisée par Bruno Durand (Département d'économétrie de l'OFCE).

65 ans demeurent fortement marqués, tant est forte l'attraction des nombres ronds. L'âge où le taux d'activité n'est plus que de 30 % est passé d'environ 65 ans en 1975 à 60 ans en 1983, avec une chute notable en 1978 (graphiques 2 et 3).

Il n'est pas sûr que la tendance à un abaissement général de l'âge de la

Graphique 3 — **Évolution de l'âge où le taux d'activité a été de 30 %**

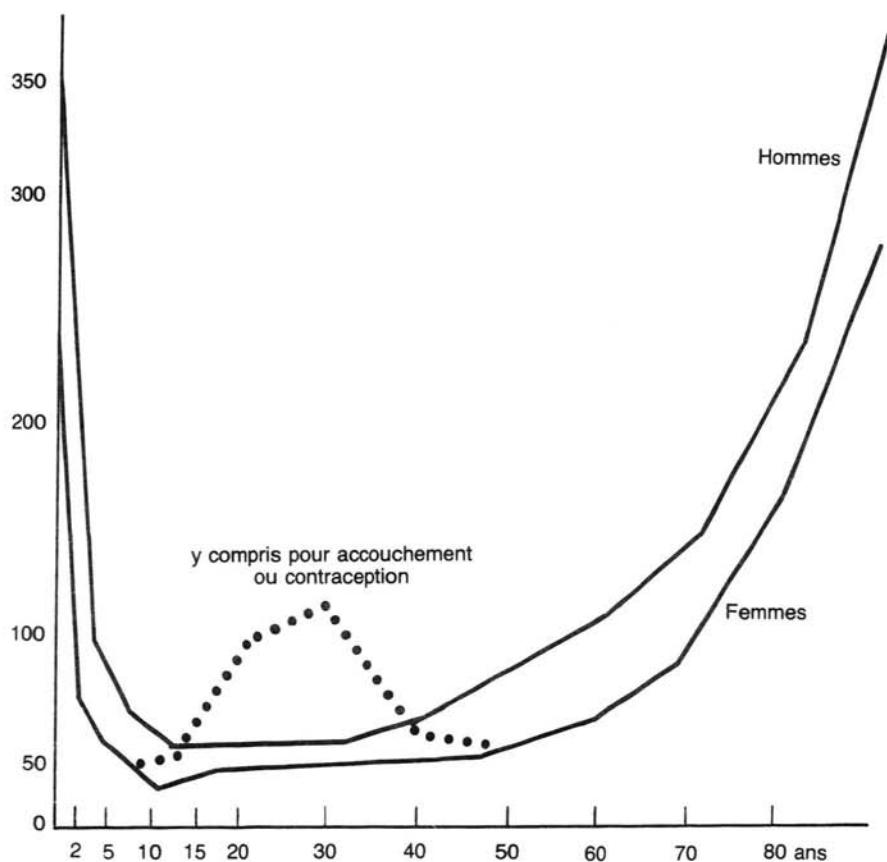


Source : OFCE, calculs effectués d'après les Enquêtes emplois de l'INSEE.

retraite se poursuive. Il est probable que le passage à la retraite se fera à des âges de plus en plus variés selon les professions. Si cet âge est précoce entre 45 et 55 ans (comme dans la gendarmerie ou l'armée de l'air) de plus en plus de retraités entreprendront une seconde carrière, qui les occupera à plein temps ou à temps partiel. Nombreux sont ceux qui pensent qu'il faudrait au contraire retarder l'âge de la retraite et étaler le «non-travail» tout au long de

la carrière, soit en réduisant très fortement la durée hebdomadaire du travail (25 ou 30 heures), soit en organisant des années «sabbatiques» pour tous les travailleurs, qui rythmeraient leur carrière et leur permettraient de se former et de se réorienter. Quoi qu'il en soit le passage brutal de l'emploi complet à la retraite totale fera place, dans certains métiers, à des passages progressifs à

Graphique 4 — **Fréquentation hospitalière (taux annuel de sortie pour 1 000 habitants)**



Source : Source : INSEE, Données sociales, 1984.

temps partiel sur plusieurs années pour ceux qui le désireront. Ainsi il est probable que le seuil de la retraite deviendra une plage, plus ou moins longue selon les professions, de 55 à 70 ans.

Dans les analyses qui suivent nous prendrons pour convention l'âge de 60 ans comme terme moyen de l'activité rémunérée à plein temps. L'allongement de l'espérance de vie a été considérable dans les quarante dernières années puisque l'on passe de 64,5 ans en 1946-1949 à 74,7 en 1983 (pour les hommes de 61,8 à 70,6 pour les femmes de 67,4 à 78,8). Il est peu probable que l'on arrive à prolonger encore la durée de vie. Certains signes laissent supposer que l'on a atteint un seuil. L'INSEE prévoit une stabilisation entre 1985 et 1990 de l'espérance de vie pour les gens âgés de 60 ans à 16,8 pour les hommes et 21,8 pour les femmes. L'augmentation de l'emploi féminin devrait diminuer cet écart. Notre hypothèse fixant la limite du troisième âge à 80 ans est donc légèrement optimiste, on nous l'accordera pour simplifier le propos. Par ailleurs on peut penser que l'espérance de vie s'égalisera entre les différentes catégories sociales, les professions et les sexes.

L'amélioration des conditions de vie et les progrès de la médecine font que la grande majorité des gens âgés conservent une capacité d'activité entière. Par contre octogénaires et nonagénaires voient leurs forces diminuer et ont bien davantage recours aux soins médicaux de toutes sortes, à l'hospitalisation et aux maisons de retraite. Actuellement les courbes de fréquentation hospitalière s'infléchissent nettement vers le haut à partir de 76-78 ans ; on peut attendre que dans quelques années cet infléchissement soit retardé jusqu'à 80 ans, qui deviendra ainsi le véritable seuil de la vieillesse, du quatrième âge, ce qui n'empêchera pas des nonagénaires de rester gaillards.

Des revenus assurés...

On considère généralement que les gens âgés sont une charge pour les plus jeunes et le Code Civil prévoit une obligation alimentaire des enfants à l'égard de leurs parents. Aujourd'hui ce droit est anachronique, les personnes âgées bénéficiant d'une retraite. Elles ne vivent pas à la charge de leurs descendants, mais bien au contraire cherchent à les aider de toutes les manières, comme nous le montrerons. La charge des vieillards s'est socialisée. L'ensemble des retraites est prélevé sur la production de tous les actifs, si bien que les flux se sont inversés au sein du lignage. Cette inversion est si récente que l'on n'en a pas encore perçu toutes les conséquences et que l'on continue à considérer les gens âgés comme des «pauvres» alors que, relativement, ils sont riches.

Dans les années cinquante et soixante il a été possible d'élever une génération très nombreuse d'enfants, de prolonger considérablement leur scolarité et de retarder ainsi leur entrée dans la vie active, parce que les gens âgés

étaient peu nombreux et qu'ils avaient de très faibles revenus. Les jeunes coûtaient beaucoup à la collectivité et les vieux coûtaient peu. Présentement la situation s'est inversée, le poids des jeunes s'allège et se trouve compensé par celui des vieux.

Les personnes âgées de plus de 60 ans, qui constituent environ 19 % de la population totale, bénéficient de 22 % du revenu national. Comparés à l'ensemble des ménages (indice 100), les ménages âgés ont un revenu inférieur (indice 87 de 61 à 65 ans, 74 de 66 à 70 ans et 58 plus de 70 ans). Toutefois comme les ménages âgés comptent moins de membres (1,80 contre 2,98) le revenu moyen par personne de plus de 60 ans est en fait supérieur au revenu moyen de l'ensemble de la population :

Revenu moyen et revenu des personnes âgées selon leur classe d'âge		
Par personne	Montant (francs)	Indice
Revenu moyen	7 393	100
61-65 ans	8 645	117
66-70 ans	8 259	112
Plus de 70 ans	7 544	102

Source : INSEE, «Les revenus des personnes âgées», série M, n° 52.

On voit que, en moyenne, le revenu des gens âgés n'est pas sensiblement différent de celui des autres et même légèrement supérieur. Mais la moyenne est trompeuse : parmi les gens âgés on trouve des écarts extrêmes. Plus l'âge croît, plus on rencontre des revenus minimes, des conditions misérables et une solitude dramatique (9), parce que la génération de plus de 70 ans n'a pas bénéficié pleinement de toutes les améliorations récentes des régimes de retraite, encore que l'augmentation forte et récente du minimum vieillesse, porté à 1 700 francs par mois en 1981 et 2 300 en 1984 ait soulagé les 2 millions de personnes (souvent des femmes) qui en bénéficient.

Certaines enquêtes qualitatives montrent qu'actuellement les retraités les plus satisfaits se situent aux deux extrémités de la hiérarchie sociale. Ceux qui ont des ressources élevées disposent généralement d'un niveau culturel et d'un entourage familial et social qui leur permet de profiter au mieux de leur retraite sans craindre l'isolement ni l'ennui. Ceux qui ont une retraite modeste ont connu un travail pénible, astreignant et fastidieux et sont heureux d'en être affranchis pour faire ce que bon leur plaît. Ajoutons que la

(9) BORKOWSKI, J.L. — «Trois dimensions de la vie des personnes âgées». — *Économie et Statistique*, septembre 1983, pp. 37-49.

durée moyenne de vie augmentant à mesure que l'on monte dans l'échelle sociale, les catégories sociales supérieures sont sur-représentées dans le troisième âge.

L'opinion publique est parfaitement consciente de cette situation relativement favorisée des retraités. Selon le CREDOC en 1982 les Français sont devenus pessimistes sur l'évolution de leur niveau de vie personnel et sur celui des Français en général ; en revanche ils jugent que le niveau de vie des retraités s'améliore.

L'origine du revenu est la différence la plus forte entre le troisième âge et les autres, le taux d'activité chutant fortement à 60, puis à 65 ans, la part des revenus venant de la retraite ou du patrimoine augmente.

Origine des revenus				
				en %
Ménages	Activité	Patrimoine	Retraite	Total
+ de 60 ans	36	14	50	100
Ensemble des ménages	81	6	13	100

Source : Enquête INSEE 1975.

... et un patrimoine

Le patrimoine croît avec l'âge, sauf le patrimoine à usage professionnel. Si l'on exclut ce dernier, le patrimoine des ménages inactifs s'élevait, selon le CERC, en 1975 à 188 600 francs et celui des actifs à 167 000 francs, ceux-là ayant moins de membres que ceux-ci, la différence est très forte. En particulier elle est double pour le patrimoine foncier et les valeurs mobilières (81 000 francs contre 40 000 francs). En 1975, 38 % des ménages âgés ont bénéficié des revenus de ce patrimoine (11 000 francs en moyenne soit un quart de leurs revenus) tandis que 20 % seulement de ménages dont le chef avait moins de 60 ans en ont bénéficiés (7 000 francs en moyenne soit un dixième de leurs revenus). De plus les ménages âgés sont moins endettés que les autres. Autre manière d'approcher la réalité, les inactifs se situent sur l'échelle des patrimoines bruts moyens par ménage, après les travailleurs indépendants et les chefs d'entreprises (agriculteurs, industriels, artisans, commerçants et professions libérales), entre les cadres supérieurs et moyens. Bien qu'ils ne détiennent pas de capital professionnel et que beaucoup ne possèdent aucun patrimoine, les inactifs possèdent un tiers du patrimoine

total des ménages. D'après les données réunies par la Banque de France (10), sur les 2 millions de détenteurs de portefeuilles d'actions et d'obligations, ceux de plus de 55 ans représentent 57 % de l'ensemble et possèdent 75,5 % du montant global. Le portefeuille moyen d'une personne de plus de 65 ans est plus du double de celui des personnes moins âgées : 163 000 francs contre 76 000 francs.

Encore faudrait-il pouvoir évaluer les éléments du patrimoine qui ne sont pas (ou mal) comptabilisés tels que l'or, l'épargne liquide, les objets mobiliers, l'équipement ménager et aussi les revenus non monétaires. Il n'est pas douteux que les retraités, parce qu'ils disposent de tout leur temps, soient des agents actifs de l'économie non comptabilisée, couramment appelée informelle (11)(12). Mais nous ne disposons d'aucune évaluation fiable et les différences sont évidemment considérables selon les conditions d'habitation, l'expérience professionnelle, l'origine rurale ou citadine. Pour leur alimentation ils recourent plus que les autres âges à l'auto-consommation, et on sait par des enquêtes locales, qu'ils font profiter enfants et voisins des produits de leur jardin, qu'ils rendent des services de gardiennage et d'entretien, notamment pour les résidences à la campagne.

Ce sont de bons clients

Ayant un patrimoine, peu endettés, bien pourvus d'équipement ménager et domestique, employant leur temps à jardiner et bricoler, les gens âgés ont disponible, pour en user à leur gré, une partie de leurs revenus plus grande que les ménages actifs, chargés d'enfants, de traites et pressés par le temps. Ainsi s'explique que des statistiques de sources différentes laissent apparaître des revenus supérieurs, semble-t-il, aux dépenses ; ce qui traduit sans doute les dons en argent et en nature que les gens âgés font à leurs descendants. Les gens âgés ne sont plus seulement gardiens du patrimoine, ils deviennent aussi de bons clients pour les commerçants et il n'est pas surprenant que ces derniers aient été les premiers à s'en apercevoir. Par exemple dans *l'Echo de la Presse et de la Publicité* d'octobre 1983 (13), L.M. Poullain écrit un article pour «montrer que les gens du troisième âge, devenus chaque année plus nombreux, représentent dans la conjoncture économique et sociale l'un des

(10) GRENIER, J.C. — «La clientèle-titres des banques et des agents de change à la fin 1982». — *Bulletin trimestriel de la Banque de France*, n° 49, décembre 1983.

(11) MENDRAS, H. FORSE, M. — «Vers un renouveau du troc et de l'économie domestique». — *Revue de l'OFCE*, n° 2 octobre 1982.

(12) STOCLET, D. — «Les transferts entre marchand et domestique : travail des femmes, loisirs des hommes». — *Revue de l'OFCE*, n° 3, février 1983.

(13) POUILLAIN, L.M. — «La clientèle des plus de 50 ans, une stratégie publicitaire à réviser». — *Echo de la Presse et de la Publicité*, 3 octobre 1983.

éléments les plus actifs du marché» ; il conclut son étude en conseillant «aux annonceurs et aux publicitaires de prendre conscience de cette réalité nouvelle : le troisième âge détient aujourd'hui et est appelé à détenir de plus en plus le pouvoir d'achat globalement le plus fort et le moins menacé de toute la population».

Selon l'étude du CECOD (14), les personnes âgées dépensent en consommation entre un cinquième et un quart de moins que les plus jeunes. Comme il est normal lorsque les dépenses diminuent, la part de l'alimentation augmente, mais ceci est en partie imputable à la diminution de moitié des repas pris à l'extérieur (notamment sur le lieu de travail). Il en résulte que ce sont de bons clients pour les commerces alimentaires : par exemple les gens de plus de 55 ans, selon la SOFRES, constituent un débouché pour 34 % du marché du café, 40 % de l'eau minérale, 43 % du Porto, 36 % du champagne, etc. Par ailleurs les dépenses d'hygiène et de soins corporels augmentent très fortement (de 8,6 % à 14,3 % des dépenses non-alimentaires).

Au contraire les dépenses d'habillement, de transport et de culture (loisirs, distractions) diminuent à partir de 60 ans. Mais ces diminutions ne s'accroissent nettement qu'à partir de 70 ou 75 ans. On peut donc se demander si elles résultent d'un effet du vieillissement ou d'un facteur qui va disparaître avec l'arrivée de nouvelles générations qui vivront différemment leur troisième âge.

Plus fréquemment propriétaires de leur logement, les ménages âgés dépensent plus pour l'entretien et la réparation de leur habitation, mais moins pour leur équipement ménager et leur mobilier, dont ils sont déjà bien pourvus. Les dépenses annuelles de meubles et de matériel électroménager baissent de moitié lorsque l'on passe des ménages dont le chef a entre 59 et 64 ans à ceux de plus de 65 ans. Les ménages âgés sont bien équipés en réfrigérateurs, en téléviseurs et mieux encore en téléphones que la moyenne des ménages. En revanche, ils le sont mal en électrophones. Les personnes inactives ont moins d'automobiles que les actives puisqu'elles n'ont pas de trajet professionnel à effectuer. La retraite entraîne une baisse du taux des ménages disposant d'une voiture : 63 % de 60 à 64 ans, 48 % de 65 à 69 ans et seulement 28 % au-delà de 70 ans. Ces taux sont particulièrement faibles dans les zones urbaines bien pourvues de transports en commun.

L'évolution à venir de la consommation des gens âgés est difficile à prévoir. Toutefois on peut attendre des transformations résultant d'un effet de génération. Les septuagénaires d'aujourd'hui ont pris leurs habitudes de consommation avant la grande expansion des années cinquante et le profond bouleversement des modes de vie des années soixante. Les sexagénaires de

(14) CECOD. — *Le commerce et les consommateurs de plus de 60 ans.* — Paris, CECOD, 1982.

demain n'auront connu que des conditions de vie «modernes»; ils auront, en outre, un niveau d'instruction nettement supérieur. Les «vieux» de l'an 2000 seront très différents de ceux d'aujourd'hui.

Pour terminer cette esquisse, il faut souligner que les gens âgés sont plus nombreux à la campagne et dans les petites villes que dans les grandes : près d'un quart de la population rurale a dépassé 60 ans tandis qu'il n'y en a que 17% dans les zones urbaines. Ce contraste a souvent créé des illusions pernicieuses ; on a cru que l'exode rural allait s'accélérer que des régions entières allaient être frappées de mort. Or on a vu la population des zones rurales augmenter plus vite que celles des zones urbaines au cours de la dernière période intercensitaire. En effet si les gens âgés meurent chacun à leur tour, la population âgée, elle se perpétue ; qu'elle soit relativement plus nombreuse dans les communes rurales et dans les petites villes n'est pas néfaste pour celle-ci, bien au contraire, puisque les gens âgés y attirent leurs revenus et leurs descendants. Nous montrerons plus loin que ce peut être un atout. Les régions rurales «traditionnelles» telle la Creuse ont le plus fort pourcentage de personnes âgées. Mais des régions très actives attirent aussi des retraités et en tirent bénéfice, notamment dans la région méditerranéenne. Les gens âgés se trouvent de préférence dans la moitié sud de la France qui est celle dont la population s'est accrue le plus rapidement au dernier recensement : les Français vont vers le soleil et les retraités préférentiellement, qui renforcent ainsi la mobilité de la population française. Si les Français ont été il est vrai moins mobiles entre 1975 et 1982 que dans les années précédentes, le taux de mobilité des gens de plus de 60 ans n'a guère baissé. Une enquête de Françoise Cribier (15) sur une cohorte de Parisiens montre que la moitié a changé de logement en prenant sa retraite et un tiers est parti en province.

L'opinion publique voit non sans raisons dans la production de biens le ressort premier de notre système économique. Mais la marche de l'économie dépend aussi des revenus et en particulier des revenus relativement libres de leur destination, ce qui est le cas pour les gens âgés dont la consommation courante est inférieure aux ressources. Cette liberté d'usage de leurs revenus en fait la catégorie sociale dont les choix sont les plus stratégiques parce que les plus orientables. A cause de quoi la proportion élevée de consommateurs du troisième âge est un facteur favorable au développement des services.

L'augmentation continue depuis quinze ans des femmes au travail va sans nul doute se poursuivre, même si le chômage augmente. Il en résultera que des ménages de plus en plus nombreux bénéficieront de deux retraites et que les ressources du troisième âge augmenteront d'autant. Mais les retraités conserveront-ils leurs revenus ? Pour les quinze ans qui nous occupent, la

(15) CRIBIER, F. — «Suivi d'une génération de retraités parisiens». — Paris, 1983, ronéo.

pyramide des âges assure un équilibre entre actifs et retraités et ne met pas en question la source des retraites. En revanche si le chômage continuait à se développer, l'économie aurait peine à fournir à la fois les retraites et les allocations de chômage. Devant le choix entre maintenir le montant des retraites et des allocations de chômage et augmenter le prélèvement sur les actifs ou faire l'inverse, les syndicats pressés par leur base et, à leur suite, le gouvernement pencheront sans doute pour la seconde solution, à moins que les retraités ne se constituent en groupes de pression et puissent mobiliser un « vote des vieux » dont le poids serait accentué par une forte participation électorale.

Ainsi le troisième âge est ce tiers de la vie adulte où l'activité professionnelle fait progressivement place à la retraite et aux loisirs, où la santé demeure bonne (en attendant le quatrième âge) et où les revenus sont suffisants pour assurer des conditions de vie normales. Mais que font les gens âgés ; à quoi emploient-ils leurs ressources ? sur quels aspects de la société ont-ils de l'influence ?

Réduction du groupe domestique et renforcement de la parentèle

Le prolongement de la vie a un effet très important sur la parentèle. La mort de l'ancêtre commun entraîne la segmentation des lignées ; s'il meurt jeune, il ne voit sa descendance que jusqu'à la seconde génération ; s'il vit plus longtemps la parentèle s'allonge d'une génération et s'élargit aux collatéraux qui entretiennent des relations entre eux tant que l'ancêtre commun est vivant. Cet effet a été souligné par de nombreuses études, notamment de l'INED (16). Structure discrète de notre société, la parentèle voit son rôle se renforcer et ses fonctions se multiplier : transformation majeure d'une structure fondamentale de notre société.

Simultanément le groupe domestique a tendance à se réduire du fait de la baisse de la natalité, du départ précoce des enfants qui quittent le foyer familial et de la résidence séparée des grands-parents. Le mouvement de « décohabitation » s'observe même chez les agriculteurs. Les ménages où cohabitent trois générations ou même simplement deux générations adultes deviennent de plus en plus rares. Après le départ de leurs enfants, les parents demeurent seuls, même les veufs et veuves ne reviennent plus habiter chez leurs enfants. Au dernier recensement on a vu qu'à Paris, la moitié des ménages ne compaient plus qu'une personne. Que chacun puisse avoir son chez-soi est évidemment un effet de l'enrichissement global et de l'effort de construction des

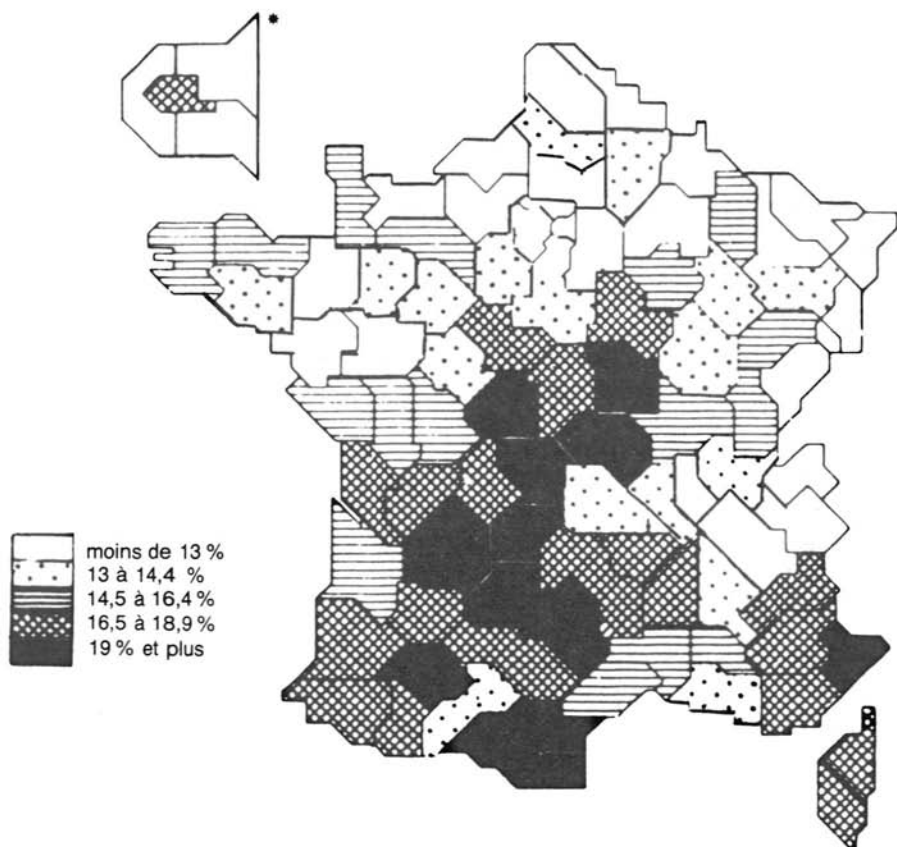
(16) GOKALP, C. — « Le réseau familial ». — *Population*, n° 6, 1978.

ROUSSEL, L. — « La famille après le mariage des enfants ». — Paris, INED (Travaux et Documents), n° 78, 1976.

années récentes, mais aussi d'une transformation des valeurs : la vie familiale en commun n'est plus valorisée. Certains le déplorent, mais le fait est que chacun s'installe chez soi dès qu'il en a les moyens.

Renforcement de la parentèle et restriction du foyer vont de pair car habitations séparées ne veut pas dire affaiblissement des liens familiaux. Au contraire les jeunes ménages s'installent à proximité de leurs parents et la majorité des jeunes femmes voient leur mère quotidiennement. On n'habite plus

Graphique 5 — **Proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus en 1982**



* Paris et petite couronne

Source : INSEE, « Premiers résultats », n° 11, février 1984. La population de la France en 1982.

ensemble, mais on continue à vivre ensemble. Structure devenue courante, cette «parentèle localisée» remplace la maisonnée familiale et demeure focalisée sur les grands-parents. Curieusement d'après les études de T. Caplow (17), il en est ainsi aux États-Unis comme en France.

L'instabilité grandissante des couples (divorces, concubinage, etc.) ainsi que les transformations plus récentes de la cellule familiale, qui va jusqu'à la réduire à un parent et un enfant (les familles monoparentales) exigent évidemment un renforcement extérieur et les grands-parents sont le recours le plus convenable. Des ménages féminins de trois générations (grand-mère, mère, fille ou fils) vont certainement se multiplier. Ainsi la parentèle assure la continuité et la stabilité nécessaires à l'éducation des enfants quand la cellule familiale n'est plus en mesure de le faire.

Les ethnologues nous ont appris que la parentèle est un réseau bien vivant qui s'entretient, se manipule, fait l'objet de stratégies dans notre société comme dans les autres. Les personnes âgées détiennent une grande partie du patrimoine et ne sont pas endettées. Disposer du patrimoine est l'un des pouvoirs importants qu'elles conservent et elles en usent avec circonspection pour entretenir leur parentèle. L'habitude se répand de la donation-partage depuis quelques années. L'âge moyen du défunt qui laisse une succession est de 70 ans pour les hommes et 76 ans pour les femmes. L'âge moyen des donateurs est de 66 ans pour les hommes et 68 ans pour les femmes. Le logement est l'essentiel du patrimoine pour la majorité des Français. Les grands-parents peuvent donner aux jeunes l'avance personnelle nécessaire à toute accession à la propriété. Par ailleurs ils sont souvent propriétaires d'une résidence principale ou secondaire qui sert de maison de vacances pour leurs enfants et surtout leurs petits-enfants. Un quart des ménages a passé ses dernières vacances chez ses parents. Lorsque les deux conjoints exercent une profession, il est précieux de pouvoir envoyer les enfants chez leurs grands-parents pendant les vacances scolaires. Les études sur le marché immobilier montrent que les gens âgés y sont particulièrement actifs. Selon une étude de Régie-Promotion leur part de marché serait de 30 % pour l'achat de résidences principales, 32 % pour les résidences secondaires et 51 % pour les résidences à temps partiel (18).

En plus de la disposition du patrimoine, les grands-parents, dans toutes les couches de la société, ne cessent de faire des cadeaux, de prêter de l'argent et de rendre des services à leurs descendants de toutes sortes de façons : le prêt d'argent pour boucler les fins de mois ou pour acheter un équipement ménager ou une auto, mais aussi le bricolage dans la maison, les

(17) CAPLOW, T. BAHR, H.M. CHADWICK, B.A. — *Middletown Families: Filty Years of Change and Continuity*. — Minneapolis, Minnesota, University Press, 1982.

(18) POUILLAIN, L.M. — op.cit.

fruits et légumes du potager ou encore donner son vieux poste de télévision ou sa vieille auto aux jeunes qui s'installent et «s'en payer un neuf», etc. Toutes les études montrent que le lignage est la principale instance de redistribution de biens et de services qui descendent les générations, tandis que l'affection et la sociabilité remontent, en un système d'échanges très complexe et très ritualisé.

La garde des enfants est sans doute le service le plus commun et le plus important (19). Plus d'un quart des enfants non scolarisés dont la mère exerce une activité sont gardés par leur grand-mère. La moitié des ménages ont envoyé leurs enfants chez les grands-parents aux dernières vacances. L'importance économique du service rendu pourrait être comptabilisée, mais cet aspect économique est très secondaire par rapport à ses conséquences sur le renforcement de la parentèle et sur la transmission des valeurs. Le temps paraît heureusement passé où les enfants étaient uniquement élevés entre papa et maman. Nous revenons à la situation la plus fréquente des civilisations les plus diverses, où l'éducation des enfants est largement et parfois principalement à la charge des grands-parents. Il en était ainsi dans la bourgeoisie et la paysannerie il y a un demi-siècle.

Recevant leur éducation à la fois de leurs parents, qui sont tous les deux actifs, et de leurs grands-parents qui sont à la retraite, les enfants ont une chance d'apprendre des premiers les vertus et la discipline du travail en même temps que des seconds le savoir-vivre, la compréhension et le respect des autres et les mille petits savoirs qui permettent de se «bien conduire» en société, chacun dans l'univers social qui est le sien. Dans la mesure où les transformations de la société et la mobilité sociale donnent aux jeunes une position et une expérience sociale différentes de celles de leurs parents, les enfants feront un meilleur apprentissage de la diversité croissante de notre société. La transmission des valeurs en sautant une génération assurera à la fois plus de continuité et de diversité dans les modèles de comportements et les visions de la société. Des études américaines (20) analysent la différence des rôles entre grands-mères et grands-pères. Les premières sont des mères de rechange, les seconds sont les «oracles» de la sagesse familiale. Avec les unes on parle des problèmes personnels, avec les autres des problèmes politiques et sociaux. Une différence nette se marque aussi entre les jeunes grands-parents (50 ou 60 ans) et les plus âgés, détenteurs de la mémoire collective. Le rôle social des jeunes grands-parents est en train de se réinventer et ce sont les arrières-grands-parents qui aujourd'hui font figure de patriarches.

(19) GOKALP, C. DAVID, M.G. — «La garde des enfants». — *Population et société*, n° 161, septembre 1982.

(20) TROLL, L.E. — «Grands-parents, the Family Watchdogs», in BRUBAKER, T.H. (ed.), *Family Relationships in Later Life*. — Londres, Sage Publication, 1983.

On le voit, grands-parents et arrières-grands-parents sont des agents actifs, directement et indirectement, de la transformation des structures de la vie familiale, alors qu'ils en sont généralement considérés comme les victimes.

Loisirs et activités bénévoles

Libre de son temps, le troisième âge devrait l'occuper à tout ce que notre société appelle «loisirs». Or d'après les statistiques disponibles, ce n'est pas encore vraiment le cas. Sur presque tous les indicateurs de pratiques culturelles (lecture de livres, pratique des sports et des activités para-sportives, fréquentation des matches, des salles de cinéma, des théâtres et des concerts) les gens de plus de 60 ans sont en dessous de la moyenne. Les seules exceptions sont la télévision, la lecture d'un quotidien, d'un magazine (féminin ou familial) ou de revues d'actualité. D'après le CESP (21), en 1982, sur 55 journaux et périodiques étudiés, 10 comptaient plus de 40 % de lecteurs de plus de 50 ans, *Rustica*, le *Pélerin*, *Bonne Soirée*, *Femme d'aujourd'hui* voisinent avec *Jours de France*, *France-Dimanche*, le *Parisien Libéré*, enfin, *Point de vue* et la *Croix* sont à 55 % et naturellement *Notre Temps* à 72 %.

Ici encore il est difficile d'évaluer ce qui est effet d'âge et effet de génération. Par exemple la pratique d'un instrument de musique baisse régulièrement avec l'âge de 33 % (15-19 ans) à 2 % (plus de 60 ans) ; on est donc enclin à penser que la musique s'est fortement diffusée récemment parmi les jeunes, qu'ils continueront à jouer de leur instrument pendant leur vie adulte et y consacreront beaucoup de temps quand ils disposeront des loisirs de la retraite. Sans doute en sera-t-il de même pour l'utilisation de l'électrophone et de la Hi-Fi, qui suit la même évolution, de 87 % à 19 % et à un moindre degré de la lecture d'un livre, de la visite d'un musée ou d'un monument historique.

Il est probable que dans tous ces domaines, les mœurs des gens de plus de 60 ans vont se modifier progressivement dans les prochaines années. Il y a là un marché potentiel pour tous les fournisseurs de biens et de services nécessaires à ces différentes activités. Une preuve en est l'extraordinaire développement des clubs du troisième âge à la campagne depuis dix ans qui offrent toutes sortes de distractions à des campagnards n'en ayant eu aucune tout au long de leur vie : des gens qui n'ont jamais franchi les frontières de leur petit pays prennent aujourd'hui l'avion pour aller découvrir les Baléares ou Ceylan. D'après le CREDOC les clubs du troisième âge sont d'importants organisateurs de voyages collectifs. Pour les agences de voyages, le troisième âge

(21) POUILLAIN, L.M. — op cit.

Le troisième âge animera la société française

	Lecture d'un quotidien	Écoute de la télévision	Utilisation de		Lecture d'un magazine féminin ou familial	Monument historique	Lecture de plus de 20 livres
			Électro- phone ou chaîne Hi-Fi 4-8	Instrument de musique 4-8			
	1	2		4-8	5	7-8	8
15 à 19 ans	28	76	87	33	14	40	38
20 à 24 ans	30	67	78	26	16	38	37
25 à 39 ans	36	76	71	15	21	37	30
40 à 59 ans	56	87	46	9	22	31	20
Plus de 60 ans	61	83	19	2	22	21	18
Ensemble de l'échantillon	46	82	54	13	20	32	26
1. Tous les jours 2. Un jour sur deux au moins 4. Souvent ou de temps en temps			5. Régulièrement 7. Au moins une fois 8. au cours des douze derniers mois				
Source : INSEE, Données sociales, 1984.							

est un excellent client : 37 % des voyages de loisir en avion.

L'image des vieux de villages méditerranéens, assis sur leur chaise près de leur porte et devisant, suggère que la sociabilité est l'activité principale des gens âgés. Malheureusement dans ce domaine, les données sont très insuffisantes. Les études d'emploi du temps quotidien (22) montrent les différences majeures entre actifs et inactifs de plus de 55 ans. L'augmentation du temps de sommeil (y compris la sieste) et de loisirs (y compris la télévision) est très marquée ainsi que du temps passé à la toilette. Le contraste le plus fort est l'apparition chez les hommes du travail ménager, presque absent chez les hommes actifs et son augmentation chez les femmes.

Le bricolage et le jardinage (23) deviennent une activité très importante chez les hommes et particulièrement chez les jeunes retraités de 55 à 64 ans, plus de deux heures par jour ; faut-il attribuer la diminution du temps passé à partir de 65 ans (une heure et demie), puis de 75 ans (une heure), à l'âge ou à un effet de génération ? La même question se pose à propos du temps de trajet, qui augmente avec la retraite. Le temps passé aux relations sociales est à

(22) Communication personnelle de Caroline Roy (INSEE, division «Conditions de vie des ménages»), que nous remercions de son aide.
ROY, C. — «La journée des citoyens». — *Économie et Statistique*, n° 158, septembre 1983 (ce texte a également été publié dans le n° 74 de la revue *Futuribles*).

(23) Parmi les possesseurs de jardins le temps passé à y travailler s'élève, au moment de la retraite, de 30 heures par mois en moyenne à 85 heures (cf. ROUSSE, H. — «Quelques résultats sur le jardinage». — Paris, INSEE, 1983, ronéo)

peu près le même pour les hommes et pour les femmes (une heure et demie). La promenade est une activité masculine : trois quart d'heure pour les hommes et un quart d'heure pour les femmes.

Emploi du temps des personnes âgées								
Temps exprimé en minutes par jour								
	Femmes				Hommes			
	Actives	Inactives			Actifs	Inactifs		
		55-64	65-74	75 et +		55-64	65-74	75 et +
Activités ménagères indispensables	165	269	240	193	26	60	63	71
Semi-loisirs (animaux, auto, jardin, bricolage, couture)	28	62	62	52	45	122	94	64
Relations sociales (invitations, conversations, jeux)	63	91	85	76	97	94	75	
Média (lectures, télé, radio)	79	140	158	161	111	189	212	218
Plein air (promenades, sports)	9	11	12	13	18	41	46	27
Trajets	39	42	38	20	42	34	46	34

Source : INSEE, Enquête emplois du temps 1974-1975, ronéo.

De même que les rôles des jeunes grands-parents sont en réinvention, la position et les fonctions des jeunes retraités sont en train de s'esquisser. Ils se situent très clairement dans le mouvant de redécouverte de la vie locale qui marque la société française depuis une dizaine d'années (24). En effet, à divers indices, on voit que les gens âgés ont tendance à limiter leur aire de relations sociales à leur parentèle, leur voisinage immédiat et à leur localité. Ils sont donc prédisposés à se charger de responsabilités et d'activités dans ce cadre, puisqu'ils disposent de temps et de compétences acquises au cours de leur vie professionnelle. Ayant leurs ressources assurées, ils vont se charger d'activités bénévoles de tous ordres et contribuer ainsi à développer des activités diverses au sein des associations et des institutions les plus variées. Les jeunes retraités, actifs dans tous les domaines de la vie civique et culturelle, seront au centre de toute une trame de liens, de rapports et activités peu

(24) FORSE, M. — «Les Français redécouvrent les vertus du micro-social». — *Revue de l'OFCE*, n° 1, juin 1982.

organisés, parfois de courte durée, mais sans cesse renaissants, qu'on voit se développer en marge des grandes institutions. Ils contribueront par là à une certaine «dé-institutionnalisation» de la société.

Le mouvement de décentralisation des responsabilités politiques et administratives doit se nourrir de leur énergie. De même les transformations nécessaires du système d'enseignement pourraient bénéficier du concours non seulement des parents, mais aussi des grands-parents. Par exemple les associations d'anciens élèves peuvent ne pas se limiter à organiser un banquet annuel mais contribuer à gérer les établissements. Toutes ces restructurations locales et institutionnelles se feront sans doute plus aisément dans les localités rurales et les petites villes où le tissu social plus finement noué se prête mieux à ces restructurations. Par là des retraités nombreux sont une chance pour le milieu rural et les petites villes, non un signe de déclin.

A propos de l'éducation des enfants, nous avons insisté sur le rôle renouvelé des grands-parents dans la transmission des valeurs. On en pourrait conclure à une sclérose de la civilisation, qui redeviendrait, en quelque sorte, «traditionnelle». En fait, il n'en est rien. Paradoxalement, l'influence du troisième âge va jouer, selon toute vraisemblance, dans le sens d'une diversification neuve des systèmes de valeurs et des modes de vie dont on voit déjà bien les indices par ailleurs. En effet ce sont les valeurs et les coutumes de leur région et de leur catégorie sociale que les grands-parents incarnent auprès des jeunes, qui veulent retrouver leurs racines et vont les chercher à travers leurs aïeux et dans leur région d'origine, s'ils sont nés de parents déjà urbanisés.

Tout le monde s'accorde à constater que les rapports sociaux d'autorité sont en déclin, ce qui ne veut pas dire que l'autorité décline. Mais le recours à l'argument d'autorité n'est plus de mise, ni l'attitude de soumission et d'obséquiosité. Les modèles de comportement se diversifient, sont moins impératifs, si bien que chacun peut choisir ceux qui lui plaisent et en changer sans encourir la réprobation d'autrui, ni faire un scandale. Ce que l'on peut appeler l'augmentation de la permissivité.

Le jeune grand-père et la jeune grand-mère transmettent les valeurs et les règles, mais n'incarnent plus l'autorité, puisque, plus personne ne dépendant directement d'eux, ils doivent sans cesse conquérir la participation des plus jeunes dans des réseaux et des situations fondées sur l'animation, la festivité et non la hiérarchie et la subordination. Le patriarcat qui fait peur a disparu ; seule la «mémé-gâteau» demeure. Des grands-parents jeunes et actifs sont sans cesse sur la brèche au service de leur famille ou de leur localité. Nous avons dit qu'ils «achètent» l'affection de leurs descendants par des cadeaux et des services ; il en est de même pour leurs voisins. Ils doivent donc être tolérants à l'égard des idées et des mœurs des autres, notamment des jeunes. Les enquêtes montrent que la politique, la religion et la morale sont souvent des

sujets tabous dans les discussions en famille pour que la bonne entente entre générations soit préservée ; chacun y prend grand soin.

Dans le même temps l'augmentation très forte des couches moyennes salariées et le rôle accru qu'elles jouent dans la société en développant une vision du monde, des façons de vivre et des modes qui se diffusent aux autres couches, conduit à ce que l'on peut appeler une «moyennisation» de la société française qui va de pair avec la diversité dont nous venons de parler. Les retraités sont à bien des égards dans des conditions typiques de classes moyennes et ils contribuent par conséquent à cette moyennisation. Animateurs, assistantes sociales, psychologues, pédagogues, professions paramédicales, etc., se sont multipliés très rapidement et ont joué un rôle d'innovateurs et de pionniers : bientôt la première génération d'entre eux atteindra la soixantaine ; il est probable qu'ils poursuivront sur un autre mode, en bénévolat, ce qui a fait le sens et la valeur de leur métier : s'occuper du bien des autres et de la collectivité.

Sur toutes ces tendances nos conjectures sont évidemment hypothétiques dans la mesure où il s'agit d'évolutions que l'on voit poindre et d'inflexions qui paraissent cohérentes avec les tendances majeures de notre société. Elles se fondent malheureusement sur des données très fragiles, sous-produits d'enquêtes ethnologiques ou interprétations d'indices statistiques épars. Il faudrait mettre sur pied un véritable observatoire de la société française pour pouvoir fonder ces conjectures sur des observations plus systématiques et plus fiables.

Des raisons d'optimisme

Notre propos ayant été délibérément optimiste, il faut revenir aux inquiétudes formulées par Alfred Sauvy (25). «Nous pouvons craindre qu'une population âgée, tournée vers le passé, se révèle incapable de faire les efforts d'adaptation et d'innovation qui seront en tout état de cause nécessaires». Sur quoi se fonde cet argument ? Sur la conviction que «la vitalité», plus précisément la réaction de l'homme devant la difficulté ou «le relâchement devant la facilité, sont des phénomènes liés au vieillissement». Or cette conviction n'est fondée sur aucune preuve scientifique, biologique ou sociologique. Jusqu'à 75 ans aujourd'hui et 80 ans dans quelques années, le vieillissement, commencé à 20 ans, est progressif et aucun seuil ne paraît s'imposer plus qu'un autre. En fait c'est l'âge de la retraite qui marque le véritable début de la vieillesse et ce seuil est une pure convention sociale, comme les

(25) SAUVY, A. — op. cit.

graphiques précédents et les évolutions récentes l'ont bien montré. On ne voit pas pourquoi ce seuil serait fixé à 60 ans pour les salariés et après 70 ans pour les indépendants et les petits entrepreneurs. On voit beaucoup de vieillards dont l'énergie et la ténacité font l'admiration de tous, tant parmi les grands chefs d'entreprise ou d'État que parmi les gens les plus modestes. La compréhension du monde et de ses transformations ne paraît pas non plus un apanage de la jeunesse plus que de l'âge mûr. En revanche il est normal que les jeunes redoutent les effets néfastes pour eux de la gérontocratie et aiment mieux que leurs aînés leur libèrent la carrière. Ceci suffit à montrer que l'argument biologique et micro-sociologique n'est évidemment pas fondé.

Reste l'argument qu'Alfred Sauvy défend depuis de nombreuses années, mais qui est hors de notre propos ici, puisqu'il porte sur la natalité : «une population en croissance comporte beaucoup de jeunes et se rencontre à toutes les époques d'expansion technologique et économique». Que ce soit le XII^e siècle ou les Trente Glorieuses, et a contrario, l'Empire Romain ou l'entre-deux guerres, les preuves historiques de cette coïncidence paraissent nombreuses, ce qui conduit à considérer l'une comme la cause de l'autre (à moins qu'il y ait une tierce cause commune) sans que le mécanisme soit élucidé. On se repose sur le mot *vitalité*, qui n'est qu'une image biologique dissimulant notre ignorance des mécanismes macro-sociaux d'où résultent les évolutions globales des sociétés et des civilisations. Que les jeunes soient agents de dynamisme et de vitalité est plausible, mais que les vieux soient un facteur de langueur et de stagnation n'est pas prouvé. L'inverse paraît même plus probable à considérer les arguments qui ont été présentés dans les pages qu'on vient de lire.

Des conclusions évidentes s'en suivent. Pour la politique de gestion de notre société, il faut cesser de considérer le troisième âge comme un poids qui en bride l'élan et comme une population qui relève pour l'essentiel de mesures d'assistance sociale. De 60 à 80 ans les gens ne doivent pas être plus aidés, assistés, soutenus, encadrés que dans les années précédentes. Ce qu'il faut, au contraire, c'est les stimuler à employer au mieux leur énergie et leurs compétences pour le bien-être commun de la collectivité, à appliquer à des activités non-marchandes cette énergie et les compétences qu'ils utilisaient auparavant à la production de biens et de services marchands. Ainsi contribueront-ils à améliorer le mode de vie de tous, même si cela ne peut être comptabilisé dans le PIB.

La sagesse antique donnait à l'oisiveté un sens noble qu'il faut lui redonner. L'*otium* était le privilège de l'homme libre qui lui permettait de s'occuper des choses de la cité. L'activité profitable était la privation de ce privilège, le *nec-otium* dont nous avons fait négoce. Au siècle dernier une partie de la bourgeoisie était oisive, parce que possédante, rentière et respectée pour cela ; aujourd'hui le troisième âge est dévalorisé parce que rentier et

oisif. Le «travail» et la «production» sont en effet devenus depuis un siècle les valeurs suprêmes de notre société industrielle, qu'elle soit capitaliste ou socialiste. Qu'être «improductif» soit considéré comme une déchéance n'est pas justifiable. Il est urgent de faire la théorie de cette nouvelle «classe de loisirs» qu'est le troisième âge, comme Veblen (26) l'avait faite pour celle du XIX^e siècle. Grâce à elle, une meilleure échelle de valeurs se diffusera. Elle sera respectée pour ce qu'elle apportera à la société tout entière. La jeunesse, aujourd'hui portée à remettre en honneur les valeurs de la vie quotidienne et de l'esthétique, tendra ainsi la main à ses grands-parents.

(26) VEBLEN, F. — *Théorie de la classe de loisirs*. — Paris, Gallimard, 1970.

CADMOS

Printemps 1984

La nation en 1984

Georges Nivat	Le nationalisme russe hier et aujourd'hui
Sergio Romano	Le sentiment national italien aujourd'hui
Elemér Hankiss	Contrat social et identité nationale
Fabrizio Frigerio	Nations et État à Chypre
Jean-Marie Arrighi	Nation corse : mémoire et présent
Henri Schwamm	Nation et technologie
Denis de Rougemont	L'Etat-nation contre l'Europe
Notes pour une histoire des concepts	

La chronique européenne par Denis de Rougemont :
La préparation des élections européennes

Revue des livres par Fabrizio Frigerio

Christine Mironesco	La logique du conflit
Daniela Coli	Croce, Laterza e la cultura europea

Abonnement ordinaire (4 numéros) : 60 FF
Rédaction et administration : Villa Moynier, 122, rue de Lausanne, 1211 Genève 21. Tél : 32 28 03

Du bonheur...

Les aspirations s'adaptent aux situations

Analyse inter-culturelle de la qualité subjective de la vie

Ronald Inglehart, Jacques-René Rabier (1)

Depuis plus de 10 ans, les Européens sont soumis par EURO-BAROMETRE à une enquête régulière dont l'objectif est notamment de déceler s'ils sont satisfaits de leurs existence, quels sont leurs angoisses, leurs espoirs, etc. Nous disposons donc là d'informations éminemment précieuses pour procéder à des comparaisons internationales et à des analyses sur longue période. Ces analyses, au demeurant, doivent progressivement nous permettre de déceler les corrélations qui s'établissent entre la situation des individus, la société dans laquelle ils vivent et les sentiments, les inquiétudes, les espoirs qu'ils expriment. Partant de tels constats, il est tentant, après avoir pris un certain recul, d'esquisser les éléments d'une « théorie du bien-être ».

J.R.Rabier et R. Inglehart, précisément, nous livrent ici les enseignements principaux qui ressortent des sondages réalisés depuis dix ans sur le sentiment de satisfaction ou de bonheur des Européens. Au passage, ils montrent notamment :

- que le niveau de bien-être subjectif varie peu entre les groupes sociaux présentant des caractéristiques stables, telles que le sexe ;*
- que le niveau de bien-être subjectif varie sous l'influence de facteurs tels que le revenu et l'état-civil ; mais que ces variations demeurent modestes et*

(1) Ronald Inglehart, Université du Michigan. Jacques René Rabier, Conseiller spécial de la Communauté Européenne.

qu'à long terme s'opère un ajustement entre les aspirations et les réalités, de telle sorte «qu'on finit toujours par être plus heureux qu'insatisfait»...

Cet article sera suivi en octobre d'un second papier, portant pour l'essentiel sur l'influence, au demeurant très forte, de la nationalité et de la culture.

Il est peu de sujets méritant davantage de retenir l'attention que la question de savoir ce qui rend les êtres humains heureux. Quiconque entreprend une recherche empirique dans ce domaine se heurte toutefois à deux paradoxes.

Le premier paradoxe pourrait être appelé *paradoxe des variations minimales inter-groupes*. Chacun sait que certains groupes sont objectivement bien plus favorisés que d'autres, et l'on pourrait normalement s'attendre à ce que les premiers fussent plus heureux et plus satisfaits de leur vie que les autres. L'expérience montre toutefois que les différences sont étonnamment faibles. En langage courant, ce paradoxe pourrait s'énoncer comme suit : «Pourquoi l'argent ne peut-il acheter le bonheur ?» ou, plus précisément «pourquoi ne permet-il d'en acheter que si peu ?».

Le second paradoxe pourrait être appelé *paradoxe des grandes variations internationales*. Le bonheur et la satisfaction générale que les individus tirent de leur vie varient étonnamment peu entre groupes stables à l'intérieur d'un pays donné, mais varient dans des proportions étonnamment importantes d'un pays à l'autre. Ces variations internationales ne semblent pas tenir à des problèmes de traduction ; même lorsque l'on utilise les mêmes mots, il apparaît que le

niveau de bien-être subjectif varie considérablement d'une nationalité à l'autre. En outre, les différences ne semblent pas imputables à l'une des variables explicatives qui paraissent évidentes. Les nations riches, par exemple, ne se caractérisent pas forcément par des niveaux de bien-être subjectif supérieurs aux nations relativement pauvres.

Les aspirations s'adaptent aux situations : le bonheur est au coin de la rue

Le paradoxe des faibles variations inter-groupes a été observé par bon nombre de chercheurs. La conclusion qui se dégage de leurs travaux est qu'à l'intérieur de chaque pays le niveau général de satisfaction tend à être constant pour toutes les catégories de la population. Comme l'on pouvait s'y attendre, les riches sont plus satisfaits de leurs revenus que les pauvres, et les individus très instruits sont plus satisfaits de leur niveau d'instruction que les autres. Toutefois, les disparités sont plus faibles que l'on ne pouvait le penser : lorsque l'on analyse le degré de satisfaction ressentie par les individus à l'égard de leur vie en général, la variance imputable à ces éléments est minime.

Ce phénomène pourrait tenir, comme

l'ont affirmé Andrews et Withney (2), au fait que la satisfaction éprouvée par l'individu à l'égard de la vie qu'il mène est une intégrale : elle serait la somme des satisfactions partielles tirées de divers domaines, tels que le revenu, le logement, l'activité professionnelle, les loisirs, la vie de famille, etc. La faible ampleur des variations inter-groupes pourrait s'expliquer si la satisfaction éprouvée dans chacun de ces domaines était indépendante de la satisfaction procurée par les autres : l'établissement d'une moyenne entre les domaines nivellerait les variations entre les groupes. Cette interprétation soulève néanmoins d'importantes réserves, étant donné que les avantages tendent à se cumuler : les personnes jouissant de revenus élevés sont aussi celles qui ont le plus de chances d'avoir un niveau d'instruction supérieur, un meilleur emploi, un cadre de vie plus plaisant et une meilleure santé. Si leur état civil et leur vie de famille peuvent ne pas être plus satisfaisants que ceux d'individus moins nantis, ils ne sont en tout cas pas pires. Une moyenne opérée entre des critères *objectifs* fait toujours pencher la balance en faveur des couches socio-économiques supérieures. Tout porte donc à croire que l'on se trouve en présence d'une sorte de processus d'adaptation *subjective*.

Campbell, Converse et Rodgers (3) proposent un modèle de cette nature : ils font valoir que la satisfaction subjective éprouvée à l'égard d'un aspect quelconque de la vie traduit l'écart existant entre le *niveau d'aspiration* de chacun et la manière dont il *perçoit sa*

situation ; or les niveaux d'aspiration des individus s'ajustent progressivement aux circonstances.

Si un certain processus d'ajustement fait partie de la nature humaine, on ne devrait normalement pas déceler de disparités importantes entre les niveaux de bien-être subjectif éprouvé par différents groupes sociaux ayant une composition raisonnablement stable. Au fil du temps, les niveaux d'aspiration des groupes stables ont, en effet, la possibilité de s'adapter aux circonstances extérieures. On ne devrait alors constater des niveaux de bien-être subjectif relativement élevés ou faibles qu'à la suite de *changements récents ayant entraîné une amélioration ou une diminution de la position relative d'un groupe donné*.

Il serait logique que ce schéma de faibles variations inter-groupes s'appliquât le mieux aux groupes qui se distinguent par des caractéristiques génétiques ou attributives, telles que le sexe ou la religion, étant donné qu'eiles définissent les individus de manière stable. Il serait logique qu'il n'en fût pas de même pour les groupes sociaux dont la composition fluctue, notamment ceux où un changement de catégorie coïncide avec une variation du niveau de satisfaction. Le niveau de revenu d'un individu, par exemple, peut se modifier considérablement, même sur une courte période ; dans ce cas, l'intéressé peut passer simultanément d'un niveau de revenu à un autre *et* d'un niveau de satisfaction à un autre. Lorsque le revenu d'une personne entre dans le quartile supérieur,

(2) ANDREWS, F.M. ; WITNEY, S. — *Social Indicators of Well-Being*. — New-York, Plenum Press, 1976.

(3) CAMPBELL, A.E. ; CONVERSE, P.E. ; RODGERS, W.L. — *The Quality of American Life*. — New-York, Russel Sage, 1976.

il est probable qu'elle en éprouve de la satisfaction ; celui qui perd son emploi peut subir brutalement une forte réduction de revenu et de bien-être subjectif. On pourrait donc s'attendre à déceler une corrélation plus étroite entre le revenu et le bien-être subjectif qu'entre celui-ci et le sexe, ce qui ne signifierait pas que les disparités économiques sont plus importantes que le sexe en termes absolus, mais tout simplement que le sexe est une caractéristique beaucoup plus stable que le revenu.

Comparons, à titre d'illustration, niveau de revenu et niveau d'instruction. Le niveau d'instruction est généralement considéré comme un facteur déterminant du statut socio-économique, plus important encore que le revenu ; il explique, au demeurant, bien davantage la plupart des attitudes que le niveau de revenu. Le niveau d'instruction est, en effet, une caractéristique normalement plus stable des individus que le niveau de revenu. Par conséquent, si le modèle d'adaptation des aspirations est correct, on est en droit de s'attendre que le niveau de revenu détermine des écarts de bien-être subjectif plus importants que le niveau d'instruction.

En suivant le même raisonnement, on pourrait supposer que l'état civil joue un plus grand rôle que le sexe dans les disparités de bien-être subjectif, non que l'état civil soit un facteur déterminant plus important des circonstances objectives de l'individu que son sexe, mais parce que les individus passent assez fréquemment du célibat au mariage, ou du mariage au divorce, au veuvage ou à la séparation.

Par conséquent, *les disparités inter-*

groupes de satisfaction subjective reflètent davantage l'incidence de changements dans le temps que le niveau absolu des conditions extérieures.

Au sein d'un vaste échantillon, on découvre une grande variété de niveaux de satisfaction, ce qui signifie que les événements récents vécus par certains ont dépassé leurs espérances, alors que d'autres ont été frustrés. La satisfaction soudaine d'un besoin exalte le sentiment de satisfaction, mais après un certain temps, les résultats sont considérés comme acquis : aspirations et circonstances objectives s'équilibrent. Ce mécanisme est probablement nécessaire au bon fonctionnement des êtres humains, faute de quoi la réalisation d'un ensemble donné d'objectifs conduirait à un état d'immobilisme béat.

Le processus d'ajustement est complexe. L'équilibre entre les besoins ou les aspirations, d'une part, et leur accomplissement, d'autre part, est en effet continuellement remis en cause et réajusté. La satisfaction d'un besoin donné peut procurer un plaisir intense, mais chacun aspire à obtenir plus de choses, ou d'autres choses.

En bref, des modifications de l'environnement économique et social peuvent avoir trois types d'effets différents, avec, dans chaque cas, un cadre temporel propre :

— A court terme, une modification des circonstances objectives peut entraîner un sentiment immédiat de satisfaction ou d'insatisfaction.

— Des circonstances qui persistent un certain temps — sans doute faut-il compter quelques années au moins — peuvent entraîner un relèvement ou un abaissement progressif des niveaux

d'aspirations individuels dans un domaine donné.

— Des circonstances qui se maintiennent pendant une période de temps très longue peuvent déboucher sur une remise en cause du système de valeurs d'une génération à l'autre, en sorte que d'autres domaines peuvent être considérés comme prioritaires par la population d'une société donnée.

L'expérience de dix nations occidentales

La plupart des études empiriques publiées à ce jour sur le bien-être subjectif s'inspirent de résultats d'enquêtes menées dans la population américaine. Bien que les résultats obtenus pour d'autres types de sociétés tendent à confirmer les enseignements dégagés pour les États-Unis, la question de savoir s'il s'agit de phénomènes typiquement américains ou de processus d'adaptation pouvant être généralisés au genre humain tout entier n'a pas encore reçu de réponse. Les enquêtes de la Communauté européenne connues sous le nom d'*Euro-Baromètre* ont permis de recueillir des données sur le bien-être subjectif dans dix pays d'Europe occidentale, ce qui rend possible une vaste analyse inter-culturelle.

En septembre 1973, et dans des enquêtes ultérieures, les questions suivantes ont été posées à des échantillons nationaux représentatifs des populations de la Communauté européenne :

« Dans l'ensemble, êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait ou pas du tout satisfait de la vie que vous menez ? »

« Tout compte fait, pouvez-vous dire comment vont les choses pour vous en ce moment ? Vous sentez-vous vraiment heureux, assez heureux ou pas trop heureux en ce moment ? »

Comment les publics des pays d'Europe occidentale répondent-ils à ces questions ? Le diagramme 1 présente un schéma global pour les dix pays d'Europe de l'Ouest ayant fait l'objet d'enquêtes de 1973 à 1983.

D'une manière générale, les personnes interrogées se sont déclarées « très satisfaites » de la vie à raison de 21 %, « plutôt satisfaites » à raison de 57 %, « plutôt pas satisfaites » à raison de 16 % et « pas du tout satisfaites » à raison de 5 %. En combinant les deux dernières catégories, on obtient une distribution normale quasi parfaite, dont le mode est la réponse « plutôt satisfait ». Les réponses à la question relative au bonheur dénotent une structure presque identique : 20 % « pas trop heureux », ce qui est également très proche d'une distribution normale.

Les taux de non-réponses aux deux questions sont exceptionnellement bas : 1 % seulement des personnes interrogées s'abstiennent de répondre à la question sur la satisfaction que leur procure la vie et 2 % seulement à la question relative au bonheur. Ce résultat est assez remarquable quand on sait que, pour des questions portant sur les grands problèmes politiques et sociaux, les Européens de l'Ouest se caractérisent généralement par un taux de non-réponses pouvant aller d'environ 4 % au minimum à 20 % et plus, avec un niveau relativement typique de 10 %. Pour les deux questions qui nous intéressent, les

Diagramme 1 — Distribution des sentiments de satisfaction générale à l'égard de la vie, et de bonheur, dans les publics d'Europe occidentale, de 1973 à 1983

(Sur base d'enquêtes réalisées par la Communauté européenne ; données pondérées en fonction de la population de chaque pays).

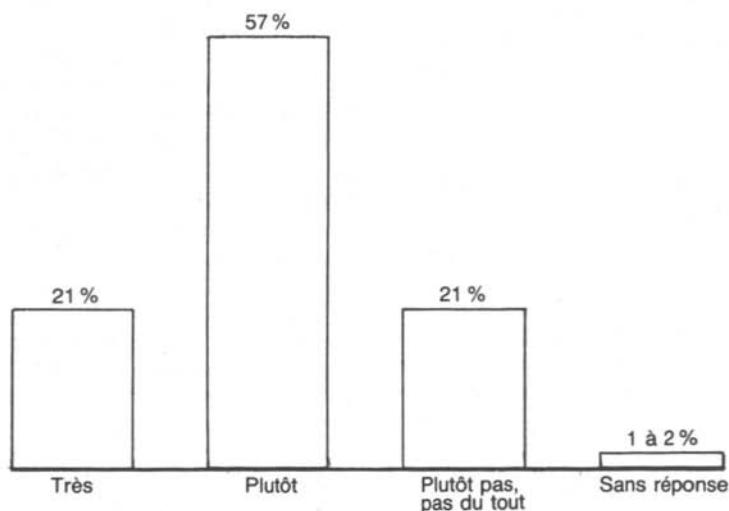


Tableau 1 — Sentiments de satisfaction générale à l'égard de la vie, et de bonheur, selon le sexe

Données combinées pour la Communauté européenne de 1975 à 1979

	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
Hommes	77	(38 737)	17	(29 713)
Femmes	78	(41 362)	19	(31 672)

Source : Données agrégées extraites des enquêtes Euro-Baromètre, n° 3 à 12, avril 1975 à novembre 1979. Pour les besoins de chaque enquête, des échantillons représentatifs d'environ 1 000 personnes ont été interviewés dans chacun des pays suivants : Grande-Bretagne, France, Allemagne de l'Ouest, Italie, Pays-bas, Belgique, Luxembourg, Danemark et Irlande. Dans le présent tableau et les tableaux suivants, les pourcentages se fondent sur des données pondérées en fonction de la population de chaque pays ; les N non pondérés figurent entre parenthèses. Pour plus de détails sur l'échantillonnage et le travail d'enquête, on se reportera aux documents de l'ICPSR (Ann Arbor) ou des BASS (Louvain-la-Neuve), où ces données sont déposées.

non-réponses sont quasiment inexistantes. Ces questions sont donc claires et significatives pour tout un chacun. Une partie importante de la population peut ne pas savoir ou ne pas se soucier de savoir s'il faudrait consacrer plus de crédits à la défense ou s'il y a lieu ou non de nationaliser l'industrie, mais chacun est pratiquement en mesure de dire si les choses vont bien ou mal pour lui.

Une vérification empirique de la thèse des variations minimales inter-groupes s'impose à cet endroit du développement. Nous avons supposé que, puisque le sexe est une caractéristique

mes sont objectivement défavorisées par rapport aux hommes dans bien des domaines. Si ce sont les circonstances objectives qui déterminent principalement le bien-être subjectif, on peut s'attendre à découvrir des différences notables entre les sexes; si c'est au contraire le modèle de l'ajustement des aspirations qui l'emporte, les différences devraient être faibles. Le tableau 1 présente les résultats combinés de l'ensemble des enquêtes effectuées au cours des années soixante-dix; le tableau 1A fournit des résultats comparables pour 1982-1983 (4).

Tableau 1A — Sentiments de satisfaction à l'égard de la vie, et de bonheur, selon le sexe (1982-1983)

	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
Hommes	79	(9 270)	20	(9 108)
Femmes	80	(10 023)	22	(9 912)

Source : Données agrégées pour les dix pays ayant fait l'objet des enquêtes Euro-Baromètre n° 18, novembre 1982 et 19, avril 1983. Voir note sous tableau 1.

extrêmement stable, il ne devrait y avoir que très peu de divergences entre les sexes en ce qui concerne le bien-être subjectif, ce qui est loin d'être évident, sachant que les fem-

Le sexe variable négligeable

Y a-t-il une différence entre les sexes en ce qui concerne le bien-être subjectif? Les données relatives à dix pays

(4) Pour simplifier la présentation, dans ces tableaux et les tableaux suivants, nous nous bornerons à ne donner qu'un chiffre par groupe, à savoir le pourcentage de la zone «supérieure» en ce qui concerne le bien-être. La distribution représentée au diagramme 1 peut être dichotomisée de deux manières, en opérant la séparation au-dessus du mode ou au-dessous de celui-ci. Les deux opérations donnent des structures similaires (sauf inversion de la pente). Chacune de ces structures a été testée avec l'une des deux variables dépendantes, ce qui a permis d'analyser à la fois la partie supérieure et la partie inférieure du continuum.

d'Europe occidentale montrent qu'il n'y en a pas. Les résultats varient légèrement d'un pays à l'autre et d'une année à l'autre, mais on ne relève pas de différences significatives. En dépit de différences objectives sensibles quant aux possibilités de carrière, de rémunération et d'expression personnelle, *les femmes ne sont pas moins satisfaites de leur vie ou moins heureuses que les hommes*; elles le seraient plutôt un peu plus...

A de rares exceptions près, chacun joue un rôle selon le sexe de la naissance à la mort, et le processus d'ajustement des aspirations semble l'emporter complètement sur l'incidence des disparités extérieures. Lorsque l'on procède à un ajustement statistique pour tenir compte du fait que le revenu, le statut professionnel, etc. des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, on constate que les écarts minimes s'accroissent légèrement : les

femmes s'adjugent environ 3 points de plus que les hommes en ce qui concerne le bonheur. La tendance des femmes à être un peu plus heureuses que les hommes s'explique peut-être par le fait qu'à la suite de leur «mouvement de libération» leur position *relative* s'est quelque peu améliorée au cours des dernières années.

Notons, au passage, que les sentiments de satisfaction générale à l'égard de la vie et de bonheur sont, pour chacun des deux sexes, relativement plus élevés en 1982-1983 que durant les années soixante-dix. La différence est très faible (environ 2 points pour la satisfaction à l'égard de la vie et 3 points pour le bonheur), mais elle apparaît de manière consistante dans la plupart des pays. Ce phénomène tient au fait que la récession économique du milieu et de la fin des années soixante-dix a fait baisser légèrement les niveaux correspon-

Tableau 2 — Sentiments de satisfaction générale à l'égard de la vie, et de bonheur, selon la classe d'âge

Données combinées pour la Communauté européenne de 1975 à 1979

Classe d'âge	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
15 à 24 ans	78	(14 627)	19	(11 198)
25 à 34 ans	79	(15 535)	20	(12 017)
35 à 44 ans	78	(13 884)	17	(10 679)
45 à 54 ans	76	(12 718)	16	(9 657)
55 à 64 ans	75	(10 943)	16	(8 336)
65 ans et plus	78	(11 941)	19	(9 141)

Source : Données agrégées extraites des enquêtes Euro-Baromètre, n° 3 à 12, avril 1975 à novembre 1979 ; les pourcentages sont pondérés en fonction de la population de chaque pays ; les N non pondérés figurent entre parenthèses.

Tableau 2A — Sentiments de satisfaction générale à l'égard de la vie, et de bonheur, selon la classe d'âge (1982-1983)

Classe d'âge	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
15 à 24 ans	80	(3 636)	21	(3 589)
25 à 34 ans	79	(3 915)	23	(3 867)
35 à 44 ans	83	(3 343)	21	(3 286)
45 à 54 ans	77	(2 794)	16	(2 762)
55 à 64 ans	77	(2 762)	20	(2 714)
65 ans et plus	82	(2 807)	25	(2 765)

Source : Euro-Baromètre, n° 18 et 19.

dants, après quoi, vers 1982, le sentiment de bien-être subjectif s'est quelque peu redressé.

Le bonheur vient avec l'âge

La génération à laquelle on appartient est un attribut permanent, ce qui implique, dans le cadre du modèle d'ajustement des aspirations, que les individus ont largement le temps de s'adapter aux divergences qui opposent les générations, et notamment à celles dont on pourrait, en l'occurrence, supposer qu'elles sont spécifiquement liées à une situation donnée et reflètent l'impact d'événements récents particulièrement importants. L'âge, en revanche, change continuellement. La progression dans le cycle de la vie peut entraîner des modifications du sentiment du bien-être subjectif, qui caractérisent de manière permanente certaines classes d'âge. Toutefois, le caractère progressif de cette évolution donne à penser que les modifications en question sont modes-

tes. Les tableaux 2 et 2A font apparaître la relation globale constatée entre les deux indicateurs du bien-être subjectif et l'âge, durant les années soixante-dix et en 1982-1983.

Dans ce cas également, le modèle des variations minimales inter-groupes se trouve remarquablement confirmé. Dans le vaste matériel statistique disponible pour les années soixante-dix, aucune des six classes d'âge analysées ne s'écarte de plus d'un ou deux points de la moyenne générale. L'exploitation des données relatives à la période suivante (1982-1983) fait apparaître une variation légèrement plus importante, mais toujours très modeste. De plus, les deux indicateurs manifestent une légère tendance curviligne, pour les deux séries chronologiques, de sorte que *la satisfaction et le bonheur déclinent doucement de la jeunesse à l'âge mûr pour remonter ensuite dans la classe d'âge supérieure*. Si l'on procède à une correction statistique pour tenir compte du fait que la

classe d'âge supérieure se caractérise par un niveau de revenu et d'instruction plus faible, qu'elle risque davantage d'être frappée par le veuvage, etc. que les jeunes, on constate une accentuation de la tendance au bien-être subjectif maximum parmi les individus les plus âgés. Comme le montre le tableau 2B, les variations entre les classes d'âge de 15 à 64 ans sont très faibles. En ce qui concerne la

les individus les plus âgés sont relativement satisfaits de leur vie en dépit du niveau relativement bas de leurs revenus, de leurs activités professionnelles et autres variables. Après correction des effets restrictifs émanant de ces facteurs, la classe d'âge supérieure apparaît comme nettement plus satisfaite que les autres (voir tableau 2B).

La même structure se dégage exacte-

Tableau 2B — Sentiments de satisfaction générale à l'égard de la vie, et de bonheur, selon la classe d'âge

Après correction des différences de revenus, d'activités professionnelles, de niveau d'instruction, de situation de couple et de nationalité (1982-1983)

Classe d'âge	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	Pourcentage de «vraiment heureux»
15 à 24 ans	80	21
25 à 34 ans	78	21
35 à 44 ans	80	19
45 à 54 ans	76	16
55 à 64 ans	79	21
65 ans et plus	86	29

Source : Euro-Baromètre, n° 18 et 19; les corrections ont été opérées sur la base d'OSIRIS IV — Multiple Classification Analysis Program. Les N sont les mêmes qu'au tableau 2A.

satisfaction générale à l'égard de la vie, ces cinq classes d'âge comptent de 76% au minimum à 80% au maximum de satisfaits.

La classe d'âge supérieure se caractérise, en revanche, par 86% de satisfaits, résultat qui cadre bien avec le modèle d'ajustement des aspirations :

ment en ce qui concerne le bonheur, second indicateur du bien-être global. Comme Campbell (5) l'a constaté, dans le cas des États-Unis à la fin des années soixante-dix (mais non à des époques antérieures), le sentiment de bonheur est le plus élevé parmi les personnes les plus âgées. Après cor-

(5) CAMPBELL, A.B. — *The Sense of Well-Being in America*. — New York, McGraw Hill, 1981.

Tableau 3 — Sentiments de satisfaction générale à l'égard de la vie, et de bonheur, selon la dimension subjective de l'agglomération où l'on vit

Données combinées pour la Communauté européenne de 1975 à 1979

Type d'agglomération à laquelle le répondant estime appartenir	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
Zone rurale ou village	78	(27 024)	17	(19 950)
Ville de petite ou moyenne dimension	79	(24 849)	19	(18 381)
Grande ville	74	(19 060)	16	(14 070)

Source : Données agrégées extraites des enquêtes Euro-Baromètre, n° 3 à 12, avril 1975 à novembre 1979 ; les pourcentages sont pondérés en fonction de la population de chaque pays. Les N non pondérés figurent entre parenthèses.

rection de l'influence restrictive des autres variables, on constate que les personnes âgées de 65 ans et plus s'estiment à 29 % «vraiment heureuses», ce qui représente 8 points de plus que pour toutes les autres classes d'âge.

Villes et campagne

Autrefois, il allait plus ou moins de soi qu'il fallait que les choses fussent grandes pour être bonnes. Dans la dernière décennie, on en est venu à considérer le gigantisme comme une manifestation pathologique. Des livres tels que *Small is Beautiful* (5) et *Human Scale* (6) ont prétendu démontrer l'inefficacité des grandes organisations et le caractère invivable des grandes cités.

Cette allégation semble renfermer

une part de vérité. Comme le montrent les tableaux 3 et 3A, la qualité subjective de la vie tend à être plus faible dans les grandes villes que dans les zones rurales, les villages et les villes de petite ou moyenne dimension. Les différences observées sont toutefois bien moins élevées que ne le supposent généralement les défenseurs de la petite dimension : comme dans le cas du sexe et de la classe d'âge, les variations constatées entre les catégories sont remarquablement faibles.

N'était l'extrême ampleur de la base de données, on pourrait considérer qu'elles entrent dans la marge normale d'approximation due à l'échantillonnage. *Les sentiments de bonheur et de satisfaction tendent néanmoins à être systématiquement moins intenses dans les grandes villes.* Les écarts sont

(6) SCHUMACHER, E.F. — *Small is Beautiful: Economics as if People Mattered*. — New-York, Harper and Row, 1973.

(7) SALE, K. — *Human Scale*. — New-York, Coward, MacCann and Geoghegan, 1980.

Portrait du citoyen européen (1)

Plutôt contents de leur sort, les Européens ont bon pied bon œil et ne se plaignent ni de leur entourage, ni de leur travail. Le vaste sondage réalisé par dix instituts européens au printemps 84 auprès d'un échantillon de 9746 Européens âgés de plus de quinze ans révèle les espoirs et les préoccupations de L'Européen moyen et son degré d'engagement à l'égard de la construction européenne.

Dans l'ensemble, la vie quotidienne est agréable pour le citoyen de l'Europe des Dix : santé, travail et loisirs satisfaisants. 52 % des personnes interrogées n'ont même rien à redire quant au niveau de leur rémunération. Sur ce chapitre, ce sont les pays les plus ensoleillés qui regroupent le plus de mécontents : 65 % des Grecs, 53 % des Français et 52 % des Italiens. Critiques à l'égard de leurs représentants, 53 % des Italiens s'en prennent aux services publics et 58 % aux prestations de leurs élus locaux.

Chômage, criminalité et drogue sont les trois menaces majeures qui pèsent sur les nouvelles générations, indique le sondage. La montée du chômage inquiète sérieusement 84 % des Irlandais, 79 % des Belges, 78 % des Luxembourgeois, 75 % des Britanniques et des Français, 74 % des Néerlandais, 69 % des Italiens, et 66 % des Danois. Deux pays seulement affichent des moyennes nationales inférieures à la moyenne communautaire (65 %) : la Grèce (58 %) et la République Fédérale d'Allemagne (39 %).

Second souci de 57 % des Européens : la montée de la criminalité et du terrorisme, une préoccupation de premier plan pour 77 % des Irlandais. En troisième position, plus de la moitié des Européens placent la drogue. 79 % des Irlandais et 78 % des Italiens estiment qu'elle constituera un danger sérieux dans les dix-quinze ans à venir.

Les autres sujets de préoccupations cités varient en fonction du pays considéré : ainsi, 65 % des Irlandais redoutent les pertes d'emplois dans les régions défavorisées, 69 % des Luxembourgeois et 55 % des Néerlandais la pollution, 45 % des Danois l'accroissement de la tension internationale. Quant aux Belges (43 %), Luxembourgeois, Irlandais et Français qui viennent de goûter la potion amère de l'austérité budgétaire, ils craignent surtout de voir leur niveau de vie baisser encore. A signaler que 34 % des Belges interrogés voient d'un mauvais œil l'afflux de travailleurs immigrés.

Se fondant sur leur expérience personnelle, les Européens jugent diversement les perspectives économiques de leur pays : le pessimisme domine du côté des Belges et des Français. En revanche, les appréciations positives l'emportent au Danemark et au Royaume-Uni. Quoi qu'il en soit, près de 60 % des Européens préfèrent épargner plutôt que dépenser leur argent : 78 % des Luxembourgeois et 71 % des Italiens remplissent consciencieusement leur bas de laine. En revanche, 51 % des Grecs, 48 % des Irlandais et 45 % des Britanniques préfèrent consommer.

Peu enclins à descendre dans la rue pour soutenir des actions de protestation, seulement 15 % des Européens interrogés reconnaissent avoir pris part à des manifestations au cours des cinq dernières années. Le pacifisme a pourtant bonne presse dans certains pays : pour 75 % des Grecs interrogés, l'action des pacifistes a des retombées positives, ils sont 45 % à penser de même en Italie et 42 % en Belgique. En revanche, les Néerlandais, les Allemands et les Britanniques se méfient des idées pacifistes et de leurs conséquences. Dans l'ensemble, les écologistes comptent plus de supporters, en particulier au Luxembourg (76 %) et aux Pays-Bas (70 %), les deux pays européens les plus soucieux de protéger l'environnement.

L'Italie et la Grèce sont les deux champions incontestés de la cause européenne. 58 % des Italiens et 49 % des Grecs interrogés estiment que l'unification de l'Europe améliorera sensiblement les chances de leurs enfants. C'est aussi l'opinion de 39 % des Européens interrogés. Sceptiques, 33 % des citoyens estiment en revanche que l'unification ne changera rien.

Pas de doute, les échecs successifs des réunions européennes ont sapé le moral des citoyens de la Communauté et suscité des tensions au sein des Dix. Bien que six Européens sur dix restent satisfaits de leurs partenaires, l'ambiance n'est pas au beau fixe.

Principaux objectifs de la coopération européenne dans les cinq années venir ? 73 % des Européens désignent la création d'emplois. Loin derrière, on trouve la protection sociale — surtout au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Belgique et au Royaume-Uni. Pour le reste, les questions de défense sont essentielles pour 26 % des Français et 24 % des Britanniques, alors que les Grecs, les Italiens et les Irlandais mettent l'accent sur la politique agricole ou sur l'aide aux régions défavorisées (33 % des Grecs et 25 % des Irlandais).

Un intérêt évident pour la recherche scientifique se manifeste en France (24 %), tandis que l'aide au tiers-monde recueille 32 % d'opinions favorables aux Pays-Bas.

En tout cas, plusieurs mesures concrètes soumises à l'approbation des Européens donnent la mesure de l'engagement de chaque pays. D'accord à 82 % pour instaurer un espace judiciaire européen, les citoyens de la Communauté démontrent leur volonté d'opposer un front commun au terrorisme. 93 % des Néerlandais, 90 % des Britanniques et 86 % des Italiens se prononcent pour.

Score comparable pour le passeport européen qui recueille 82 % des suffrages. En tête, les Italiens (93 %) et les Luxembourgeois (92 %), puis les Grecs (88 %), les Français (86 %), les Néerlandais et les Irlandais (82 %). En revanche, 33 % des Danois et 23 % des Britanniques ne veulent pas entendre parler d'un document commun.

Combien d'Européens seraient prêts à troquer leur monnaie nationale contre des Écus ? 66 %, à en croire la moyenne européenne. Mais de nettes divergences apparaissent : si 90 % des Luxembourgeois, 85 % des Italiens et 80 % des Français et des Grecs sont d'accord, les pays à monnaie forte rechignent : 40 % des Danois, 44 % des Britanniques et 34 % des Allemands sont réticents, sans doute parce qu'ils craignent de perdre au change.

Confortable majorité en faveur de l'harmonisation des prestations sociales et de l'ouverture du marché du travail à tous les citoyens européens : respectivement 63 % et 59 % des personnes interrogées sont d'accord. Globalement, les partisans du libre échange l'emportent face aux adeptes du protectionnisme (45 % contre 38 %).

Mais le ton change quand on touche aux symboles de la souveraineté nationale : 58 % des Européens refusent par exemple une diplomatie commune et 59 % ne veulent pas partager leurs médailles olympiques : pour eux, pas question d'envoyer une seule équipe sportive défendre les couleurs de la Communauté.

A signaler cependant qu'au moins 25 % des citoyens européens sacrifieraient volontiers ces symboles du prestige national sur l'autel de l'unification européenne.

(1) Source : *Eurofocus*, 22/84.

Tableau 3A — Sentiments de satisfaction à l'égard de la vie, et de bonheur, selon la dimension subjective de l'agglomération ou l'on vit (1982-1983)

Type d'agglomération à laquelle le répondant estime appartenir	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
Zone rurale ou village	81	(7 212)	23	(7 117)
Ville de petite ou moyenne dimension	79	(6 518)	21	(6 420)
Grande ville	78	(5 445)	20	(5 359)

Source : Données agrégées pour dix pays extraites d'Euro-Baromètre, n° 18 et 19.

rarement importants, mais la structure reste constante à travers le temps et l'espace. La surpopulation, la pollution, le bruit et la criminalité élevée caractérisent la plupart des grandes villes ; ces phénomènes influent défavorablement sur le bien-être subjectif. Il semble toutefois qu'en vivant suffisamment longtemps dans une grande ville, les individus s'y habituent dans une large mesure.

La religion du bonheur

L'appartenance religieuse a été mise en corrélation avec le bien-être subjectif dans un grand nombre d'études. Ceux qui assistent régulièrement aux offices ou qui ont des convictions religieuses tendent à être plus heureux que les autres.

Les données dont nous disposons pour dix pays d'Europe occidentale montrent que cette conclusion ne vaut pas uniquement pour la population américaine, mais qu'elle s'applique universellement, que la religion dominante du pays considéré soit catholi-

que, protestante ou orthodoxe grecque. Qui plus est, les disparités de bien-être subjectif liées aux sentiments religieux sont, comme le montrent les tableaux 4 et 4A, considérablement plus importantes que toutes celles observées jusqu'à présent. Ceux qui assistent aux offices une fois par semaine sont plus satisfaits de la vie à raison de 7 points en moyenne et plus heureux à raison de 9 points que ceux qui ne pratiquent pas. *La religion semble jouer un rôle important dans l'adaptation à l'adversité.*

Les effets du chômage

Arrivés à l'âge adulte, les individus ont plus de chance de changer d'activité professionnelle que de modifier leur niveau d'instruction. On pourrait donc s'attendre à ce que les différences de bien-être subjectif liées à l'activité professionnelle fussent plus importantes. Les données fournies par les tableaux 6 et 6A valident cette hypothèse : l'intervalle de variation du bien-être subjectif est, en l'occurrence,

Tableau 4 — Sentiments de satisfaction générale à l'égard de la vie, et de bonheur, selon la pratique religieuse
Données combinées pour la Communauté européenne de 1975 à 1979

Fréquence de l'assistance aux offices	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
Plus d'une fois par semaine	80	(3 371)	25	(2 359)
Une fois par semaine	81	(16 021)	19	(11 190)
Quelquefois par an	79	(20 805)	17	(14 444)
Jamais	73	(9 910)	16	(7 042)

bien plus important que dans les tableaux précédents. Le chômage représente généralement un changement récent «pour le pire», et cela davantage encore en Europe occidentale qu'aux États-Unis (des taux de chômage élevés sont, en effet, un phénomène récent en Europe). Comme l'on pouvait s'y attendre, les chômeurs se caractérisent par des taux de

satisfaction à l'égard de la vie très nettement inférieurs à ceux de toutes les autres catégories, tant pour les années soixante-dix que pour les années quatre-vingts. Ils se situent de 7 à 10 points au-dessous de l'avant-dernière catégorie et de 25 à 26 points au-dessous de la catégorie au score le plus élevé.

Il est assez intéressant de constater

Tableau 4A — Sentiments de satisfaction à l'égard de la vie, et de bonheur, selon les convictions religieuses (1982)

«Indépendamment du fait que vous êtes pratiquant ou non, diriez-vous que vous êtes quelqu'un de religieux, quelqu'un de non religieux ou un athée convaincu?»

	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général		Pourcentage de «vraiment heureux»	
Estiment être :				
quelqu'un de religieux	78	(6 516)	25	(6 470)
quelqu'un de non religieux	79	(2 188)	19	(2 178)
un athée convaincu	68	(407)	16	(400)

Source : Enquête Euro-Baromètre n° 18, novembre 1982.

**Tableau 5 — Sentiments de satisfaction à l'égard de la vie,
et de bonheur, selon le niveau d'instruction**
Données combinées pour la Communauté européenne de 1975 à 1979

Age du répondant au terme de ses études	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
15 ans ou moins	75	(40 294)	16	(30 637)
De 16 à 19 ans	82	(25 720)	20	(19 915)
20 ans ou plus	81	(8 516)	22	(6 543)
Encore aux études	77	(5 418)	17	(4 170)

que les chômeurs ne constituent pas nécessairement la catégorie la moins bien classée en ce qui concerne le bonheur : au cours des années soixante-dix comme des années quatre-vingts, les individus qui dépendent de l'agriculture pour vivre étaient les moins nombreux à être «vraiment heureux». De plus, durant les deux périodes, les agriculteurs se situaient à l'avant-dernier niveau de l'échelle de satisfaction générale à l'égard de la vie et au dernier niveau quant au bonheur : les

tenants de la croissance zéro ont peut-être raison de déplorer la faible qualité de la vie dans les grandes villes, mais ils semblent se tromper radicalement lorsqu'ils tendent à idéaliser l'agriculture comme mode de vie.

Il est assez frappant d'observer aussi qu'au cours des années soixante-dix les chômeurs ont été légèrement plus nombreux à se considérer comme «vraiment heureux» que les travailleurs manuels (bien que l'écart ne soit que d'environ un point). Dans les

**Tableau 5A — Sentiments de satisfaction à l'égard de la vie,
et de bonheur, selon le niveau d'instruction (1982-1983)**

Age du répondant au terme de ses études	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
15 ans au moins	77	(8 787)	19	(8 659)
De 16 à 19 ans	82	(6 495)	23	(6 412)
20 ans ou plus	84	(2 464)	26	(2 429)
Encore aux études	84	(1 540)	22	(1 512)

Source : Euro-Baromètre n° 18 et 19.

années quatre-vingts, en revanche, les taux de bonheur enregistrés pour les chômeurs se situaient à plusieurs points au-dessous de toutes les autres catégories, à l'exception des agriculteurs. Comment expliquer cette évolution ? Elle pourrait tenir au fait que, dans les années quatre-vingts, un nombre important de chômeurs venaient de perdre leur emploi. En dépit d'une certaine décélération de l'inflation et de l'accroissement des revenus, les taux de chômage en Europe occidentale ont atteint, en 1982-1983, des niveaux record en une génération. La comparaison des effectifs, dans les échantillons retenus, illustre cette tendance : bien que l'échantillon retenu pour l'ensemble des années soixante-dix soit à peu près quatre fois plus important que celui de 1982-1983, le nombre de chômeurs, dans le dernier échantillon, est plus élevé d'environ 75 % que dans les années soixante-dix.

Cette tendance concorde parfaitement avec ce que l'on observe à l'autre extrémité de l'échelle sociale. Dans les années soixante-dix comme dans les années quatre-vingts, les cadres supérieurs et les membres des professions libérales ont enregistré les scores les plus élevés, tant pour la satisfaction à l'égard de la vie que pour le bonheur. Le fait que les dirigeants se classent nettement au-dessus des professions libérales, bien que leurs revenus et leur statut ne soient pas supérieurs, s'explique peut-être par une mobilité professionnelle légèrement plus grande.

Un autre fait intéressant mis en évidence par les tableaux 6 et 6A est le niveau de satisfaction et de bonheur relativement faible enregistré pour les commerçants et les petits patrons.

Etant donné qu'ils exercent fréquemment leurs activités dans un secteur en déclin des économies occidentales, ces petits entrepreneurs éprouvent sans doute certaines frustrations et certaines difficultés, du fait de la concurrence que leur livrent des entreprises organisées à l'échelon régional ou national.

L'influence du revenu

A l'instar des activités professionnelles, le revenu est fixé de manière bien moins permanente que la plupart des autres facteurs analysés jusque-là, ce qui implique que les variations du bien-être subjectif pourraient être relativement importantes d'une catégorie de revenus à l'autre. Le tableau 7 fait apparaître les relations existant entre le revenu et chacune des deux variables dépendantes retenues, les niveaux de revenus étant répartis par quartiles au sein de chaque pays. Le quartile supérieur se caractérise par un niveau de satisfaction supérieur de 15 points et un niveau de bonheur supérieur de 9 points à ceux du quartile inférieur. L'intervalle de variation est donc nettement plus grand qu'entre les sexes ou les classes d'âge et qu'entre les habitants des grandes villes et des petites villes. Compte tenu du fait que les activités professionnelles ont été réparties en un plus grand nombre de catégories, y compris certaines catégories extrêmes avec des effectifs peu élevés (par exemple, la catégorie des chômeurs), l'ampleur de l'intervalle est relativement importante. Cette importance n'est toutefois que relative : pour les deux variables dépendantes, l'écart-type est de l'ordre de 40 points, ce qui, par comparaison, permet de conclure que

Tableau 6 — Sentiments de satisfaction à l'égard de la vie, et de bonheur, selon l'activité professionnelle du chef de famille
Données combinées pour la Communauté européenne de 1975 à 1979

Profession du chef de famille	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
Cadre supérieur	89	(4 803)	28	(3 765)
Membre d'une profession libérale	85	(1 700)	23	(1 328)
Étudiant, appelé sous les drapeaux	79	(855)	22	(716)
Employé	80	(16 391)	19	(12 727)
Ménagère	77	(3 303)	17	(2 475)
Commerçant, artisan	78	(6 543)	15	(5 049)
Ouvrier	76	(23 767)	17	(18 155)
Retraité	74	(14 087)	16	(10 797)
Agriculteur, pêcheur	73	(5 004)	13	(3 767)
Chômeur	63	(981)	18	(802)

Tableau 6A — Sentiments de satisfaction à l'égard de la vie, et de bonheur, selon l'activité professionnelle du chef de famille (1982-1983)

Activité du chef de famille	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
Cadre supérieur	93	(878)	29	(841)
Membre d'une profession libérale	86	(441)	29	(394)
Étudiant, appelé	91	(147)	26	(137)
Employé	86	(3 207)	18	(3 122)
Ménagère	78	(339)	21	(324)
Commerçant, artisan	80	(1 237)	17	(1 184)
Ouvrier	80	(4 089)	19	(3 910)
Retraité	80	(2 586)	19	(2 497)
Agriculteur, pêcheur	75	(911)	11	(843)
Chômeur	68	(692)	13	(635)

Source : Euro-Baromètre n° 18 et 19.

l'intervalle de variation est en l'occurrence très faible. *Le revenu n'explique qu'une modeste partie de la variance du bien-être subjectif.* Comme des études antérieures l'ont fait apparaître, l'argent ne permet d'acheter qu'étonnamment peu de bonheur ou de satisfaction.

L'état de solitude

Un autre facteur qui devrait avoir une incidence considérable sur le bien-être subjectif est l'état civil. Il est peu de choses qui déterminent davantage les événements quotidiens que le fait d'être marié, célibataire, divorcé ou veuf. Dans ce cas également, des changements récents peuvent jouer un rôle important. Le célibat ou le mariage sont des états relativement durables; le répondant-type marié avait convolé depuis un certain nombre d'années au moment de l'enquête; le célibataire était seul depuis toujours. Le veuvage peut être une condition relativement plus

récente (encore qu'en raison des disparités d'espérance de vie et d'âge de nuptialité les veuves aient une probabilité de vivre dans cet état durant une douzaine d'années au moins). Même le divorce a un peu plus de chances d'être le résultat d'un changement récent, étant donné que les divorcés ont plus de probabilités de se remarier que les veufs. Parmi tous les états envisagés, la séparation semble le plus susceptible de résulter d'une modification récente: dans la plupart des cas, elle tend à être une situation de courte durée, précédant un divorce. Le fait de vivre maritalement est une sorte d'image inversée de la séparation: il constitue fréquemment un arrangement à relativement court terme précédant le mariage.

Il reste à répondre à la question capitale de savoir si l'état de mariage rend plus heureux que l'état de célibat. Il s'agit, dans les deux cas, de conditions à relativement long terme, de sorte que le modèle d'ajustement des aspi-

Tableau 7 — Sentiments de satisfaction à l'égard de la vie, et de bonheur, selon le revenu du ménage

Position du revenu du ménage du répondant	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
Quartile inférieur dans le pays considéré	70	(3 816)	19	(3 766)
Deuxième quartile	78	(4 164)	22	(4 121)
Troisième quartile	82	(3 890)	25	(4 027)
Quartile supérieur dans le pays considéré	85	(3 852)	28	(3 873)
Sans réponse	83	(3 311)	27	(3 242)

Source : Échantillon combiné pour dix pays, Euro-Baromètre n° 18 et 19.

rations ne fournit guère d'indications sur celle de ces conditions qui devrait se caractériser par le plus haut niveau de bien-être subjectif. Les résultats empiriques sont en revanche sans équivoque : *les gens mariés tendent à être plus heureux que les célibataires*. Quant aux autres états, le classement théorique semble relativement clair : le veuvage, le divorce et la séparation entraînent des changements qui doivent

ment (tout comme la séparation) est susceptible de résulter d'un changement assez récent, à cela près qu'il s'agit sans doute d'un changement favorable. On pourrait donc s'attendre à ce que cet état se plaçât en tête.

Les tableaux 8 et 8A fournissent les résultats empiriques obtenus pour les années soixante-dix et quatre-vingts. Dans l'ensemble, les données confir-

Le coût de la vie

La vie est environ 40 % plus chère au Danemark et en République Fédérale d'Allemagne qu'en Grèce. C'est ce que révèle une étude comparée des prix à la consommation réalisée par EUROSTAT.

Au quotidien, cela signifie qu'un même panier de marchandises et de services payé 100 FF au Danemark coûtera 95,5 FF en République Fédérale d'Allemagne et seulement 63,3 FF en Grèce.

Le consommateur italien devrait déboursier 71,7 FF, le luxembourgeois 73,9 FF, le belge 79,3 FF, l'irlandais 81,5 FF, le britannique 81,8 FF, le français et le néerlandais 85,8 FF.

En Espagne et au Portugal, les deux pays candidats à l'adhésion, ce même panier coûterait encore moins cher qu'en Grèce. Le consommateur espagnol payerait 59,8 FF et le portugais à peine 50,9 FF, environ la moitié du niveau danois.

Mais les choses pourraient évoluer. Au cours de l'année passée, c'est la Grèce qui avec un taux d'inflation de 17,1 % détenait le record communautaire. Le score italien s'établissait à 11,5 % et l'irlandais à 10,2 %.

Ce sont la République Fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas qui ont affiché les résultats les meilleurs avec des taux d'inflation respectifs de 3,2 et 3,5 %.

Performances moyennes pour les autres pays membres : 5,2 % d'inflation au Danemark, 6,6 % en Belgique, 7,5 % au Luxembourg et 7,8 % en France.

Source : Eurofocus 23/84

futuribles

généralement être perçus comme défavorables. Etant donné que la séparation tend, en règle générale, à résulter du changement le plus récent, il est permis de penser que les gens séparés devraient enregistrer le niveau de bien-être subjectif le plus faible. Les niveaux devraient ensuite s'améliorer, à mesure que l'on passe au divorce, au veuvage, au célibat et au mariage. Le fait de vivre maritale-

ment le modèle d'ajustement des aspirations. On relève assez peu de différences entre les individus vivant dans les deux conditions de relativement longue durée, à savoir les gens mariés et les célibataires (qui constituent, au demeurant, les groupes de loin les plus importants). Comme dans le cas des Américains, les gens mariés tendent, dans les pays de la Communauté européenne, à être à la fois plus heu-

Tableau 8 — Sentiments de satisfaction générale à l'égard de la vie, et de bonheur, selon l'état civil
Données combinées pour la Communauté européenne, de 1975 à 1979

Etat civil du répondant	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
Marié	80	(61 707)	20	(40 358)
Vit maritalement	74	(1 609)	20	(1 202)
Célibataire	75	(20 183)	15	(13 192)
Veuf	71	(6 509)	12	(4 988)
Divorcé	66	(1 266)	10	(976)
Séparé	61	(619)	10	(481)

reux et plus satisfaits de la vie que les célibataires. Toutefois, les différences sont modestes : de 4 à 6 points. Pour les divers états post-conjugaux, l'intervalle de variation se creuse considérablement, et cela dans l'ordre attendu : les personnes séparées occupent systématiquement le dernier rang, avec un écart de 10 à 20 points par rapport aux gens mariés.

Parmi les six catégories retenues, la seule qui n'occupe pas la place attendue est celle des gens «vivant maritalement». On pourrait théoriquement s'attendre à les voir occuper le rang le plus élevé. L'analyse empirique montre que cette catégorie se situe au premier rang du bonheur dans les années quatre-vingts, alors qu'elle tendait auparavant à se placer exactement au

Tableau 8A — Sentiments de satisfaction générale à l'égard de la vie, et de bonheur, selon l'état civil (1982-1983)

Etat civil du répondant	Pourcentage de «satis-faits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
Marié	82	(591)	26	(577)
Vit maritalement	82	(12 185)	24	(12 026)
Célibataire	76	(4 403)	20	(4 345)
Veuf	75	(1 509)	17	(1 484)
Divorcé	69	(406)	11	(402)
Séparé	62	(168)	8	(164)

Source : Euro-Baromètre n° 18 et 19.

même niveau que les répondants mariés, ou légèrement au-dessous. Il conviendrait peut-être de réviser nos conceptions sur cette catégorie de personnes. Bien qu'il s'agisse de couples relativement récents, ces associations ne sont pas toujours satisfaisantes. Celles qui le sont sont aptes à évoluer vers le mariage ; celles qui ne le sont pas sont susceptibles de revenir à la catégorie du célibat. Si l'on considère le fait de «vivre maritalement» comme une sorte de catégorie-filtre on constate que cet état cadre mieux avec le modèle général, mais on comprend mieux aussi pourquoi les gens mariés, contrairement aux légendes bien enracinées, tendent à être légèrement, mais significativement, plus heureux que les célibataires. Quoi qu'il en soit, la catégorie des personnes «vivant maritalement» est en extension croissante : alors qu'elle représentait 1,86 % des échantillons relatifs à 1975-1979, elle entre pour 3,06 % dans les échantillons des années 1982-1983, soit un accroissement de 61 % sur une période d'environ cinq ans.

Les femmes ont de loin le plus de probabilités de connaître l'un des trois états post-conjugaux que les hommes, comme le montre la comparaison des effectifs du tableau 9 : les femmes n'ont pas seulement trois fois plus de chances d'être veuves que les hommes, elles ont en outre près de deux fois plus de chances de divorcer sans se remarier et moitié plus de chances de se séparer de leur conjoint. Toutes choses égales par ailleurs, cette situation devrait rendre les femmes moins satisfaites de la vie qu'elles mènent et moins heureuses que les hommes. Le fait est que les choses ne sont pas égales par ailleurs. Paradoxalement, mais

conformément aux autres résultats de la présente analyse, les femmes tendent à être plus heureuses que les hommes dans presque toutes les catégories.

Cette règle comporte deux exceptions : parmi les veufs, les hommes ont tendance à être légèrement plus heureux, mais la différence est extrêmement faible ; dans la catégorie des personnes séparées, les hommes sont plus heureux et plus satisfaits que les femmes, avec des différences relativement marquées. Comment convient-il d'interpréter ce renversement de position ? Il faut rappeler que la participation des femmes à la population active est un phénomène beaucoup plus récent dans la plupart des pays d'Europe occidentale qu'aux États-Unis ; en outre (et dans une mesure beaucoup plus large qu'aux États-Unis), les femmes, et plus particulièrement les plus âgées d'entre elles, sont moins nombreuses à avoir fait des études secondaires ou supérieures que les hommes. Pour cette catégorie de femmes, les possibilités de carrière sont relativement limitées. Il arrive que leur situation financière soit précaire dans la phase post-conjugale. Il paraît en outre plausible, notamment en Europe occidentale, que la séparation et le divorce soient plus fréquemment demandés par les hommes. Dans ce cas, il n'est pas surprenant que les sentiments négatifs liés à ce type de changement soient plus intenses parmi les femmes que parmi les hommes, surtout au début de la séparation. Après un certain temps cependant, l'ajustement s'opère. Parmi les divorcés et les veufs, les niveaux de bien-être subjectif sont quasiment identiques pour les deux sexes. Etant donné, enfin, que les femmes sont

Tableau 9 — Sentiments de satisfaction générale à l'égard de la vie, et de bonheur, selon le sexe et l'état civil

1. Pourcentage de « satisfaits » ou de « très satisfaits » de la vie en général :

	Hommes		Femmes	
Mariés	79	(31 101)	81	(30 608)
Vivant maritalement	73	(776)	75	(833)
Célibataires	74	(10 885)	75	(9 298)
Veufs	72	(1 391)	70	(5 118)
Divorcés	65	(425)	66	(841)
Séparés	67	(247)	57	(372)

2. Pourcentage de « vraiment heureux » :

	Hommes		Femmes	
Mariés	18	(20 321)	22	(20 037)
Vivant maritalement	21	(575)	19	(627)
Célibataires	13	(7 157)	17	(6 035)
Veufs	13	(1 058)	12	(3 930)
Divorcés	10	(335)	9	(641)
Séparés	13	(183)	8	(298)

Source : Données combinées extraites des enquêtes Euro-Baromètre n° 3 à 12 (1975-1979). Les pourcentages sont pondérés en fonction de la population ; les effectifs non pondérés figurent entre parenthèse.

généralement un peu plus heureuses et plus satisfaites que les hommes au sein des grandes catégories des « gens mariés » et « célibataires », on constate, au total, une propension faible mais constante chez les femmes à exprimer un niveau de bien-être subjectif plus élevé que ne le font les hommes.

Les effets de la récession

Toutes les données analysées jusqu'à présent tendent à confirmer le modèle d'ajustement des aspirations et semblent indiquer que les faibles varia-

tions inter-groupes constatées sont imputables, dans une large mesure, à des changements récents. Comme on pouvait le supposer intuitivement, nous avons, par exemple, découvert un lien entre niveaux de revenus et niveaux de bien-être subjectif, mais nous avons aussi constaté que les différences entre quartile supérieur et inférieur n'étaient que de 10 à 15 points. Quelle est l'incidence réelle des changements récents sur la situation financière des individus ? Le tableau 10 fait apparaître les niveaux relatifs de bonheur et de satisfaction de différents groupes de personnes

ayant répondu à la question suivante : « Par rapport à ce qu'elle était il y a douze mois, estimez-vous que la situation financière de votre ménage est actuellement :

- bien meilleure
- un peu meilleure
- inchangée
- un peu moins bonne
- bien moins bonne ? »

Fin 1982, lorsque cette question a été posée, les personnes estimant que la situation s'était dégradée était près de trois fois plus nombreuses que celles qui considéraient qu'elle s'était améliorée. Toutefois, les variations entre les groupes sont nettement plus importantes que celles qui ont été relevées dans la plupart des analyses précédentes : les écarts entre les pourcentages atteignent 28 points dans le cas des niveaux de satisfaction et 25 points dans le cas des niveaux de bonheur. Les changements récents de la situation financière semblent donc

avoir des répercussions importantes sur le bien-être subjectif des individus.

Les changements à long terme

Les données confirment notre hypothèse relative à l'impact des changements à court terme : les individus semblent s'adapter aux circonstances lorsqu'elles durent un certain temps. Mais qu'en est-il des changements à long terme ? Nous avons supposé que les situations qui persistent peuvent entraîner une modification du système de valeurs d'une génération à l'autre, avec apparition de nouveaux domaines prioritaires pour des segments donnés de la population. A cet égard, des études antérieures ont fait ressortir que les individus ayant connu des niveaux élevés de sécurité économique et physique au cours de leurs années de formation tendent à considérer la sécurité matérielle comme un fait acquis et accordent la

Tableau 10 — Sentiments de satisfaction générale à l'égard de la vie, et de bonheur, selon les changements récents de la situation financière des répondants

Evolution de la situation du répondant au cours des douze dernier mois	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
Bien meilleure	85	(270)	37	(270)
Un peu meilleure	81	(1 205)	21	(1 185)
Inchangée	83	(3 944)	19	(3 887)
Un peu moins bonne	74	(2 795)	14	(2 779)
Bien moins bonne	57	(1 119)	12	(1 119)

Source : Euro-Baromètre n° 18 (novembre 1982). Pour plus de détails sur l'échantillonnage et le travail d'enquête, on se reportera aux documents de l'ICPSR (Ann Arbor) et des BASS (Louvain-la-Neuve).

**Tableau 11 — Niveaux de revenu correspondant
aux différents types de valeurs**
(Revenu global du ménage, ventilé par quartile au sein de chaque pays)

	Matérialistes (N = 3 440)	Mixtes (4 806)	Post- matérialistes (1 158)
Quartile supérieur	14 %	21%	26 %
Deuxième quartile	19	20	22
Troisième quartile	24	21	17
Quartile inférieur	25	19	17
Sans réponse	18	18	19

Source : Enquête Euro-Baromètre n° 19, avril 1983.

priorité absolue à des objectifs «post-matérialistes» (8). Théoriquement, les valeurs «post-matérialistes» sont en partie le fruit d'un niveau de sécurité économique relativement élevé. On devrait donc relever un plus grand nombre d'individus de type «post-matérialiste» parmi les couches socio-économiques supérieures que parmi les autres. Le tableau 11 indique les niveaux de revenu correspondant aux différents types de valeurs, mesurés selon des méthodes exposées ailleurs (9). Le tableau 12 fait apparaître les relations entre la situation professionnelle et les différents types de valeurs.

Les données sont strictement conformes aux hypothèses. Les individus prônant des valeurs «post-matérialistes» ont environ moitié plus de chances de figurer dans les deux quartiles supérieurs de revenus que les «maté-

rialistes», et à peu près deux fois plus de chances d'occuper une situation intéressante. Au tableau 12, tout comme au tableau 6, les activités professionnelles sont classées en partant de celles qui enregistrent le score le plus élevé en matière de bien-être subjectif, c'est-à-dire en partant exactement de l'endroit où les «post-matérialistes» sont le plus massivement représentés. La corrélation avec le niveau d'instruction est plus étroite encore : la probabilité d'avoir fait des études secondaires ou supérieures est deux fois plus élevée parmi les «post-matérialistes» que parmi les «matérialistes».

Le profil post-matérialiste

En se fondant sur des critères de revenu, d'activité professionnelle et

(8) INGLEHART, Ronald. — *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles among Western, Publics.* — Princeton, Princeton University Press, 1977. «Post-Materialism in an Environment of Insecurity». — *American Political Science Review*, 1981, n° 75.

(9) INGLEHART, Ronald. — *The Silent Revolution.* op. cit.

de niveau d'instruction, on pourrait donc s'attendre à ce que les «post-matérialistes» occupent un rang élevé dans l'échelle du bien-être subjectif : il est tout à fait évident qu'ils constituent une catégorie relativement privilégiée.

Notre cadre théorique a cependant des implications tout à fait différentes. Dans notre raisonnement, les «post-matérialistes» sont précisément ce qu'ils sont parce qu'ils considèrent la sécurité économique comme allant de

projective, leur système de priorités tendant à être orienté vers des objectifs non matériels. En résumé, malgré des niveaux de revenu, d'activité professionnelle et d'instruction relativement élevés, on ne doit pas s'attendre à ce que les «post-matérialistes» enregistrent aussi des niveaux élevés de bien-être subjectif.

Les tableaux 13 et 13A mettent en évidence les relations entre les types de valeurs et le bien-être subjectif dans

Tableau 12 — **Relations entre activité professionnelle et types de valeurs**
(Profession du chef de famille)

	Matérialistes (N = 3 440)	Mixtes (4 806)	Post- matérialistes (1 158)
Cadre supérieur	3 %	6 %	11 %
Membre d'une profession libérale	2	3	4
Étudiant	—	1	3
Employé	19	24	30
Ménagère	3	3	2
Commerçant, artisan	9	9	7
Ouvrier	27	25	24
Agriculteur, pêcheur	4	3	1
Retraité	27	19	11
Chômeur	5	6	6
	24 %	34 %	48 %

Source : Enquête Euro-Baromètre n° 19, avril 1983.

soi. Il s'agit d'une catégorie qui a connu des conditions économiques relativement favorables sur une longue période et même durant toute leur vie, pour la génération d'après guerre. Par conséquent, les niveaux relativement élevés de revenu, d'instruction et d'activité professionnelle qui les caractérisent ne doivent pas aller de pair avec des niveaux particulièrement élevés de satisfaction sub-

les pays de la Communauté européenne au cours des années soixante-dix et quatre-vingts. Le système de valeurs personnel présente une structure qui se rapproche davantage de celle des attributs stables tels que le sexe, que de celles des caractéristiques relativement variables telles que le revenu : on ne trouve pratiquement aucune variation entre les trois types de valeurs, en dépit de disparités

Tableau 13 — Sentiments de satisfaction à l'égard de la vie, et de bonheur, selon le type de valeurs prioritaires
Données combinées pour la Communauté européenne de 1975 à 1979

Type de valeurs	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
Matérialistes	79	(16 590)	16	(12 594)
Mixtes	78	(22 126)	18	(17 605)
Post-matérialistes	75	(4 542)	17	(3 738)

importantes en matière de contexte social. Dans les années soixante-dix, les «post-matérialistes» étaient, dans l'ensemble, légèrement *moins* satisfaits de leur vie que les «matérialistes» ou les individus attachés à des valeurs mixtes. Dans les années quatre-vingts, ils se situent légèrement au-dessus des matérialistes tout en restant en-deçà des individus à système de valeurs mixtes ; les écarts sont cependant minimes et ils ne vont du reste pas systématiquement dans le même sens. On pourrait même aller jusqu'à dire qu'il n'y a en fait aucune

différence entre les types de valeurs tant sur le plan de la satisfaction générale à l'égard de la vie que sur celui du bonheur. Il est intéressant de noter que, s'il n'existe pratiquement pas de disparités entre les *niveaux* de bonheur, on n'en relève pas moins des écarts marquants sur ce qui rend heureux les tenants des différents systèmes de valeurs. Le tableau 14 présente les réponses à une question complémentaire, posée en avril 1983, à la suite de celle se référant au bonheur :

«*Quand vous pensez au bonheur,*

Tableau 13A — Sentiments de satisfaction à l'égard de la vie et, de bonheur, selon le type de valeurs prioritaires (1982-1983)

Type de valeurs	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
Matérialistes	78	(6 604)	19	(6 515)
Mixtes	81	(9 701)	23	(9 583)
Post-matérialistes	80	(2 163)	21	(2 120)

Source : Euro-Baromètre n° 18 et 19.

Tableau 14 — **La signification du bonheur selon le type de valeurs prioritaires**

«*Quand vous pensez au bonheur, qu'est-ce que cela évoque pour vous?*»... «*Et en deuxième lieu?*»... «*Et en troisième lieu?*»

Items disproportionnellement choisis par : «Matérialistes» «Post-matérialistes»	Matérialistes (N = 3 440)	Mixtes (4 807)	Post- matérialistes (1 158)
	Faire des choses intéressantes	9 %	14 %
Bien s'entendre avec ses amis	9	13	22
Avoir assez de temps libre	5	7	11
Avoir l'estime des gens	7	12	15
Sentir que l'on est utile aux autres	13	9	26
Une vie de couple réussie	49	47	37
Une bonne santé	87	80	65
L'harmonie de la famille	49	44	36
Avoir assez d'argent pour vivre convenablement	43	38	31
Avoir des enfants	24	22	16

Source : Euro-Baromètre n°19.

qu'est-ce que cela évoque surtout pour vous ? Et en deuxième lieu ? Et en troisième lieu ?»

Les «post-matérialistes» ont une tendance plus marquée à mentionner des activités intéressantes ou socialement utiles, le fait de jouir de l'estime des autres et de bien s'entendre avec ses amis, de même que le temps libre. Les «matérialistes» insistent généralement davantage sur l'importance du mariage, de la vie de famille, des enfants, de la santé et des ressources financières. La percée du post-matérialisme tend à dissocier les sources du bonheur, non seulement de l'argent et de la santé, mais aussi de la vie de famille, et à les situer dans un cadre plus vaste d'activités sociales et de loisirs. L'importance décroissante accordée au mariage, de même que le flé-

chissement spectaculaire des courbes de natalité dans toute l'Europe occidentale, au cours des deux dernières décennies, pourraient bien être liés à un glissement vers des valeurs post-matérialistes.

Un consensus du bien-être ?

L'évolution des relations entre le bien-être subjectif et certaines variables représentatives du contexte social, telles que le revenu et l'âge, au cours des quelques dernières décennies, doit nous rendre attentifs au fait que nos données ne reflètent elles-mêmes qu'une tranche relativement limitée de l'expérience humaine. Dans des sociétés moins prospères, où prédominent des valeurs matérialistes, les relations entre bien-être subjectif et revenu pourraient être

nettement plus étroites que dans les sociétés industrielles avancées des années soixante-dix et du début des années quatre-vingts. Les données dont on dispose pour la Grèce semblent confirmer cette hypothèse : dans ce pays, qui est de loin le moins nanti de la Communauté européenne, on relève une corrélation relativement étroite entre le revenu et le bien-être subjectif.

Les conclusions suivantes semblent toutefois valables pour la plupart des nations occidentales durant la période 1973-1983 :

— Le niveau de bien-être subjectif varie à peine entre des groupes présentant des caractéristiques stables, telles que le sexe.

— Le niveau de bien-être subjectif varie entre des groupes présentant des caractéristiques moins permanentes, telles que le niveau de revenu ou l'état civil ; mais, même dans ce cas, l'ampleur des variations reste étonnamment modeste.

— Le niveau de bien-être subjectif enregistre des variations relativement importantes en cas de *changements*

récents du niveau de revenu ou de la situation de couple des individus.

Ces résultats correspondent précisément aux anticipations fondées sur le modèle d'ajustement des aspirations, selon lequel les aspirations des individus s'adaptent progressivement aux modifications survenues dans leur situation objective, et cela de manière à maintenir un certain équilibre entre l'anxiété et le plaisir. Il semble, en outre, qu'à très long terme — le temps nécessaire à la formation d'une nouvelle génération — le changement des conditions objectives entraîne des glissements de valeurs tendant à redéployer les sources personnelles du bonheur, et qu'un tel changement soit même capable d'influer sur le rôle des variables représentatives du contexte social dans la recherche du bonheur.

Dans un prochain article, nous nous efforcerons d'expliquer pourquoi, en dépit du fait que le bien-être subjectif varie si peu d'une catégorie sociale à l'autre, voire d'une période à l'autre, on observe de si grandes différences de niveau de satisfaction d'une nation à l'autre.

ESPRIT

Traversées du XX^e siècle

«Les guerres mondiales — et locales —, le national-socialisme, le stalinisme — et même la destalinisation —, les camps, les chambres à gaz, les arsenaux nucléaires, le terrorisme et le chômage — c'est beaucoup pour une seule génération, n'en eût-elle été que témoin» (E. Lévinas).

Boris Souvarine et La Critique sociale,

Georges Bataille, Jules Monnerot et le Collège de sociologie

Raymond Aron, Jean-Paul Sartre, Edgar Morin et Arguments

Jacques Lacan, Claude Lévi-Strauss, Michel Foucault et les sciences sociales

Emmanuel Lévinas...

Mai 1984, 58 F

Esprit : 19, rue Jacob, 75006 Paris

Prospective industrielle et planification stratégique

Cours de 18h15 à 20h30 au CNAM (Salle 39-3-45), 2 rue Conté,
75003 Paris — Renseignements auprès de Michel Godet, Professeur
Associé. Tél 271 24 14 p. 530. CNAM, 292 rue Saint-Martin,
75141 Paris Cédex 03

L'objet du cours est de présenter les différentes méthodes d'analyse, de prospective et de planification qui sont nécessaires pour orienter les choix stratégiques des entreprises et des administrations dans un environnement turbulent. Le cours comprend trois parties :

1^e partie : les méthodes d'analyse et de prospective

- Prospective et prévision : définitions, utilité et limites.
- Les méthodes qualitatives, analyse structurelle...
- Les méthodes d'experts (delphi, cross impact)
- La méthode des scénarios.

2^e partie : la planification stratégique et ses méthodes

- Objectifs et fonctions de la planification
- Le diagnostic ses forces et faiblesses
- Le positionnement stratégique et ses méthodes (B.C.G. — A.D.L. — PIMS...)
- L'environnement stratégique : évolution et actions possibles
- Le processus de planification
- Étude de cas d'entreprises privées et publiques

3^e partie : les mutations de l'environnement stratégique

- Les grandes tendances de l'économie mondiale
- Les changements technologiques majeurs prévisibles : impacts socio-économiques
- L'enjeu industriel mondial — Forces et faiblesses de la France
- Changement social et perspectives socio-économiques

Synthèse

- Tendances probables et incertitudes majeures auxquelles les entreprises vont être confrontées
- Stratégies de souplesse et d'adaptabilité — mobiliser l'intelligence de l'entreprise

Le développement dans le monde 1984

Les économies des pays en développement peuvent connaître à nouveau une croissance supérieure à 5 % par an, mais ce résultat dépendra de la politique adoptée par les pouvoirs publics tant dans les pays développés que dans les pays en développement. C'est là la principale conclusion de la première partie du *Rapport sur le développement dans le monde 1984* publié en juillet 1984 par la Banque Mondiale (1)

Deux scénarios sur l'économie mondiale

Cette dernière présente deux scénarios destinés à illustrer les possibilités d'évolution de l'économie mondiale.

Selon l'hypothèse haute, le PIB des pays industriels augmentera de 4,3 % par an en 1985-95. Le chômage diminuera de façon régulière, l'inflation atteindra en moyenne 4,3 % par an (3,5 % en dollars), les déficits budgétaires seront réduits et les taux d'intérêt nominaux tomberont à 6 %. Le PIB des pays en développement augmentera d'environ 5,5 % par an et

le commerce mondial d'environ 7 % par an en valeur réelle. La capacité de service de la dette de ces pays s'améliorera et les conditions leur permettront de contracter un volume important de nouveaux emprunts.

Selon l'hypothèse basse, le PIB des pays industriels progressera de 2,5 % seulement par an, l'inflation sera en moyenne de 6 % par an, le chômage et les déficits budgétaires resteront élevés et les taux d'intérêt nominaux s'établiront en moyenne à 9,5 %. La croissance du PIB des pays en développement n'atteindra que 4,7 % par an. Dans l'hypothèse basse, selon le rapport, la lenteur de la croissance dans les pays industriels placera l'économie mondiale «sur le fil du rasoir».

Les conditions de la croissance

D'après le rapport, les pays industriels pourront retrouver la croissance de la productivité et les niveaux d'emploi élevés qu'ils ont atteints pendant les années 50 et 60 s'ils adoptent des politiques favorables. Le rapport offre un

(1) Banque Mondiale. — *Rapport sur le développement dans le monde 1984*. — Washington, Banque Mondiale, 320 pages. (Distribué en France par les Editions Economica).

Résultats obtenus en moyenne par les pays industriels et les pays en développement, 1960-956 (variations annuelles moyennes en pourcentages)					
	1960-73	1973-79	1980-85	1985-95	
				Hypothèse haute	Hypothèse basse
Pays industriels					
Croissance du PIB	4,9	2,8	1,9	4,3	2,5
Taux d'inflation ^a	6,1	9,9	2,3	4,3	6,8
Taux d'intérêt réel ^{b,c}	2,5	0,7	5,2	2,5	3,5
Taux de prêt nominal ^c	5,8	8,4	11,6	6,0	9,5
Pays en développement ^d					
Croissance du PIB	6,3	5,2	2,8	5,5	4,7
Pays à faible revenu					
Asie	5,9	5,2	5,8	5,3	4,6
Afrique	3,5	2,1	1,7	3,2	2,8
Importateurs de pétrole à revenu intermédiaire					
Principaux exportateurs de biens manufacturés	6,7	5,8	1,6	6,3	5,2
Autres pays	5,3	4,3	1,9	4,3	3,8
Exportateurs de pétrole à revenu intermédiaire	6,9	4,9	2,4	5,4	4,7
Croissance des exportations ^e	6,3	3,1	5,5	6,4	4,7
Biens manufacturés ^e	14,9	10,6	8,1	9,7	7,5
Produits primaires ^e	5,0	0,9	4,0	3,4	2,1
Croissance des importations ^e	6,4	5,9	3,2	7,2	5,1

Note: Les prévisions des taux de croissance sont fondées sur un échantillon de 90 pays en développement.

a. L'inflation aux États-Unis est de 3,5% par an dans l'hypothèse haute et de 6% dans l'hypothèse basse. Mais pour les pays industriels dans l'ensemble, ce taux est plus élevé en dollars parce qu'on suppose que le dollar se dépréciera de 13% entre 1985 et 1990.

b. Moyenne des taux sur les effets en dollars à trois mois sur l'euro-marché, pour les périodes 1960-73 et 1973-79, corrigée du taux de variation du déflateur du PIB des États-Unis.

c. Taux annuel moyen.

d. Non compris l'Afrique du Sud.

e. Les taux de croissance historiques se rapportent à la période 1965-73 et 1973-80.

Source: Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1984*.

certain nombre de recommandations aux pays industriels.

— Pour éviter le retour de l'inflation et des taux d'intérêt élevés, les pays devraient réduire leurs déficits budgétaires. Tant que les anticipations inflationnistes n'auront pas disparu, il ne

sera pas possible d'assouplir la politique monétaire.

— Les pays devraient accepter et favoriser les transformations économiques en limitant leurs interventions sur le marché du travail, en éliminant progressivement les subventions aux

industries en perte de vitesse et en maintenant un système commercial ouvert — conditions essentielles pour résoudre le problème de la dette.

Selon le rapport, les pays en développement peuvent compenser en partie les effets du ralentissement de la croissance des pays industriels en améliorant leurs propres politiques — c'est-à-dire en relevant leurs taux d'épargne et d'investissement, en augmentant et en diversifiant leurs exportations et en tirant mieux parti de leurs importations. Les pays en développement doivent donc :

— éviter la surévaluation de la monnaie ;

— encourager l'exportation et promouvoir un remplacement efficace des importations ;

— réduire les autres distorsions des prix dues aux politiques qui entravent le fonctionnement de leur économie.

A l'échelon international, un mouvement de libéralisation des échanges et une expansion des prêts commerciaux et de l'aide contribueraient à redonner de l'élan à l'économie mondiale

Endettement

Le rapport montre que la croissance de l'économie mondiale et un système commercial ouvert sont essentiels pour résoudre le problème de la dette. Dans l'hypothèse haute citée dans le rapport, un gonflement substantiel du montant des emprunts est compatible avec l'amélioration du service de la dette des pays en développement, car le taux d'intérêt nominal est moindre que dans l'hypothèse basse et les recettes d'exportation progressent plus rapidement. Dans l'hypothèse basse, les recettes d'exportation

s'accroissent à peine plus vite que les taux d'intérêt et les prêts nets tombent pendant la période pour permettre aux pays débiteurs d'atteindre les coefficients du service de la dette recherchés. Aussi, de nombreux pays en développement finissent-ils par transférer chaque année des ressources aux pays industriels. Si en outre ces derniers renforcent considérablement la protection, la coopération entre bailleurs de fonds et emprunteurs à toutes chances de prendre fin. Le rapport indique que «la perspective à long terme de recevoir des flux de capitaux insuffisants pour assurer les paiements d'intérêts, conjuguée à une croissance lente des recettes d'exportation (comme prévu dans l'hypothèse basse), implique un service de la dette économiquement, et par conséquent politiquement, coûteux».

Croissance démographique et développement

La seconde partie du rapport est cette année consacrée à la croissance démographique que la Banque Mondiale désigne comme un danger majeur.

L'accroissement de la population mondiale s'est accéléré, surtout dans les pays en développement, passant de 0,5 % par an à 1 % pendant la première moitié du XX^e siècle, pour atteindre ensuite le rythme sans précédent de 2 % par an. Sur les 80 millions d'habitants supplémentaires que comptera le monde en 1984, 70 millions vivront dans ces pays qui regroupent dès à présent les trois quarts de la population mondiale de 4,8 milliards d'habitants. Dans les pays en développement, les taux d'accroissement de la population ont

quelque peu ralenti, tombant à environ 2% aujourd'hui après avoir culminé à 2,4% en 1965. Mais l'accroissement démographique ne continuera pas, dit la Banque, à ralentir de lui-même; il faudra pour cela poursuivre et renforcer les mesures visant à réduire la fécondité. D'après les dernières projections démographiques, qui supposent que la fécondité continuera de baisser, la population atteindra près de 10 milliards en 2050 et ne se stabilisera à 11 ou 12 milliards qu'aux alentours de 2150.

Le rapport dit que l'accroissement rapide de la population est un problème de développement pour plusieurs raisons :

— plus la croissance démographique s'accélère, plus les ressources par habitant diminuent, d'où la difficulté d'investir dans l'amélioration des ressources humaines, c'est-à-dire dans l'éducation et les qualifications professionnelles;

— dans un grand nombre de pays, là où la population vit encore en grande partie de l'agriculture, la poussée démographique menace un équilibre déjà précaire entre les ressources

naturelles et la population;

— un accroissement rapide de la population ajoute encore aux difficultés que pose la gestion des mutations économiques et sociales, comme en témoignent les problèmes soulevés par l'expansion phénoménale des villes dans les pays en développement.

Baisse de la fécondité

Le rapport souligne qu'il est non seulement souhaitable mais possible de ralentir le taux de croissance démographique. Il constate, dans de nombreux pays, que l'action des pouvoirs publics peut effectivement réduire la fécondité et que les mesures prises aident les couples à choisir en connaissance de cause la dimension de leur famille, et ce au mieux de leurs intérêts. Parmi les arguments invoqués, la Banque indique que :

— Lorsque l'accès à l'éducation et aux services de santé s'améliore, les parents peuvent espérer que quelques-uns de leurs enfants atteindront l'âge adulte en bonne santé et pourront trouver un emploi.

— Des possibilités d'éducation et

Trois façons de considérer l'évolution démographique

Les trois graphiques ci-contre illustrent trois façons distinctes d'envisager la croissance démographique passée et actuelle. Quoique différents en apparence, ils reposent sur les mêmes faits.

Le graphique du haut indique l'évolution du chiffre absolu de la population mondiale entre 9000 avant J.-C. (début de l'ère agricole) et la fin du XX^e siècle. Le graphique du milieu illustre les taux de croissance démographique entre 1750 et l'an 2000. Celui du bas, comme celui du haut, montre comment le chiffre de la population a évolué, mais en remontant à 1 mil-

lion d'années avant J.-C. — et sur une échelle logarithmique.

Les trois graphiques produisent chacun une impression extrêmement différente. Celui du haut donne le sentiment qu'une énorme explosion démographique est survenue peu après 1750 (début de l'ère industrielle). La courbe passe presque à la verticale en l'an 2000, et ne semble pas devoir s'arrêter. Le graphique du milieu montre que ces hausses récentes et spectaculaires résultent de taux de croissance relativement faibles mais qui s'accroissent; la croissance annuelle, qui était d'environ

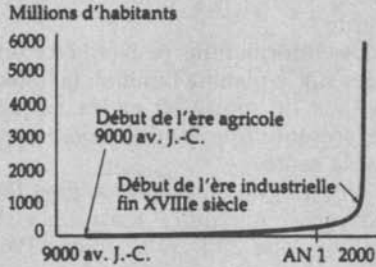
0,4% entre 1750 et 1800, a augmenté régulièrement pour atteindre 0,8% en 1900-1950, puis est passé brusquement à 1,7% entre 1950 et 1975. La courbe est ascendante, mais elle semble s'être affaïssée récemment; les conséquences de la croissance démographique semblent donc moins effrayantes que dans le graphique du haut.

Celui du bas indique qu'à la veille de l'ère agricole, la population mondiale était inférieure à 10 millions d'habitants; dans un premier temps, la population a progressivement augmenté jusqu'à ce qu'elle ait atteint la limite de charge permise par la chasse et la cueillette. La deuxième poussée démographique a commencé lors de l'adoption de l'agriculture et de l'élevage. Là encore, mais plus rapidement que la première fois, elle a fini par atteindre un seuil, et la population s'est stabilisée vers 300 millions d'habitants au cours du premier millénaire de notre ère. A la fin du XVIII^e siècle, la révolution industrielle a déclenché un troisième accès de croissance, qui est parti de beaucoup plus haut, et a duré beaucoup moins longtemps, mais sur une échelle logarithmique, il ne semble ni plus rapide ni plus inhabituel que les phases de croissance précédentes.

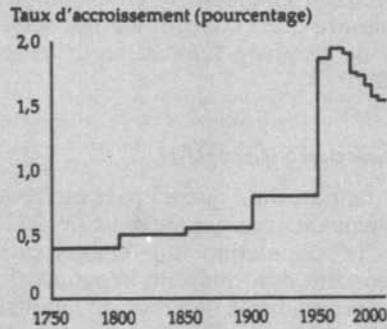
Quel est le graphique qui illustre le plus exactement les faits passés et les perspectives d'avenir? Celui du haut met l'accent sur le caractère particulier de l'évolution récente et montre qu'elle s'écarte de millénaires d'histoire démographique. Il communique une impression de crise. Celui du milieu souligne l'accélération substantielle du rythme de croissance, surtout au cours du dernier quart de siècle, responsable de cette augmentation de la population, et il montre également que cette tendance s'est inversée. Il suggère qu'il est possible de gérer la croissance démographique. Le graphique du bas montre que l'on atteindra probablement un équilibre entre la population et les ressources, soit par suite d'une baisse des taux de natalité, soit par suite d'une augmentation regrettable des taux de mortalité. Il souligne la nécessité d'agir sur la natalité pour atteindre cet équilibre.

Source: Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1984*.

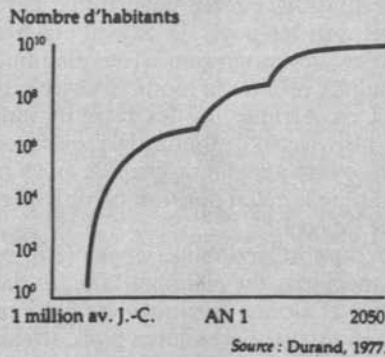
Population mondiale 9 000 av. J.-C. — 2 000 de notre ère



Population mondiale 1750 — 2000



Population mondiale 1 million av. J.-C. — 2050 de notre ère



Source: Durand, 1977.

d'emploi peuvent être offertes aux femmes, pour qui, sinon, les enfants sont la seule source de considération et de sécurité.

— Des informations peuvent être diffusées sur le planing familial, la baisse des taux de mortalité et les risques que présente une famille nombreuse pour la santé.

En fait, un grand nombre de pays ont déjà réussi à réduire leurs taux de natalité — de 20 à 50 % depuis 1965 — par exemple, au Sri Lanka, en Tunisie, au Mexique, en Inde, en Corée, en Thaïlande et en Colombie, à mesure que l'éducation et les services de planning familial se développaient.

Planning familial

Le rapport note que 85 pays en développement, regroupant plus de 90 % de la population du tiers-monde, accordent désormais un appui officiel aux programmes de planning familial. D'énormes progrès ont été accomplis dans les domaines de l'information et de la généralisation des services, mais il reste dit-il, encore beaucoup à faire dans tous les pays. 27 pays n'ont pas encore de programmes de planning familial ; près de la moitié d'entre eux sont en Afrique, où les revenus sont les plus bas du monde, la croissance démographique la plus rapide et où le planning familial pourrait offrir le plus d'avantages...

Le rapport examine également le financement du planning familial par l'État et donne quelques estimations des montants nécessaires pour atteindre certains objectifs de baisse de la

fécondité. Étant donné que les dépenses de population représentent actuellement moins de 1 % du budget de l'État, il en faudrait peu pour accroître considérablement la portée des services. Il en va de même pour l'aide extérieure puisque moins de 2 % de l'aide publique est actuellement affectée aux programmes de population.

Conclusion

Qu'il s'agisse de la croissance économique ou de la population, soutient le rapport, les écarts entre pays tiennent dans une large mesure aux différences dans l'action des pouvoirs publics. La fécondité a reculé davantage et plus vite en Colombie, où les programmes de planning familial ont reçu l'appui du Gouvernement dès la fin des années 60, qu'au Brésil, pays plus riche, où l'intervention du Gouvernement central est minime. Sa baisse a été plus prononcée en Égypte et en Tunisie, pays qui se sont fixés des objectifs démographiques, que chez leur voisin plus riche, l'Algérie. Les progrès ont été plus nets en Inde qu'au Pakistan, alors que le revenu par habitant est faible dans ces deux pays, mais au Pakistan, la politique démographique n'a pas fait l'objet d'un effort aussi soutenu qu'en Inde en cours des deux dernières décennies. Étant donné que la pauvreté et la poussée démographique forment un cercle vicieux, pays donateurs et pays en développement doivent unir leurs efforts pour freiner l'accroissement de la population. Telle est la conclusion d'un rapport dont les thèses ne manqueront pas d'être contestées.

Approvisionnement en vivres pour une population mondiale en expansion

La crise alimentaire de 1972-74 a créé une atmosphère de catastrophe imminente et un regain d'intérêt pour le pessimisme malthusien. Plus récemment, certains auteurs, se fondant sur le succès du progrès technique dans l'agriculture, sont arrivés à la conclusion que le monde dans son ensemble était capable de produire suffisamment de vivres pour nourrir les générations futures jusqu'à la fin de ce siècle et pendant une bonne partie du siècle prochain. Le principal problème n'est pas celui de la production alimentaire à l'échelle mondiale mais celui de la possibilité, pour les nations, les différentes catégories à l'intérieur des nations et les individus, de se procurer assez d'aliments pour avoir une alimentation saine.

Dans la plupart des pays, et en particulier dans ceux à faible revenu, les céréales ou les céréales secondaires constituent l'aliment de base et entrent pour moitié environ dans la consommation alimentaire totale des pays en développement. Au cours des 30 dernières années, la production mondiale de céréales a doublé et, d'après le rapport de la FAO, *Agriculture : Horizon 2000*, elle pourrait doubler à nouveau d'ici à l'an 2000. Une étude américaine, «The Global 2000 Report to the President», arrive à la même conclusion : pour doubler en 20 ans, la production céréalière mondiale doit augmenter d'environ 3,5 % par an.

En ce qui concerne la demande, des projections relativement anciennes indiquaient que la demande de céréales pour la consommation humaine et l'alimentation du bétail augmenterait de 3 à 3,5 % par an, suivant les hypothèses retenues pour l'accroissement de la population et des revenus. Certaines projections plus récentes laissent prévoir une croissance beaucoup plus lente de la demande mondiale. D'après l'étude intitulée : *Perspectives à long terme des céréales* du Conseil international du blé, par exemple, la demande mondiale de céréales augmente-

rait de 50 % d'ici à l'an 2000, ce qui équivaut à environ 23 % par an. C'est la conclusion à laquelle arrive également un rapport du Département de l'agriculture des États-Unis. Ces deux études contenaient des projections concernant la qualité de céréales destinées à l'alimentation du bétail. La Banque Mondiale, quant à elle, projette une croissance moyenne de la demande de céréales d'environ 2,6 % par an.

Si ces projections à l'échelle de la planète ont un caractère optimiste, il en va tout autrement des évaluations qui concernent des groupes de pays, des pays particuliers et les ménages. Plusieurs études laissent prévoir en effet un élargissement de l'écart entre l'offre et la demande intérieures dans les pays en développement, sous l'effet notamment d'une croissance rapide et continue de la population et des revenus. Les pays à économie planifiée risquent eux aussi de continuer à enregistrer un déficit. La production des pays industriels devrait augmenter, quoique plus lentement que par le passé, tandis que la demande devrait progresser à un rythme de plus en plus lent avant de se stabiliser. A l'échelon national et à celui des ménages, les perspectives sont encore plus diverses. Plusieurs pays industriels ne produisent pas assez de céréales ni de produits alimentaires pour répondre à la demande intérieure, mais leur sécurité alimentaire est assurée, car les recettes qu'ils tirent de leurs exportations non-alimentaires suffisent généralement — et même au-delà — à financer leurs importations de produits alimentaires. Ces pays ont en outre des circuits de distribution efficaces, encore que les couches les plus pauvres ne soient pas totalement à l'abri des privations. Pour certains des pays en développement, l'avenir est plus incertain. D'après des estimations de la FAO, il semblerait que 29 pays en développement risquent, en l'an 2000, de ne pouvoir suffire à leurs propres besoins malgré l'utilisation d'engrais, de semences

et autres intrants correspondant à un niveau de technologie «intermédiaire» (ensemble élémentaire comprenant des engrais, des semences sélectionnées et certaines mesures simples de protection des sols). Beaucoup de ces pays sont des pays africains, où la technologie n'a probablement pas atteint le niveau «intermédiaire». Dans les autres régions, ce groupe comprend l'Afghanistan, le Bangladesh, El Salvador, Haïti et la Jordanie.

Accroître la production alimentaire intérieure n'est pas la seule solution. D'autres options s'offrent à bon nombre de pays en développement qui connaissent un déficit alimentaire chronique, la principale consistant à accroître leurs exportations de produits non-alimentaires de manière à financer leurs importations alimentaires. Pour les pays qui subissent momentanément un déficit alimentaire, la solution peut consister à accroître les exportations tout en améliorant les installations de stockage des denrées alimentaires. Pour éviter une crise alimentaire, certains pays d'Afrique auront besoin d'une aide extérieure — qui leur permettra dans un premier temps de financer leurs importations alimentaires et, dans un deuxième temps, d'investir davantage dans la mise en valeur de leur potentiel à long terme de production alimentaire et non-alimentaire.

En dernière analyse, ce ne sont pas les pays mais les individus qui sont les victimes en cas de pénurie alimentaire — en raison non pas des fluctuations de la production nationale mais à cause des hausses de prix, qui font que les produits deviennent pour eux inaccessibles ou à cause des carences des systèmes de commercialisation des produits alimentaires. Leur alimentation ne s'améliorera que lorsque s'améliorera leur situation économique en général.

Certains chercheurs ont poussé leurs travaux de prospective bien au-delà de la fin du siècle. Bernard Gilland, par exemple, estime que le maximum de la production alimentaire mondiale se situe à 7,5 milliards de tonnes d'équivalent céréales (tec)

par an. Il a obtenu ce chiffre en multipliant un rendement maximal «réaliste» de 5 tec à l'hectare (le rendement actuel étant de 2 tec à l'hectare) par 1,5 milliard d'hectares, chiffre un peu plus élevé que celui de 1,4 milliard d'hectares qui, selon les estimations, correspond à la superficie servant actuellement à la production alimentaire. Il a ajouté 500 tec pour la production des parcours pastoraux et des zones maritimes. La consommation brute globale d'énergie d'origine végétale — pour la production alimentaire, les semences et l'alimentation du bétail — va de 3 000 calories par personne et par jour en Asie du Sud à 15 000 calories en Amérique du Nord, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en France. (La consommation de viande fait monter la consommation d'énergie «d'origine végétale», car la conversion de céréales en viande par l'alimentation du bétail est moins efficace que la consommation directe de céréales). Gilland retient comme moyenne journalière «tout à fait satisfaisante» par habitant le chiffre de 9 000 calories «d'énergie d'origine végétale» (en partie sous forme de viande) et en conclut que la terre peut subvenir aux besoins de 7,5 milliards d'habitants. Ce chiffre sera probablement atteint dans la deuxième décennie du siècle prochain. Avec une ration quotidienne par habitant de 6 000 calories d'énergie d'origine végétale — ce qui représente la moyenne mondiale actuelle — la terre devrait pouvoir nourrir environ 11,4 milliards d'êtres humains, chiffre qui équivaut sensiblement à celui auquel on prévoit que la population mondiale deviendra stationnaire. La surface des terres cultivées pourrait être accrue encore davantage et les progrès techniques, notamment ceux qui découleront des découvertes du génie génétique, en permettant de cultiver moins de terre, transformeraient la situation, car l'alimentation pourrait s'améliorer, même avec un accroissement de la population. Mais il faut aussi tenir compte de certains risques (apparition de nouvelles maladies des végétaux, érosion des sols et changements de climat).

Source : Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde*, pp. 104-105.

L'économie française à l'horizon 2000

*Journée d'étude
de l'Association Internationale Futuribles*

Tout le monde s'accorde pour souligner l'ampleur des mutations technologiques, industrielles, sociales que connaîtront les sociétés occidentales. Mais passée l'analyse à court terme sur l'inflation et le chômage, le commerce extérieur et la productivité, les perspectives se brouillent, laissant place à la plus grande incertitude quant au devenir à long terme de notre organisation économique et sociale.

Certes la montée des incertitudes rend la prévision plus difficile. Mais plus que jamais des stratégies à long terme doivent être engagées pour faire face aux mutations structurelles de nos sociétés.

Face à un tel défi, il est plus nécessaire que jamais de clarifier quel est l'éventail des futurs possibles, ce qui peut advenir et ce qui peut être fait. C'est l'objectif de l'Association Internationale Futuribles qui, précisément dans cette optique, organisait le 21 juin dernier une journée d'étude sur la prospective de l'économie française à l'horizon 2000. Ces travaux ont pris comme base de réflexion trois scénarios établis par le Bureau d'Informations et de Prévisions Économiques (BIPE) pour le compte du groupe long terme énergie du IX^e Plan (1).

— *Un scénario de croissance rapide* fondé sur l'insertion de plus en plus forte de la France dans la division internationale du travail, dynamisée par la reprise mondiale.

(1) BIPE, — *L'économie de la France à l'horizon 2000*. — Paris, Economica, 1984, — 512 pages.

— *Un scénario de croissance lente* qui réclame une mutation profonde du comportement des ménages et des modes de vie et qui risque de provoquer un refus des sacrifices sociaux nécessaires.

— *Un scénario volontariste*, prévoyant une modification importante du système productif et qui exige un gros effort d'investissement, au prix d'une modération à moyen terme de la consommation des ménages.

Les travaux de trois séances, consacrées respectivement à *l'environnement international*, à *l'évolution de la demande et des modes de vie* et enfin au *système productif* ont permis de ramener à de plus réalistes proportions certaines hypothèses de reprise durable contenues dans les scénarios du BIPE. Les participants ont souligné que la locomotive américaine continuait en effet à présenter des risques d'essoufflement et qu'il n'était pas sûr, par ailleurs, que le tiers-monde connaisse une forte reprise au tournant de la décennie et puisse (comme l'envisage le scénario de croissance rapide) entraîner la croissance des pays développés. Les paramètres décrivant *l'environnement international* reprenaient, selon Patrick Chaussepied du BIPE, les hypothèses de Leontieff (ONU), du rapport américain Global 2000 d'Interfuturs (OCDE) et du CEPII. Plusieurs orateurs ont regretté que ces références excluent, de leur liste de variables, les risques de rupture majeure dans le système international, par exemple le poids des dépenses d'armement, les potentialités d'une dimension strictement européenne et les stratégies des entreprises multinationales. (Après une période de délocalisation vers les pays en voie de développement, les multinationales vont avoir de plus en plus tendance — selon Yves Berthelot — à recentrer leurs investissements dans les pays de l'OCDE).

Dans tous les scénarios, *l'évolution des modes de vie* sera largement déterminée, selon Bernard Preel, spécialiste des Services au BIPE, par l'utilisation des nouvelles technologies qui constituent encore des marchés de l'offre très fragmentés et très mouvants. L'hypothèse d'une croissance rapide entraînerait un nouveau cycle de « Trente glorieuses », pour reprendre l'expression de J. Fourastié, porté par une nouvelle génération de produits : c'est le règne de la « Privatique ».

A l'inverse, le scénario lent voit les « mirages » des nouveaux produits s'estomper très vite et laisser place au développement des services collectifs, réputés plus « vertueux » car moins gourmands d'énergie.

L'évolution de l'appareil productif dépendra, selon Jean Malsot, Directeur du BIPE, de trois facteurs déterminants : l'internationalisation continue des activités, la mutation de certaines industries en secteurs de transformation très ouverts et enfin la croissance des services complémentaires au pro-

cessus industriel (études, ingénierie). Évolution qui ne signifie pas l'apparition d'une société tout-à-fait post-industrielle, dans la mesure où, dans toutes les hypothèses, les services ne pourront assurer à eux seuls la sortie de la crise.

Les débats ont permis de mettre en relief la nécessité d'une réflexion sur les méthodes d'analyse et de mesure qui sont à la base de tout exercice prospectif. Claude Gruson, Président du BIPE, a souligné combien la présentation de la comptabilité nationale était inadaptée à certaines transformations des structures de l'économie. Il pense que le travail du BIPE a confirmé une fois de plus la nécessité de relier la quantification macro-économique aux tendances sectorielles et souligne combien la prospective est indispensable dans les domaines où, comme l'énergie, les décisions déterminent de façon très contraignante les résultats à moyen et long terme.

Jean-Marcel Jeanneney, Président de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE), a proposé un *recentrage de la planification* autour de quelques objectifs prioritaires. Prenant en exemple les politiques menées dans le domaine de l'agriculture ou de l'énergie, il a souligné qu'après tout les excédents constituaient une sorte de prime d'assurance dans les secteurs stratégiques.

Le scénario « volontariste » contesté

Ce troisième scénario camouflerait, selon certains intervenants, une politique protectionniste tout-à-fait dangereuse pour la France qui n'aurait pas d'autre choix dans l'avenir que d'accepter son imbrication dans l'économie mondiale.

Après avoir resitué les travaux du BIPE dans le contexte du groupe de travail à long terme du IX^e Plan consacré à l'énergie, Yves Ullmo, Commissaire Adjoint au Plan a rappelé que le gouvernement avait finalement repoussé la panoplie des mesures indispensables à la première phase d'un scénario « volontariste », fondé sur la reconquête du marché intérieur : « les conséquences (du protectionnisme) seraient telles pour notre appareil productif déjà très extraverti, que cela n'est pas jouable ». Un choix d'autant plus justifié, selon Yves Berthelot, Directeur du Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII), que l'appareil productif ne pourra bénéficier de la reprise mondiale qu'en restant ouvert sur l'extérieur.

La troisième voie a été vivement contestée. Michel Albert, Président des Assurances Générales de France et du CEPII, a expliqué que toutes les possibilités de relance proprement nationale par création de solides filières de production reposaient en fait sur l'hypothèse de la fermeture plus ou moins drastique des frontières et le retrait de la France de la Communauté Européenne.

Mais les représentants du BIPE ont souligné que ce scénario se situait

dans la même hypothèse de coopération internationale, notamment européenne, que le scénario de croissance rapide et que le chiffrage macro-économique de ce scénario excluait un ralentissement des importations.

Claude Gruson avait répondu par avance aux détracteurs du scénario volontariste en soulignant que les mesures préconisées n'équivalaient pas au «protectionnisme pur et bête, comme celui que l'on a pratiqué depuis le début de la révolution industrielle, mais à des mesures négociées destinées à ménager les transitions (de la structure productive) et à éviter un effondrement majeur».

En tout état de cause, seules des mesures communautaires permettraient d'envisager une telle stratégie, dans la mesure où, à l'échelle de l'Europe, les échanges sont équilibrés et que le tarif douanier commun permettrait de se protéger à la manière japonaise ou américaine, c'est-à-dire autour d'un immense marché homogène.

Henri Guillaume, le nouveau Commissaire Général au Plan, a nettement marqué que «la stratégie du IX^e Plan est une stratégie d'ouverture vers l'extérieur et de recherche de compétitivité». Les hypothèses finales du Plan se rapprochent plutôt du scénario de croissance lente du BIPE, avec des taux de croissance compris entre 1,5 et 2,5 % par an. Henri Guillaume a annoncé que, dans les deux ans à venir, le Plan devrait poursuivre un effort de prospective à moyen terme. «Cette période d'inter-plan», a-t-il dit, «devrait être mise à profit pour étudier un certain nombre de thèmes fondamentaux pour l'avenir de la société française. Parmi ces problèmes-clés, le Commissaire relève notamment l'emploi et la recherche de nouvelles qualifications professionnelles, la déformation profonde des modes de consommation et les incidences de la «société digitale» sur les inégalités sociales mais aussi sur les budgets-temps.

Le tiers-monde sans espoir ?

Un point de désaccord fondamental est apparu concernant la *dynamique des relations Nord-Sud* : la contribution des PVD au redémarrage de l'économie mondiale. Tous les scénarios du BIPE retiennent des taux de croissance plus forts pour les PVD que pour les pays riches. Jean-Marcel Jeanneney y décèle une sous-estimation grave de l'écart qui risque de se creuser dans les vingt ans à venir entre un monde en voie de sous-développement et des pays industrialisés, enfin maîtres de leur mutation industrielle et technologique. Le CEPII va plus loin dans le pessimisme : même si on efface l'ardoise des dettes venues à échéance et que les PVD ne s'endettent pas davantage, nombre d'entre eux connaîtront des taux de croissance négatifs, c'est-à-dire en clair une destruction des richesses difficilement accumulées, d'ici la fin de la décennie. Qui plus est, ajoute Yves Berthelot, même dans l'hypothèse d'une

reprise de la croissance dans le tiers-monde, celle-ci se fera principalement au travers de quelques pays d'Asie, et la France n'en bénéficiera guère.

Rejetant le scénario «volontariste» en raison de son caractère protectionniste, rejetant le scénario de croissance rapide au nom du réalisme, la plupart des intervenants semblaient ainsi incliner pour le scénario de croissance lente. Mais tout en félicitant le BIPE pour son travail, tous les participants ont insisté sur la nécessité d'engager un vaste effort de réflexion prospective à moyen et long terme, reposant sur des séries d'hypothèses peut-être encore plus contrastées que celles proposées dans les scénarios du BIPE.

Olivier Protard

économie et humanisme

N° 278

Juillet/août 1984

dossier : Pologne : la société face au pouvoir

- présentation *D. Redor*
- la révolte des années 70 à Szczecin : les enseignements de l'histoire *B. Rogulska*
- la communication sociale : langage de bois ou de caoutchouc ? *R. Bautier, B. Rogulska*
- à salaire fictif, travail fictif *B. Rogulska*
- quand État et salariés s'affrontent sur le partage du revenu national *D. Redor*

Articles complémentaires :

- histoire de la pensée économique : l'inventeur des programmes ultra-libéraux actuels... est mort en 1912 : Gustave de Molinari *A. Vianes*
- j'ai fermé un site industriel *P. Theuville*
- histoire de local à jeunes : planifier l'ambivalence *D. Boullier*
- Conjoncture économique et financière *A. Cedel*
- Chronique industrielle *J. de Bandt*
- Faits et Tendances
- une idée en marche : la coopération internationale décentralisée *H. Puel*
- la démocratisation du secteur public *F. Bollon*
- nouvelle donne en Afrique Australe *J. Labasse*
- deux tribunaux confirment la crise du mouvement syndical aux États-Unis *L.E. Rothstein*

Qui utilise l'informatique ?

Yves Lasfargues (1)

25 ans après l'arrivée du premier ordinateur, Yves Lasfargues fait le point sur le nombre de salariés qui utilisent l'informatique, et donne les prévisions établies à l'horizon 1990 par l'Union Confédérale des Ingénieurs et des cadres CFDT.

Les premiers ordinateurs de gestion ont été installés, dans les entreprises, en France en 1959 ; 25 ans après, il est difficile de faire le point exact sur les changements technologiques liés à l'informatisation, qui ont *réellement* eu lieu dans notre pays. A entendre certains, nous sommes envahis par les robots, terminaux et micro-processeurs : l'informatisation est complète et tout est en place pour que notre pays devienne peu à peu l'Océania décrite par Georges Orwell dans « 1984 ». Pour d'autres, la France découvre à peine les micro-processeurs, et très rares sont les postes de travail automatisés.

Afin de mieux analyser les conséquences réelles des changements technologiques, d'échapper aux fantasmes de certaines et de mieux comprendre comment l'informatique change le travail, l'UCC-CFDT a engagé une étude originale, dont l'objectif est de chercher à évaluer, pour la première fois en France, le nombre de postes de travail équipés d'un matériel informatique.

Certes les chiffres globaux sont connus ; toutes les grandes entreprises, toutes les administrations utilisent aujourd'hui au moins un ordinateur. D'autre part, 52 % (2) des entreprises

(1) Secrétaire National de l'UCC-CFDT, Union Confédérale des Ingénieurs et des Cadres CFDT Auteur de *Vivre l'informatique* — Paris, Editions d'Organisation, 1984.

(2) Enquête UFB-Locabail de 1984.

de 100 à 500 personnes sont équipées de matériels informatiques, et, mais le chiffre est moins sûr, 20 ou 30 % des entreprises de moins de 100 personnes.

Mais ce n'est pas parce qu'une entreprise utilise un ordinateur que tous les salariés utilisent personnellement et quotidiennement un matériel informatisé.

Seulement 2 millions de salariés en 1984...

C'est pourquoi nous avons fait la synthèse de toutes les statistiques récentes décrivant le parc installé des différents matériels (3). Puis, au cours de nombreuses réunions avec les adhérents CFDT dans les entreprises, nous avons déterminé combien de postes de travail (en une ou plusieurs équipes) utilisaient le même matériel. Par exemple : chaque écran cathodique est utilisé en moyenne par 1,5 employé, chaque machine de traitement de texte par 2 secrétaires. D'autre part, en moyenne, chaque système de conception assistée sur ordinateur (C.A.O.) comprend une dizaine de terminaux, et 4 ouvriers travaillent directement sur chaque robot (maintenance, entretien, contrôle sur 1, 2 ou 3 équipes).

Ceci nous a permis de dresser un tableau (voir page suivante) qui montre que, aujourd'hui, un peu plus de 2 millions de salariés utilisent directement (c'est-à-dire au moins une heure par jour) un matériel informatisé (c'est-à-dire programmable ou relié à un ordinateur programmable).

Ce chiffre est assez étonnant : après 25

ans d'informatisation, seulement 10 % des postes de travail sont directement concernés par l'informatique ! Mais, d'une part, il faut remarquer que cette informatisation est très inégalement répartie : un très grand nombre de postes de travail dans les banques, les assurances, les ventes par correspondance sont informatisés depuis de nombreuses années, alors que peu de postes sont informatisés dans le bâtiment, les travaux publics, l'agriculture, les hôpitaux.

D'autre part, il faut remarquer aussi que de très nombreux postes de travail ont été modifiés par l'informatique sans être obligatoirement équipés d'un matériel informatique : par exemple, tous les comptables, tous les gestionnaires de stock, tous les employés des services de paie qui travaillent sur des « états informatiques » n'utilisent pas obligatoirement un terminal.

Il est intéressant de constater que ce ne sont pas les matériels les plus spectaculaires (robots ou C.A.O.) qui changent le plus la vie au travail : machines de traitement de texte ou automates programmables concernent beaucoup plus d'hommes et de femmes que ne le font les robots. Il ne faut pas confondre ce qui est spectaculaire et ce qui est important.

... Mais 6 millions en 1990 !

Nous avons essayé de faire des projections d'utilisation pour un avenir proche en supposant un développement moyen de + 20 % par an jusqu'en 1990. C'est une moyenne, car il est

(3) En particulier : études « Rémy Genton » (bureautique), IDC (ordinateurs et terminaux), ACT (micro-informatique), AFRI (robots et ateliers flexibles).

Qui est réellement concerné par les changements technologiques ?				
Quels sont les postes de travail utilisant directement (au moins 1 heure par jour) des matériels informatiques ?				
	Types de matériels installés	Estimation du nombre d'installations en France en 1984	Nombre de postes de travail concernés	
			en 1984	en 1990 <i>Hypothèse</i> : + 20 % par an soit 3 fois plus en 6 ans
Bureautique	Terminal à écran cathodique	800 000	1 200 000	3 600 000
	Micro-ordinateur professionnel	200 000	200 000	600 000
	Machines de traitement de textes	50 000	100 000	300 000
Robotique	Système de CAO (conception Assistée sur Ordinateur)	800	8 000	24 000
	MOCN (Machines Outils à commande Numérique)	15 000	45 000	135 000
	Automates programmables	50 000	100 000	300 000
	Manipulateurs/télé-manipulateurs	40 000	80 000	240 000
	Machines spéciales automatiques	—	100 000	300 000
	Processus continus automatiques	—	200 000	600 000
	Robots	1 400	5 600	17 000
	Ateliers flexibles	13	400	1 200
Divers	Matériels divers (E.A.O., terminaux points de vente, etc.)	—	100 000	300 000
Total du nombre de postes de travail utilisant directement des matériels informatique			environ 2,1 millions soit 10 % des emplois	environ 6,3 millions
Estimation : UCC-CFDT — Yves Lasfargue — juillet 1984				

probable que les machines de traitement de texte et les micro-ordinateurs se développeront plus vite, mais par contre, d'autres matériels risquent de connaître un développement moindre (machines spéciales, processus continus).

On voit (colonne de droite) que de 1984 à 1990, le nombre de salariés concernés sera probablement multiplié par 3 : en 6 ans, 4 millions de salariés supplémentaires utiliseront directement l'informatique, c'est-à-dire beaucoup plus qu'en 25 ans !

Deux nécessités : former et négocier

Ces chiffres, naturellement très discutables (car les estimations de parcs de machines installées varient du simple au double), nous montre l'enjeu des prochaines années : ce développement accéléré des nouvelles technologies sera-t-il utile et sera-t-il supporté ? La question est moins de savoir combien il y aura d'emplois en 1990 (le partage du travail et/ou la croissance y répondront) que de savoir quels types d'emplois utiles ou non, qualifiés ou non, intéressants ou non, seront offerts en 1990.

Aussi nous pensons, à la CFDT, que ces estimations font apparaître 2 grandes nécessités, former et négocier. Il faut dès aujourd'hui accélérer les différents plans de formation pour former en 6 ans plus d'utilisateurs qu'en 25 ans. Cette formation doit être complète si l'on veut éviter d'aller vers une société duale : d'un côté les concepteurs, les programmeurs, les techniciens de maintenance qui feront un travail intéressant, et de l'autre, les « utilisateurs-manipulateurs » de terminaux ou de robots, effectuant des tâches sans intérêt. Les enjeux de qualification sont énormes : qui va

programmer ? Qui va gérer les banques de données ? Qui va entretenir les matériels ? Seule une formation approfondie de chacun permettra une division du travail satisfaisante.

Mais être formé ne suffit pas. Cette accélération du développement technologique ne sera utile, efficace et supportable que si elle n'est pas imposée aux salariés mais *négociée*, entreprise par entreprise, atelier par atelier, poste par poste. La loi « Auroux » d'octobre 1982 a permis une première série de discussions dans les entreprises (4) : les modalités prévues par la loi, doivent être améliorées et complétées au cours de négociations qui commencent en septembre 1984 entre les organisations patronales et les organisations syndicales au niveau national. On comprend l'enjeu de ces négociations, car la modernisation de notre pays est une nécessité vitale.

En 1990 : 1 emploi sur 3 sera équipé d'un matériel informatique. Ce n'est pas extraordinaire quand on sait que dès aujourd'hui la société IBM utilise, pour ses propres besoins, 350 000 terminaux (pour 360 000 salariés). Encore faut-il que chacun s'y prépare et que soient mises en place, le plus vite possible, les indispensables structures de formation et de négociation.

(4) En particulier l'article du code du travail qui prévoit que le Comité d'Entreprise doit être consulté sur tout projet important, lié à des changements technologiques.

Super-Kondratieff

Les cycles de 100, 500, 1 000 années

L'existence des cycles économiques Kondratieff d'une durée de 50 ans est encore discutée, loin d'être unanimement reconnue. Que ceux qui en sont partisans prennent garde ! Ils doivent maintenant faire face aux cycles climatiques Wheeler d'une durée beaucoup plus longue.

Le défunt Professeur Raymond H. Wheeler commença ses recherches à l'Université du Kansas pendant les années trente. Avec l'aide de nombreuses personnes, il consacra sa vie à étudier les conditions climatiques pendant la période accessible de l'histoire (de 600 avant J.C. à 1950), et à examiner les relations entre de nombreux domaines de l'activité humaine et les variations du climat.

Wheeler était un homme circonspect : il rassembla soigneusement plus de 3 000 sources de références, avec plusieurs centaines de chercheurs pendant plus de vingt ans. L'essentiel de son œuvre a été publiée dans ce livre (1) par ses collaborateurs et successeurs. La théorie de Wheeler est que l'évolution à long terme du climat

exerce une influence sur le comportement humain et la croissance, tout comme elle a un impact sur la vie végétale et animale.

Il y a des climats défavorables à la race humaine ; et les progrès les plus importants ont toujours été atteints, à différentes époques, dans les régions où le climat présente des caractéristiques qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. De même les modifications du climat ont exercé une influence considérable sur les évolutions politiques et économiques.

Selon les travaux de Wheeler, fondés sur l'analyse d'une quantité énorme de sources, de la paléontologie (indications contenues dans la Bible, chroniques monastiques, anneaux annuels des arbres et cycles des taches solaires), jusqu'aux relevés météorologiques de l'époque moderne, les conditions climatiques observent un cycle d'environ un siècle. La température et les précipitations ont permis de distinguer les phases chaud-humide, chaud-sec, froid-humide et froid-sec à l'intérieur de ces cycles de 100 ans.

Cet article a été initialement publié dans les *Analyses de la S.E.D.E.I.S.*, n° 40, juillet 1984.

(1) Michael ZAHORCHAK. — *Climate, the Key to Understanding Business Cycles*. — New Jersey, Time Press, 1984, 256 p.

Mais ces cycles séculaires sont « courts » en regard de ceux de 500 et de 1 000 ans que Wheeler a aussi identifiés. Une ancienne civilisation a disparu à l'issue de chaque cycle de 1 000 ans ; Wheeler place la fin des civilisations de l'Antiquité — Egypte, Assyrie, etc. — en 575 av. J.-C., tandis que l'ère gréco-romaine qui a suivi, s'est terminée aux environs de 1475, début du « monde moderne ». Des événements de grande portée historique sont, en outre, intervenus tous les 500 ans, comme la naissance du christianisme.

Le cycle climatique le plus important est celui de 100 années. Les principales phases du cycle ont été comparées à l'évolution économique des États-Unis depuis 1794. La confrontation, bien documentée, est remarquable. Elle présente un grand intérêt pour les hommes d'affaires autant que pour les historiens, non seulement parce que l'évolution politique et les performances économiques sont interdépendantes, mais parce que de son côté l'économie prospère, décline et évolue en liaison avec les variations du climat.

Les tournants historiques, politiques, militaires et culturels, ne sont pas les seuls qui puissent être ajustés par ces 3 types de cycles climatiques ; les phases de prospérité économique ont aussi alterné régulièrement avec des périodes de dépression. Mesurés avec une périodicité de 10 ans, le climat et l'évolution économique sont corrélés à près de 100 %.

A une seule exception, chaque boom et chaque récession aux États-Unis depuis 1794 sont intervenus au moment où les modèles climatiques suggéraient qu'ils devaient se produire.

Il s'ensuit qu'une connaissance de ces cycles climatiques permet de prévoir les phases d'évolution économique avec un honnête degré d'exactitude et bien à l'avance.

La prospérité américaine a coïncidé avec des périodes de transition climatique : temps humide et températures modérées ; les phases d'expansion ne sont jamais intervenues dans d'autres conditions. A l'inverse, les dépressions se sont toujours produites dans des époques de climat chaud et sec, ou froid et sec.

Les prévisions climatiques et économiques établies par Wheeler en 1950 ont anticipé correctement la dépression des années soixante-dix. Ses perspectives politiques et sociales, présentées à la fin du livre, quoique évidemment élaborées à titre d'essai, méritent attention, d'autant plus que nous nous trouvons actuellement à proximité de la fin de deux des trois types de cycles climatiques, et à peu près à la moitié du troisième.

La théorie de Wheeler promet le début d'un nouvel « âge d'or » aux environs de l'an 2000, avec un grand réveil spirituel (« Billy Graham n'est qu'un symptôme des temps »), une nouvelle modernité « débarrassée du désordre, remplie de zèle pour la démocratie et la libre entreprise, peut-être moins portée à la guerre que les époques antérieures — un âge d'or culturel surpassant la Renaissance européenne, née à la fin d'un cycle climatique d'un demi-millénaire ».

Dans un post-scriptum, le rédacteur du livre tente hardiment de trouver une place pour les cycles de Kondratieff à l'intérieur de la théorie de Wheeler. Il semble accepter le cycle de Kondratieff de 50 ans et le considérer — sous bien des réserves —

comme correspondant à la moitié d'un cycle centenaire de Wheeler.

Ce livre mérite une large audience. Il défriche un terrain vierge. L'idée est neuve, ainsi que la théorie fondée sur elle et sur la riche documentation assemblée (elle-même unique).

Selon leur inclination naturelle, les lecteurs se répartiront en trois groupes : les favorables, les neutres et les incroyants. Peu nombreux seront ceux qui accepteront avec empressement la théorie de Wheeler et seront prêts à défendre sa validité absolue. Plus nombreux seront ceux qui jugeront que les résultats suggèrent des coïnci-

dences et que la relation causale doit encore être prouvée (bien qu'il soit difficile d'imaginer le type de « preuve »). L'approbation exige une bonne dose de foi dont manqueront tous ceux — sans doute la majorité — qui préfèrent ménager la chèvre et le chou ; les neutres préféreront adopter le « wait and see ».

Le sort de Wheeler ne sera vraisemblablement pas différent de celui de Kondratieff. Le livre apporte cependant une incontestable matière à réflexion.

George F. Ray

projet

Revue mensuelle

n° 188, septembre-octobre 1984

Entretien avec *Raymond Barre*

Une inflation à la française (*Y. Chassard*)

Qu'est-ce que le service public (*J. Chevallier*)

La crise de la poste (*M. Pranchu*)

Après les élections européennes (*A. Lancelot*)

Dette mondiale : le FMI, « gendarme généreux ? » (*P. Laurent*)

Repenser l'école

Sortir du roman de l'école (*P. Mayol*)

A quoi sert l'école (table ronde autour de *J.-C. Milner* et *A. Touraine*)

Regards sur le monde

Bienvenue à la non-campagne américaine de 1984 (*C. Campbell*)

Les nouvelles alliances de l'Afrique du sud (*P. Haski*)

Problèmes de l'Irlande (*D. Hanley*)

La conjoncture économique (*J. Fély*)

Revue des livres

Projet, 14 rue d'Assas, 75006 PARIS

futur-informations

Septembre 1984

Bulletin d'information sur les principales activités des centres de prospective et sur les idées et faits porteurs d'avenir, réalisé par l'Association Internationale Futuribles (55, rue de Varenne, — F 75007 Paris — France. Tél : (1) 222 63 10).

Les nouvelles de la prospective

Environnement et santé

En novembre prochain, à l'initiative du Comité «Poland 2000», se tiendra une conférence sur «environnement humain et santé». Le but des organisateurs est de dégager un plan polonais pour une politique cohérente de la santé et de le confronter avec des expériences menées à l'étranger.

Comité Poland 2000, Polish Academy of Science, 00-91 Varsovie, Pologne.

Culture et paix

La VIII^e conférence mondiale de la World Futures Studies Federation (San Jose, Costa Rica, 9-14 décembre 1984), portera sur les aspects culturels de la guerre et de la paix. «Les cultures dominantes dans le monde, depuis les 40 dernières années, ont semé la violence et la guerre dans toutes les actions humaines. La conférence a pour but d'identifier ces tendances, valeurs et mouvements sociaux qui existent et doivent être encouragés afin que chaque culture puisse développer un environnement pacifique».

Jim Dator, Department of Political Science, Hawaii University, 2424 Maile Way, Honolulu, Hawaii 96822, USA, Tél. (808/948-6601).

La Normandie face à son avenir

L'Observatoire de Prospective de Normandie, antenne régionale de l'Association Internationale Futuribles, organise à Rouen les 8 et 9 novembre 1984 son 2^e Forum, intitulé «Société-Économie-Science, la Normandie face à son avenir». La première journée de ce Forum sera destinée, d'une part à faire le point sur le développement actuel de la région et sur l'évolution prévisible de son environnement national et international, d'autre part à dresser un bilan des outils (biotechnologies, informatique, planification décentralisée) dont l'usage permettra de relever les défis du futur.

Durant la seconde journée, les participants seront invités à travailler en commun à partir de 9 scénarios élaborés au sein de l'Observatoire sur l'avenir de la région : région des technologies de la communication ; région plateforme internationale ; région auto-centrée ; région banlieue ; région pôle tertiaire ; région de la qualité de la vie ; les ports de la basse-Seine en l'an 2000 ; le potentiel humain ; les Normands, la volonté normande ; travail-emploi-non-emploi.

Monsieur Philippe Gonse, Observatoire de Prospective, 149, boulevard de l'Yser, 76000 Rouen, France. Tél. (35) 98 31 51. Télex 770573

Le social sinistré ?

Quelle protection sociale ? Quel redéploiement des services ? Quelles stratégies ?

Pour répondre à ces questions, l'ANDESI (Association Nationale des Directeurs d'Établissements et Services pour Inadaptés) organise dans 17 villes de France des journées d'études du 19 septembre au 24 octobre 1984. ANDESI, 15, rue du Puits-de-l'Ermitte, 75005 Paris, France. Tél. (1) 535 25 36

Intelligence artificielle

Dans le cadre de Phirama, Salon de la Recherche et des Technologies Avancées, créé à Marseille en 1958, un colloque se déroulera sur l'Intelligence Artificielle (Marseille, 24-26 octobre 1984) : que recouvre cette nouvelle technique, quelles sont ces applications ?

Cette manifestation sera placée sous le patronage de l'Institut International de Robotique et d'Intelligence Artificielle de Marseille, du Centre d'Études Nucléaires de Cadarache, du Groupe Intelligence Artificielle de Luminy.

Le programme technique, sous l'égide de l'Association Méditerranéenne pour le Développement de l'Intelligence Artificielle, traitera les thèmes suivants, à la fois sous l'aspect «état de la technique » et sous l'aspect «applications» :

- Traitement de l'image
- Traitement de la parole
- Applications des systèmes experts
- Calcul et représentation des connaissances : les langages de programmation avancée (PROLOG, LISP)
- Combinaison de traitements numérique et non numérique de connaissances
- Matériels et logiciels de l'IA
- Intégration des logiciels de commande : robots intelligents
- Table ronde de synthèse.

Les exposés scientifiques seront donnés par des Conférenciers invités et prononcés dans un langage accessible aux non-spécialistes.

IIRIAM, 2 rue Henri Barbusse CMCI, 13241 Marseille Cédex 01. Tél. (91) 08 60 68 Télec Mistel : 440 860

Silicon Valley : anatomie d'une réussite

Avec plus de 200 participants, la Journée Internationale du 9 mai dernier, organisée par l'Agence de l'Informatique et le Centre de Prospective et d'Évaluation, a marqué l'intérêt

de la communauté industrielle et scientifique française pour l'innovation et la création d'entreprises dans le secteur des nouvelles technologies. La réputation de la Silicon Valley n'est plus à faire : APPLE, HEWLETT PACKARD, INTEL... en témoignent. Les circuits intégrés sont nés chez FAIRCHILD, le microprocesseur chez INTEL... Pierre Fischer de STRATEDGE (Sunnyvale) distingue les trois paramètres clés de la réussite de cette fameuse vallée : un environnement, un moteur, un catalyseur.

Dans les années 1950-1960, celles du décollage, l'environnement c'est le «confort» climatique, scolaire, socio-culturel, le moteur c'est l'université de Stanford et le catalyseur les besoins militaires. Les programmes militaires exigent la qualité (au prix fort), l'échange de licences et offrent les premiers débouchés.

Les années 1970-1980, celles de l'épanouissement, marquent une évolution : l'environnement c'est surtout la concentration de «cerveaux» et de PME innovatrices épaulées par une infrastructure sophistiquée et foisonnante. Le moteur est maintenant l'appât du gain, le capital-risque devenant un catalyseur puissant.

Les intervenants sont unanimes : les financiers ne misent pas sur des idées mais surtout sur le talent des entrepreneurs ; ils ne choisissent pas l'entreprise gagnante, ils la développent, prévient Pierre Fischer qui affirme encore que les individus sont plus importants que les outils. Quant à Pierre Lamond, de CAPITAL MANAGEMENT SERVICE, il insiste sur trois critères de réussite : Management, Management, Management ! On ne peut être plus clair. Et Jean-Pierre Boespflug, un jeune français parti conquérir Silicon Valley, d'enclencher : l'idée géniale n'est pas indispensable. Elle doit correspondre à un besoin ou en créer de nouveaux. Et surtout il faut aller vite, s'investir personnellement (vive la semaine de 80 heures), ne pas être exigeant sur les salaires !

J.P. Boespflug sait de quoi il parle, lui a quitté H.P. puis ZILOG : il y a trois ans deux Américains Bill Carrici et Judith Estrin et deux Français, Eric Benhamou et J.P. Boespflug, réunis dans un café, décident de créer une compagnie. L'idée de base est simple : offrir un ordinateur de communication qui puisse relier des matériels incompatibles par l'intermédiaire d'un réseau local standard, visant le créneau de l'OEM (Original Equipment Manufacturer). BRIDGE COMMUNICATIONS vient de naître. Tout va ensuite très vite : démission en juillet 1981 (les préavis sont extrêmement

courts aux Etats-Unis), trois mois plus tard 1,8 million de dollars sont obtenus d'un «venture-capitalist». Le «vrai» travail commence en février 1982 (embauche de 15 personnes, location d'un bâtiment et du matériel). Le premier ordinateur, le CS/1, fonctionne en novembre ce qui déclenche une deuxième tranche de financement de 4 millions de dollars. En décembre 1983, les ventes atteignent 3,5 millions de dollars et 10 millions de dollars de financement supplémentaire sont obtenus. Cette année, avec 12 millions de dollars, devrait être celle de la profitabilité et 1985 (25 millions de dollars de chiffre d'affaire) celle de l'introduction en bourse. Sept personnes ont maintenant l'espoir de devenir millionnaires en dollars. Tous les ingrédients de la réussite ont été réunis : idée fondée sur un marché, motivation et dynamisme, capital-risque, vitesse... Sans oublier l'environnement : «la grande disponibilité d'une entreprise ne sont pas de haute technologie» affirme J.P. Boespflug. Un cas d'anthologie — mais rien n'est encore définitif — qui ne doit masquer un taux d'échec élevé, variable selon les secteurs. Mais si l'entreprise n'est pas couronnée de succès, la moitié des «candidats» réussiront à la seconde tentative.

En Californie, l'entrepreneur peut réintégrer une autre entreprise, se refaire une santé et recommencer à nouveau sans être stigmatisé par son échec : le droit à l'erreur est reconnu.

Le rôle des financiers est fondamental et l'éclosion d'entreprises est favorisé par la mentalité d'investisseur des Américains. Le capital-risque a rapporté beaucoup d'argent ces dernières années, provoquant une évolution vers la vente au grand public. Mais, précise Pierre Lamond, il y a maintenant presque trop d'investisseurs potentiels, ce qui risque de provoquer une baisse de rendement des fonds de capital-risque et une désaffection probable du public dans les prochaines années. Un redéploiement vers l'Europe est-il possible ? Pierre Lamond n'y croit pas affirmant que seule, peut-être, la Grande-Bretagne... On sait cependant par ailleurs que certains «venture-capitalists» prennent le risque de tenter l'aventure française. ORANGE NASSAU vient d'installer une antenne dans notre pays et doit annoncer son premier «deal» d'environ 5MF, après seulement un semestre de présence et avec un seul permanent à Paris ! Alors, la Silicon Valley, un modèle pour la France ? Alain Manou-Mani (GO-INTERNATIO-

NAL) mentionne la différence de taille entre les marchés américains et français : un rapport 30 en matière de logiciel. La France doit donc jouer au moins la carte européenne.

Pour M. Lafitte de MEMSOFT, comme pour P. Lamond ou M. Bret, de QUANTEL, la création d'entreprise en France se heurte encore à trop de blocages juridiques ou socio-culturels : fiscalité (aux États-Unis, les investissements à risque sont déductibles à 100% du revenu imposable), marché boursier insuffisant, image dévalorisée de l'entrepreneur, formation au management quasi inexistante dans les écoles d'ingénieurs, passion pour le juridique aux dépens de l'action, lenteurs administratives. Aux États-Unis, «l'incorporation» d'une société peut se faire en quelques jours, de même que le passage d'un employé d'une société à une autre. Autre obstacle, que signale M. Lente de FINNOVECTION (société qui a traité 150 affaires françaises en 1983, dont 50% déficientes au niveau du dossier !) : la rétention, au sein des grands groupes, d'idées non exploitées. Nombre d'orateurs, prompts à souligner l'inadaptation de la France aux conditions d'éclosion favorables rencontrées dans la vallée du silicium, restent cependant circonspects quant aux solutions à proposer. Mais chacun s'accorde à reconnaître la nécessité d'assouplir les formalités de création d'entreprise en France, d'en favoriser les conditions d'émergence sans imposer le lieu géographique. Il faut passer de la peur de l'échec à la dynamique du risque.

Source : CPE Bulletin, n° 8.

Éducation demain

Le Centre Culturel Allemand, Goethe-Institut Paris, organise du 10 au 12 octobre 1984 à Paris un colloque international «Éducation demain». Ce colloque se propose d'examiner les questions suivantes : quelles sont les tendances dessinant la société de demain dont une éducation tournée vers l'avenir devrait nécessairement tenir compte pour assurer aux hommes une formation adaptée ? Quels sont les facteurs d'inertie et d'entraînement que rencontre la transformation du système éducatif ?

Parmi les participants : Ossip K. Flechteim, Federico Mayor, Ulrich Peter Ritter, Edgar Morin, Pierre Bourdieu...

Centre Culturel Allemand, 17, avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Tél. (1) 723 61 21

Population, alimentation

L'Institut Pakistanais de Développement Économique et le Comité IUSSP sur les conséquences économiques des perspectives démographiques organisent à Islamabad (Pakistan) du 15 au 18 décembre 1984 une conférence qui a pour titre «Population, nourriture et développement rural».

IUSSP Committee on Economic Consequence of Alternative Demographic Patterns, Graduate Group in Demography, 22 34 Piedmont Avenue, California 94720, USA

Développement et interdépendance

Pendant une semaine, du 31 octobre au 9 novembre, au Centre d'Études Pratiques de la Négociation Internationale, se déroulera un séminaire sur l'impact des systèmes informatiques de la robotisation sur les sociétés en développement et industrialisées, ainsi que sur les relations entre ces sociétés.

Centre d'Études Pratiques de la Négociation Internationale, 11 avenue de la Paix, 1202 Genève, Suisse. Tél. (22) 34 89 50. Télex 28167

Communication gouvernementale

Comment un gouvernement devrait-il communiquer ?

Constatant que la communication est au cœur du pouvoir et qu'elle n'a jamais fait l'objet d'une réflexion approfondie, l'Institut de la communication sociale organise sur ce thème un symposium international qui se déroulera au Sénat à Paris les 6 et 7 décembre prochain.

Institut de la Communication Sociale, 26, boulevard Raspail, 75007 Paris, France. Tél. (1) 548 81 73

Développer sans détruire

Développer sans détruire est le titre sous lequel M. Mostafa Kamal Tolba, directeur exécutif du Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE) a réuni certains de ses discours et de ses rapports de la période 1974 à 1981. Tous témoignent de l'importance que celui-ci et l'Organisation attachent à la satisfaction de l'une des aspirations les plus importantes de l'humanité, à savoir le droit à un environnement sain et pur.

Divers aspects de cette politique y sont abordés : la démographie, l'alimentation, les établissements humains, l'eau, la désertification, la science et la technique ou encore l'énergie renouvelable pour n'en citer que quelques-uns.

Tous ces sujets ont une importante dimension Environnement. Chacun a contribué à la conception et la mise en œuvre d'une politique globale de l'environnement visant à développer sans détruire et à permettre l'harmonie avec le monde qui l'entoure.

«Développer sans détruire pour un environnement vécu», par Mostafa Kamal Tolba Document ENDA Tiers-Monde, Dakar, Sénégal

Technologie-Société

A Helsinki, les 15-16 avril 1985, la Fédération Européenne d'Associations Nationales d'Ingénieurs organise un séminaire sur «les interactions entre la technologie et la société».

8 thèmes ont été retenus :

- l'homme en l'an 2000
- la prolifération des technologies au service de chacun
- la technologie promoteur de la culture
- la technologie initiateur de changements
- l'impact de la technologie d'un point de vue sociologique
- les changements de la société par l'application de la technologie
- applications de nouvelles technologies
- le rôle de l'ingénieur dans la société à venir.

The Engineering Society in Finland, STS Ratavarti-jankatu 2, SF-00520 Helsinki 52, Finlande.

Modernisation des activités tertiaires

Le CESTA (Centre d'Études des Systèmes et des Technologies Avancées) animera pendant l'année 1984-1985 un séminaire intitulé «stratégies de modernisation des activités tertiaires». Au programme : sessions thématiques, groupes de travail sur des projets concrets, étude d'exemples d'insertion et d'utilisation des outils bureautiques.

CESTA, 1, rue Descartes, 75005 Paris, France. Tél. 634 36 35

Relations euro-américaines

Le collège d'Europe organise du 13 au 15 septembre 1984 à Bruges un colloque dont le but est de mieux comprendre certains des problèmes qui se posent de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que les divergences d'opinion ou même d'intérêt entre l'Europe et les États-Unis.

Collège d'Europe, Dwyer 11, B-8000 Bruges, Belgique. Tél. (50) 53 53 34. Télex 81457 COLEUR B.

Actualités prospectives : idées et faits porteurs d'avenir

Protection sociale

Comment faire face au gonflement des dépenses de sécurité sociale qui grèvent les budgets des États membres ? A casse-tête commun, solutions communes, répond le Parlement européen.

En 1970, les dépenses de protection sociale représentaient environ 19 % du produit intérieur brut de l'Europe des Neuf. En 1982, elles absorbaient 27,5 % du P.I.B. européen (données grecques exclues). Sur la base des prix pratiqués en 1975, les prestations par habitant ont augmenté de 133 % en douze ans.

En 1982, les prestations «vieillesse» absorbaient en moyenne 33 % des budgets sociaux de l'Europe des Neuf. 24,7 % allaient aux soins de santé et 8,7 % aux dépenses familiales. Conséquence de la récession, les prestations versées aux sans-emploi sont passées, quant à elles, de 4,5 % du total européen en 1975 à 7,8 % en 1982.

Voilà pour les sorties. Du côté des recettes, les employeurs européens paient quelque 42,6 % des cotisations. 22,5 % sont à charge des assurés et 30 % proviennent du budget de l'État, le reste venant d'autres recettes courantes.

Pour améliorer l'efficacité des systèmes en vigueur et résoudre les problèmes de trésorerie, le Parlement européen suggère aux États membres de mettre en commun leurs expériences nationales. Dans une résolution adop-

tée le 22 mai, l'Assemblée de Strasbourg demande à la Commission européenne de faire le bilan de la situation et de présenter des propositions avant le 1^{er} juillet 1985.

Dans un premier temps, la Commission devrait donc effectuer une étude comparée des systèmes de sécurité sociale en place dans les pays membres et, dans un second temps, examiner les problèmes de financement qu'ils rencontrent. Objectif final : parvenir à une meilleure convergence des régimes de sécurité sociale et des lois sociales des États membres.

Eurofocus 25/84

L'informatisation au ralenti

On prétend généralement que l'informatique se répandra très rapidement et que, mue par un élan irrésistible, elle s'infiltrera en l'espace de quelques années, dans toutes les entreprises et dans tous les foyers. Plusieurs études récentes montrent cependant que sa diffusion n'est pas si rapide et que l'informatisation, dans certains secteurs, marque le pas.

S. Globerman en s'attaquant à un secteur (celui des assurances) que l'on pourrait croire particulièrement accueillant vis-à-vis de l'informatique, montre que les systèmes informatiques ont d'abord été accueillis avec

empressement par les compagnies d'assurance, mais que leur adoption s'est ensuite poursuivie à un rythme très ralenti.

Ce phénomène indique-t-il n'est pas lié à la saturation: l'industrie de l'assurance au Canada recourt aux ordinateurs depuis 30 ans et en 1960 16 % de tous les ordinateurs en opération au Canada étaient en service dans les compagnies d'assurance.

L'informatisation était donc bien exercée et se situait au milieu des années 70 au même niveau que dans les compagnies américaines.

Malgré ce début prometteur, S. Globerman nous apprend que 88 % des compagnies d'assurance n'utilisaient pas encore l'ordinateur en 1969 et qu'en 1982, 90 % des bureaux locaux ne sont pas encore informatisés!

Dans l'étude qu'il a présentée au Conseil Économique du Canada, S. Globerman avance plusieurs raisons à la lenteur de cette informatisation. Il invoque bien sûr les coûts d'achat et d'exploitation des premiers ordinateurs, mais souligne aussitôt que ce ne sont pas nécessairement les grandes compagnies qui se sont les premières informatisées et qu'au demeurant, l'apparition des mini et des micro-ordinateurs a depuis quelques années permis de mettre l'informatique à la portée de tous.

De plus indique-t-il, l'existence des centres de traitement et de réseaux permettent, sur le plan technique et financier, d'accéder aisément aux services informatiques, or la plupart des agents locaux n'ont pas encore tiré profit de cette possibilité.

S. Globerman invoque alors l'absence d'aide financière et d'incitation, la pénurie de personnel qualifié, l'insuf-

fisante normalisation des équipements, etc.

Pensant avoir ainsi décelé quelques-uns des obstacles qui freinent l'informatisation, non seulement dans le secteur des assurances mais dans toutes les activités tertiaires, l'auteur suggère qu'un effort important soit réalisé au plan de l'éducation et de la formation. Ce regard jeté sur les résistances que rencontre l'informatisation nous rappelle fort opportunément que la dynamique du progrès technologique ne peut à elle seule générer le changement.

S. Globerman. — «L'informatique dans les compagnies d'assurance». — Rapport au Conseil Économique du Canada.

Temps de travail et choix individuels

Rien n'est plus trompeur que les commentaires simplistes. Nous nous en sommes aperçus, une fois de plus, à l'occasion de la publication, au mois de mai, de l'enquête CREDOC sur les conditions de vie et les aspirations des Français. Il en ressort que 62 % des personnes interrogées (2 000 individus âgés de 18 ans et plus et représentatifs de la population nationale) préféreraient une amélioration de leur pouvoir d'achat à un temps libre plus long. Du coup, la plupart des journaux et de nombreux hommes politiques ont estimé que le temps libre ne correspondait plus aux désirs des Français et que, par conséquent, il n'y avait pas grand chose à espérer dans le domaine du travail à temps partiel. Jugement hâtif! Comment oublier que 37 % des personnes interrogées par le CREDOC préféreraient un temps libre plus long à une amélioration de leur pouvoir d'achat? 37 % c'est évidemment moins que 62 %

Concernant votre travail et votre rémunération, préféreriez-vous ?

	1980 %	1983 %	Écart 83/84	
- Travailler un temps plein normal pour une rémunération normale	39,4	40,1	+ 0,7	
- Travailler un peu plus pour une rémunération un peu plus importante	14,3	19,0	+ 4,7	+ 5,4
- Travailler un peu moins pour une rémunération un peu moindre	14,6	12,8	- 1,8	
- Travailler 20 à 30 heures pour une rémunération correspondante	19,4	13,8	- 5,6	- 7,7
- Travailler à mi-temps pour une rémunération réduite de moitié	4,8	4,5	- 0,3	
- Sans réponse	8,5	9,8	+ 1,3	
	101,0	100,0		

Échantillon : 1700 personnes représentatives de la population.

mais cela représente quand même des millions de gens.

La Cofremca a mené plusieurs études au cours des dernières années sur l'évolution des attitudes à l'égard du temps de travail. La réponse à une question utilisée à plusieurs reprises sur des échantillons représentatifs de la population active résume une bonne partie des résultats de ces études et met en lumière des évolutions. La question est formulée de telle façon que le temps de travail et la rémunération se trouvent liés. Nous cherchons à déterminer qui préférerait travailler plus pour gagner plus, qui préférerait travailler moins pour gagner moins et qui préférerait un temps plein normal pour une rémunération normale.

Nous cherchons également à savoir quels types de personnes sont séduites par les différentes solutions de réductions du temps de travail et de rémunération.

Résultats globaux

Ces résultats font ressortir une grande diversité d'attitudes tendant à prouver qu'aucune solution globale n'est concevable.

— 40 % des Français actifs préféreraient travailler à temps plein normal pour une rémunération normale. Près de 20 % préféreraient travailler un peu plus pour une rémunération un peu plus importante. Plus de 30 % préféreraient travailler moins et gagner moins. Cette dernière proportion nous paraît considérable.

— Le mi-temps est la forme la moins recherchée du travail partiel ; les intéressés souhaitent des réductions moins radicales, des formules plus souples.

— En trois ans (1980-1983), du fait notamment de la crise qui s'accroît, des évolutions notables se sont produites : un peu plus de gens veu-

lent travailler plus et gagner plus ; un peu moins souhaiteraient travailler moins et gagner moins. Mais cette évolution n'affecte qu'une petite minorité de la population (de l'ordre de 5 %). Malgré la gravité de la crise, de l'ordre de 1/3 des Français souhaiteraient travailler moins.

Différences entre les hommes et les femmes

Il apparaît que les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes à souhaiter un travail à temps partiel. Cette avance, cependant, est moindre que ne le pensent certains commentateurs assimilant temps partiel et mi-temps et ne voyant dans le tout qu'un problème féminin. Si l'on regarde les chiffres, on s'aperçoit qu'en 1983, 37% des femmes (contre 27% des hommes) déclarent souhaiter travailler soit un peu moins, soit à mi-temps, soit de 20 à 30 heures. En 1980, les pourcentages étaient respectivement de 45% pour les femmes et de 33% pour les hommes. L'évolution est donc parallèle et l'écart a plutôt tendance à se réduire.

Autres critères de différences

Si l'on cherche à savoir plus précisément où se trouve la demande de travaux à temps partiel, on doit tenir compte des autres facteurs suivants :

— Il y a une nette différence entre

d'une part les personnes dont le niveau d'études est celui du primaire ou du B.E.P.C. et d'autre part les personnes ayant passé leur baccalauréat ou effectué des études supérieures. Dans le premier cas, la demande globale de travaux à temps partiel est de 28%. Dans le second cas elle est de 37%.

— La demande de travaux à temps partiel est relativement faible dans les communes rurales et les localités de moins de 20000 habitants ; elle est relativement forte dans les villes de plus de 100000 habitants, avec un record pour l'agglomération parisienne.

— Les tranches d'âge de 21 à 28 ans et de 29 à 34 ans sont celles qui expriment la plus forte demande de travail à temps partiel. Les résultats des 15-20 ans sont sans doute moins significatifs puisque leur insertion dans le monde du travail est moins générale. Il est donc possible que la demande relativement massive des 21-34 ans constitue la préfiguration des réactions moyennes de la prochaine décennie.

— 17% seulement des agriculteurs expriment la revendication d'un travail à temps partiel. Ce n'est pas étonnant dans la mesure où l'agriculture a son rythme propre et saisonnier. Mais

Rappel des options	Hommes		Femmes	
	1980	1983	1980	1983
- Temps plein	44	45	31	35
- Un peu plus	17	23	11	14
- Un peu moins	13	13	14	13
- 20 à 30 heures	18	12	22	16
- Mi-temps	2	2	9	8
- Sans opinion	6	7	13	14

cela montre aussi que les résultats globaux, pour impressionnants qu'ils paraissent être, sont encore au-dessous de la réalité : en ce qui concerne les entreprises, la demande est plus forte qu'elle ne le semble à première vue. C'est particulièrement vrai des entreprises du secteur tertiaire puisque les cadres moyens et les employés viennent en tête de toutes les catégories sociales exprimant une demande de temps partiel. Pour ce qui est de l'industrie, il est à noter que les ouvriers qualifiés sont moins intéressés par la réduction du temps de travail que les ouvriers non qualifiés. Et, mis à part les agriculteurs, ce sont les artisans qui expriment la demande la plus faible.

Source : Observatoire de la COFREMCA (14 rue Milton, 75009 Paris), Communication n° 13

L'exode des cerveaux et l'impôt

Entre 1969 et 1979, les États-Unis ont accueilli près de 500 000 cadres et techniciens étrangers. Les trois quarts venaient de pays en développement, et près de la moitié d'Asie. Au cours des années 70, cet exode a compté pour près de 30 % dans l'augmentation du nombre de médecins et de membres du corps médical aux États-Unis, pour 12 % dans l'accroissement du nombre des ingénieurs et pour 8 % dans celui du nombre des scientifiques.

Les pays qui importent une main d'œuvre qualifiée sont doublement bénéficiaires :

— L'enseignement supérieur étant subventionné (aux États-Unis, par exemple, 45 % des recettes des éta-

blissements d'enseignement supérieur proviennent de fonds publics), les pays d'accueil font des économies sur ces subventions.

— Pouvant choisir leurs immigrants, les pays peuvent répondre plus rapidement aux variations de la demande. Aux États-Unis, la proportion de médecins (et de personnel médical) dans le nombre d'immigrants exerçant des professions libérales en provenance de pays en développement, qui était de 12 % en 1969, a atteint près de 25 % en 1973, mais est retombée à 11 % en 1979 par suite de l'accroissement du nombre de médecins formés sur place.

Certains pays en développement ont connu un exode massif de cerveaux : environ 36 % des migrants soudanais recrutés à titre temporaire avaient reçu une formation de cadre ou de technicien. Ils représentaient jusqu'à 44 % des ingénieurs, scientifiques et médecins du Soudan. Au cours des années 70, 12,3 % de l'augmentation du nombre des cadres philippins ont émigré aux États-Unis ; pour la Corée, le chiffre a été de 10 %. Au Bangladesh, les cadres et techniciens ont représenté 17 % de l'émigration totale au cours de la période 1976-78 et leur départ semble être l'une des raisons de l'insuffisance de certaines catégories de cadres dans ce pays. Ailleurs, l'émigration des cadres est importante en valeur absolue, mais non pas nécessairement en valeur relative. Les cadres et techniciens qui ont quitté l'Égypte pour les États-Unis entre 1969 et 1979 représentaient moins de 2 % de l'accroissement de l'effectif de ces catégories professionnelles en Égypte (il est vrai que l'exode des cadres égyptiens vers les autres pays du Moyen-Orient a été peut-être plus

important) et environ 1 % du total des cadres indiens ont émigré aux États-Unis en 1971.

Les gouvernements de beaucoup de pays d'origine estiment que cet exode leur est préjudiciable notamment parce que après avoir subventionné la formation de ces émigrants, ils sont privés de la possibilité d'imposer leurs revenus.

Il existe peu d'estimations concernant les recettes que procurerait aux pays d'origine l'imposition de leurs travailleurs émigrés. Si l'on suppose toutefois que 90 % des cadres admis aux États-Unis entre 1969 et 1979 s'y trouvaient encore à la fin de cette période et que, dans chaque grande profession, ils gagnaient autant que leurs homologues américains, leurs revenus en 1979 auraient représenté au total 6 milliards de dollars. Un impôt de 10 % aurait donc produit 600 millions de dollars de recettes fiscales — soit environ 13 % de l'aide publique au développement accordée la même année par les États-Unis.

Banque Mondiale — *Rapport sur le développement dans le monde 1984*

Désindustrialisation...

Quelles sont, par secteurs, les évolutions de l'emploi au sein des grandes économies industrielles ? Dans l'agriculture, l'emploi a baissé de façon continue là où il était resté le plus important en 1970, c'est-à-dire au Japon, en France et en Allemagne, cependant qu'il a atteint un plancher aux États-Unis et au Royaume-Uni. Dans les services, il a partout augmenté, à des rythmes variables selon les cas. Mais c'est dans l'indus-

trie qu'apparaît la singularité européenne : tandis que l'emploi industriel est resté stable aux États-Unis et a progressé au Japon (où il a compensé la baisse de l'emploi agricole depuis 1975), c'est à une chute systématique et régulière que l'on a assisté dans les trois grands pays européens.

On perçoit ici l'ampleur du mouvement de désindustrialisation qui affecte l'Europe, et le véritable contresens que celui-ci représente. Certes, la progression de la part du secteur tertiaire dans l'emploi est logique, mais elle n'est viable que si les services sont articulés avec une industrie forte et vigoureuse, capable de maintenir le niveau de son emploi. Loin de s'engager dans une mythique société «post-industrielle», l'Europe a, en réalité, raté la transition vers la troisième révolution industrielle. Elle a pris un retard flagrant sur le plan technologique, dont les conséquences catastrophiques dans le domaine de l'emploi illustrent l'impasse du schéma européen de croissance.

Extrait de la *Lettre du CEPII*, n° 38, mai 84.

Alerte au bois

La forêt est la matière première peut-être la plus précieuse, tant en raison des fonctions qu'elle assure dans l'écosystème de la planète, qu'en raison de la variété de ses utilisations potentielles. Cette extraordinaire richesse, jadis traitée comme un don inépuisable de la nature, est aujourd'hui compromise au point que, d'ici l'an 2000, 2,5 milliards de personnes pourraient en manquer pour satisfaire leurs besoins énergétiques les plus élémentaires.

Les forêts couvrent environ 1/3 de la

surface totale de la terre ; leur production est évaluée par les Nations-Unies à plus de 150 milliards de dollars par an, dont un tiers entre dans le commerce mondial (les forêts tropicales, à elles seules, produisent un revenu annuel supérieur à 7 milliards de dollars).

La prise de conscience récente de cette richesse a entraîné dans les pays industrialisés un effort significatif de protection et de valorisation du patrimoine forestier que l'on estime aujourd'hui à peu près stabilisé (même s'il subit encore de graves menaces telles que celle des pluies acides).

La situation, par contre, est très différente dans les pays en développement

pour qui la forêt est souvent l'unique moyen d'échange avec l'étranger et la source principale d'énergie, y compris pour les besoins les plus élémentaires tels que la cuisson.

Ce sont surtout les bois durs tropicaux, venant de grandes forêts humides de la région amazonienne, d'Afrique tropicale et de certaines régions de l'Asie du Sud-est qui ont donné lieu à un fort accroissement du commerce international. Les valeurs inhérentes à ce type spécifique d'environnement sont maintenant largement reconnues, de sorte que 20 millions d'hectares de forêt tropicale sont détruits chaque année.

De vastes plantations industrielles ont maintenant été entreprises dans les

Pays	Bois en % de la consommation totale d'énergie	Pays	Bois en % de la consommation totale d'énergie
Angola	74	Maroc	19
Bénin	86	Mozambique	74
Brésil	33	Népal	98
Burundi	89	Nicaragua	25
Cameroun	82	Niger	87
République Centrafricaine	91	Nigéria	82
Tchad	94	Pakistan	37
Chili	16	Papouasie-Nle Guinée	39
El Salvador	37	Rwanda	96
Ethiopie	93	Sénégal	63
Ghana	74	Sierra Leone	76
Guinée	74	Somalie	90
Honduras	45	Sri Lanka	55
Inde	36	Soudan	81
Côte d'Ivoire	46	Tanzanie	94
Kenya	70	Thaïlande	63
Libéria	53	Tunisie	42
Madagascar	80	Haute Volta	94
Malaisie	8	Zambie	35
Mali	97	Zimbabwe	28

Sources : Hall, Barnard et Moss. — «Biomass Energy in the Developing Countries». — Pergamon Press, 1982. ; Leach et al. — «A Comparative Analysis of Energy Demand Structures of Countries at Different Levels of Economic Development». — IIED, London, 1983.

pays tropicaux : tels les 60 000 hectares de conifères du Viphya Pulpwood Project dans le Malawi, et les 350 000 hectares de plantations du Nigéria. Mais le taux net de destruction annuel (estimé par Earthscan à 14 hectares par minute) demeure très inquiétant, d'autant que pour plus de 2 milliards d'habitants le bois constitue encore la source principale d'énergie.

Déjà 1,3 milliard d'habitants du tiers-monde manquent de bois, ne serait-ce que pour cuire leurs aliments, et la situation ne cesse de se dégrader, de sorte qu'au rythme actuel ce chiffre pourrait doubler d'ici l'an 2000.

Dans le vaste espace s'étendant de la Méditerranée jusqu'aux frontières de la Chine, les populations sont contraintes d'utiliser chaque branche jusqu'à la moindre brindille, de creuser pour utiliser les racines des plus petits arbustes et, à défaut de telles trouvailles, de brûler les bouses de vache qui devraient servir à fertiliser le sol.

De nombreux responsables voient la solution à ce problème dans le remplacement du bois par d'autres sources d'énergie comme des gaz de fermentation ou des appareils de conversion solaire. Mais même «l'Indonésie, pourtant membre de l'OPEP aux vastes ressources, estime intolérable pour son budget les dépenses engendrées par la substitution du bois...».

Il n'est donc d'autre issue que d'entreprendre et de développer les plantations. Seulement les arbres poussent lentement, surtout en regard de l'élan démographique des pays les plus touchés...

Forum du Développement, mai 1984, et *Earthscan*, document d'information n° 37 sur «le bois de feu».

Carburant 2010

L'Association allemande de recherche sur la technique automobile (FAT: Forschungsvereinigung für Automobiltechnik) vient de produire une étude sur les perspectives à long terme du secteur des transports en RFA et sur l'approvisionnement en énergie de 1980 à 2020.

Trois scénarios sont élaborés à partir d'hypothèses contrastées en matière de politique économique et énergétique, mais sans aucune rupture majeure (guerre mondiale, dérèglement total du marché du pétrole).

D'après le scénario de référence, le parc automobile allemand atteindrait 26 millions de véhicules d'ici l'an 2000 (Shell avance le chiffre de 28 millions) et stagnerait ensuite. Toutefois la consommation énergétique des automobiles tomberait de 35 millions de tonnes équivalent charbon en 1980 à 22 millions...

Plus spécifiquement, la consommation d'essence tomberait de 33 millions de tec à quelques 2 ou 3. Cette chute rapide s'expliquerait par la disparition de l'essence en tant que carburant avant l'an 2000 et celle du M-3 en 2005. Après cette date, la consommation d'essence ne se ferait plus que sous la forme de M-15 (Méthanol).

La même étude précise que les autres carburants de substitution (éthanol SNG, hydrogène) ne deviendront pas des carburants courants d'ici 2010 ; et que la voiture électrique n'a guère de chance de pouvoir être commercialisée d'ici cette date.

Rapport n° 222 de l'Ambassade de France à Bonn.

Analyses critiques

SCRIVENER, Christiane. — *L'Europe une bataille pour l'avenir.* — Paris, Plon, 1984. — 252 p. (Coll. Tribune libre, Préface de Simone Veil)

Ce livre-témoignage de Christiane Scrivener n'a pourtant rien d'un ouvrage passionné. A cela plusieurs raisons : la personnalité mesurée de l'auteur, et un style pondéré ; mais aussi la démarche, volontairement pédagogique d'un livre de circonstance. Christiane Scrivener veut rendre la Communauté accessible à l'homme de la rue, ou du moins à l'homme qui se doit d'être informé des réalités européennes. De là une approche lente, purement descriptive de la Communauté au travers de ses institutions (1^e partie) et de ses politiques (2^e partie) ; de là aussi un parti dont on finit par se demander s'il n'est pas malheureux à l'usage : l'ouvrage est construit sur un jeu de questions que l'auteur pose lui-même, d'où une dynamique sans rebondissements, sans incertitudes, sans élan primesautier. Enfin un dernier obstacle entrave la lecture de cette Europe institutionnelle, perçue au fil de sa quotidienneté : publié en 1984, peu avant les élections européennes, le livre était pour l'essentiel, écrit au début de 1983. Il en résulte un certain nombre de données dépassées, plutôt gênantes lorsqu'il s'agit d'un ouvrage écrit par le rapporteur du budget des Communautés au Parlement Européen : la valeur de l'ECU en FF est de 1982, le budget des Communautés également ; quant aux chiffres intéressants, relatifs à la politique financière de la Communauté, ils sont de 1981. Dans ces conditions, la troisième partie du livre consacrée à l'avenir de la Communauté — MCM, contribution britannique, élargissement — paraît déjà largement dépassée quant au fond.

L'évocation de la Communauté par un parlementaire contraint de l'appréhender à travers des hublots d'avion ou des fenêtres de TEE (cf. l'emploi du temps d'une semaine typique p. 51-52), cette évocation n'a évidemment rien d'exaltant : une machinerie écrasante dont la compréhension est vraisemblablement réservée aux étudiants en droit, une mécanique linguistique effarante (60 % du budget de fonctionnement de la Commission, qui était de près de 7 milliards de F en 1982). On en vient à regretter que l'auteur, restée volontairement dans la cabine de pilotage, n'ait pas voulu

engager sa bataille pour l'Europe en faveur des nouvelles technologies (évoquées en quelques paragraphes seulement), du cadre de vie, de l'investissement, de la coopération au développement de l'emploi, d'un nouveau Traité d'union, des jeunes, que sais-je ! Car, à lire Christiane Scrivener, on en viendrait à oublier que la construction de l'Europe est effectivement une bataille qui, *volens nolens*, nous mobilise tous, ne serait-ce que pour énoncer le projet de société qui la sous-tendra.

Gilbert-François Caty

OLSON, Mancur. — *Grandeur et décadence des Nations*. — Paris, Ed. Bonnel, 1983. — 353 p., 120 F

C'est un grand livre sur l'avenir de nos sociétés industrielles que vient d'écrire Mancur Olson, déjà l'auteur d'un classique de l'économie, *La Logique de l'action collective* (1965).

La croissance et la décadence des nations constituait un thème de spéculation traditionnel pour les grands historiens et philosophes de la civilisation, tels Gibbon, Spengler, Toynbee. C'est devenu aujourd'hui un sujet d'inquiétude pour tous les habitants des pays industriels après dix ans de crise et de redistribution des cartes dans le jeu économique mondial. En s'appuyant sur toutes les ressources des analyses anciennes et nouvelles des économistes, mais aussi sur les connaissances accumulées des historiens et des sociologues, Olson propose une réponse logique, claire, et simple aux questions fondamentales et lancinantes que soulève l'évolution de nos sociétés :

— Pourquoi les vaincus de la deuxième guerre mondiale, le Japon et l'Allemagne, ont-ils bénéficié du « miracle économique » après 1945 ?

— Pourquoi le « mal anglais » s'est-il développé dans le pays où a été inventé la Révolution industrielle, et dont les classes dirigeantes étaient connues pour leur dynamisme commercial ?

— Pourquoi la côte Est des États-Unis souffre-t-elle de la désindustrialisation alors que les États du Sud et de la côte Ouest sont en pleine expansion ?

— Pourquoi l'Inde ne s'est-elle jamais développée alors même que les Britanniques y avaient imposé une politique de complet libéralisme économique ?

— Pourquoi l'essor de la Renaissance en Europe s'est-il fait à partir de villes nouvelles tandis que périssaient les anciennes métropoles ?

— Pourquoi le chômage durable et la stagflation se sont-ils aggravés au cours des années récentes ?

La réponse, pour Olson, réside dans la « contradiction interne » qui mine le développement des sociétés stables.

Elle constitue selon lui l'explication générale des phases d'essor et de déclin des sociétés, et nous apporte une meilleure compréhension de toute l'histoire.

Entre les avantages colossaux, tant économiques que politiques, de la stabilité et de la paix, et les pertes à long terme dues à l'accumulation de tout un réseau de coalitions à vocation redistributrice, qui ne peuvent se développer que dans un environnement stable, les secondes finissent par l'emporter.

Ces coalitions, ou groupes d'intérêt, sont en effet longs à se constituer, mais une fois en place, ils réduisent l'efficacité économique du pays et rendent la vie politique plus conflictuelle. Ils écartent les innovations et accroissent par leurs demandes la complexité des réglementations et le rôle de l'État.

Ils sont aussi responsables de l'accroissement des inégalités et de la discrimination sociale. De ce fait pour Olson, l'idée reçue, à gauche comme à droite, selon laquelle le marché engendre de plus fortes inégalités que l'État ou les autres institutions qui sont censés les «modérer», est le contraire même de la vérité pour de nombreuses sociétés. La redistribution effectuée sous la pression des divers groupes d'intérêt est plus souvent arbitraire qu'égalitaire.

Il s'ensuit aussi que l'État n'est nullement la source unique de coercition ou de pression dans la société. De ce fait, la réduction de l'intervention étatique qui constitue l'objet presque unique de l'idéologie libérale, risque de ne pas suffire à garantir le progrès économique.

Ainsi, bien que la politique du libre-échange pratiquée en Grande-Bretagne dans la deuxième moitié du XIX^e siècle ait incontestablement limité dans ce pays le nombre des coalitions à vocation redistributrice, elle ne s'est pas révélée dynamiquement stable : la Grande-Bretagne s'en est détournée. Elle n'a pas suffi non plus à prévenir la formation des cartels. C'est à l'époque de l'apogée libérale que la Grande-Bretagne a vu se former une grande partie de son réseau de coalitions et groupes de pression. C'est alors qu'est né le «mal anglais» et que la croissance a commencé à se ralentir.

Convaincu que la force de persuasion d'une théorie ne dépend pas seulement du nombre de faits expliqués mais aussi de leur diversité, Olson analyse le cas de la Chine, du Japon, de l'Inde, de la France et des pays de la C.E.E., de l'Afrique du Sud, de la Nouvelle Zélande et des États-Unis.

Mais là ne s'arrête pas l'ambition de l'auteur. Il s'attaque dans son dernier chapitre aux problèmes actuels du chômage et de la stagflation. Ces phénomènes résultent pour lui de la rigidité des prix qui s'est accrue dans les dernières années. Elle est la conséquence du développement des groupes d'intérêt qui cherchent à se prémunir contre toute baisse de leurs revenus. Elle contribue à aggraver toute récession et à créer des déséquilibres durables comme le chômage. Elle fait peser tout le poids des adaptations et des mutations sur les secteurs de l'économie qui ne sont ni cartellisés ni politiquement puissants.

GERSHUNY, Jonathan et MILES, Ian. — *The New Service Economy*. — Londres, Frances Pinter, 1983.

Voilà une contribution majeure et originale à l'étude d'un phénomène de fond : la montée des activités de services dans nos sociétés, que l'on continue à qualifier d'«industrielles» par habitude.

Les deux auteurs, chercheurs au Science Policy Research Unit de l'Université de Sussex, en présentant les résultats de travaux, menés en particulier dans le cadre du programme FAST de la Commission des Communautés Européennes, nous montrent bien le rôle de plus en plus prépondérant des emplois (ou plutôt des «occupations») liés à la production et à la consommation de services, marchands et non marchands.

Mais l'intérêt de ce livre, au delà de ce constat en soi banal, c'est qu'il établit clairement et avec force que ce processus n'a rien d'automatique, de linéaire, de pré-établi. Dès lors, la thèse simpliste — mais largement répandue — du secteur tertiaire, réservoir miraculeux et inépuisable pour alimenter l'emploi et pallier les défaillances du secondaire, se trouve sérieusement mise à mal.

En effet, Gershuny et Miles nous expliquent que les moteurs de la création d'emploi dans les services ont certes assez bien fonctionné jusqu'à présent. Mais il se pourrait bien qu'ils tombent en panne, dans la mesure où les trois «consommateurs» de services que sont les Pouvoirs Publics, les entreprises et les ménages, sont susceptibles de réduire ou de transformer leur consommation. Les entreprises, parce qu'elles sont en crise. Les Pouvoirs Publics, parce qu'ils n'ont plus d'argent pour financer les services collectifs. Et les ménages, parce que de plus en plus, ils font du «do it yourself» dans les services : ils achètent des équipements (qui coûtent de moins en moins cher) comme la machine à laver le linge ou le magnétoscope, pour produire par eux-mêmes les services qu'ils achetaient (de plus en plus cher) auparavant à l'extérieur, comme la blanchisserie ou les spectacles (on irait du «broadcasting», service collectif, au «narrowcasting», où chaque individu est son propre producteur-distributeur, à partir du stock d'émissions enregistrées sur cassettes...).

En ajoutant à cela l'introduction de la bureautique, qui va sans nul doute réduire le volume d'emplois nécessaire à l'exécution de nombreuses tâches administratives, on obtient un tableau qui n'est pas particulièrement rose...

Mais nos auteurs estiment que, en dépit de ces tendances, les services présentent un potentiel de développement formidable. Seulement, voilà, pour en profiter, il faudra que nos sociétés démontrent :

— Leur capacité à innover et expérimenter dans le domaine des services. En effet, les changements technologiques en cours (dans l'informatique, dans les télécommunications par exemple) mettent à notre disposition des objets techniques nouveaux plus ou moins sophistiqués qui sont autant d'input pour

une vague d'innovations sociales dans le loisir, l'information, l'éducation, la santé, mais aussi l'organisation du travail, le management, etc. Et pour que ce potentiel se transforme effectivement en activités nouvelles porteuses de développement économique et de progrès, et non en gadgets merveilleux et dérisoires, il faudra s'attacher à bien comprendre, par la recherche, par l'expérimentation, la véritable nature de nos besoins en la matière. C'est là une condition fondamentale pour qu'offre et demande de nouveaux services puissent se rencontrer efficacement.

— Leur capacité à mettre en place les infrastructures nécessaires à l'essor des «nouveaux services» et des activités multiformes qui graviteront autour : réseaux câblés, systèmes de télécommunications, bases de données, mais également normes, réglementations, dispositifs juridiques, circuits commerciaux, etc.

Cette thèse centrale est enrichie par quelques réflexions pénétrantes sur le rôle des ménages et de l'économie domestique dans la «nouvelle économie de services». Là encore, différents scénarios sont possibles, autour d'une variable-clé : le temps libre dont dispose chacun au sein du ménage, et les choix qui sont faits pour affecter ce temps à telle ou telle activité (loisirs, auto-production...). On retrouve ici d'intéressants développements autour d'un thème cher à nos auteurs : celui de l'économie informelle.

On peut regretter que le fil du raisonnement se perde parfois dans des tentatives de catégorisation des activités de services dont l'intérêt n'apparaît pas assez clairement, ou que les statistiques utilisées ne soient pas toujours d'actualité, ni très pertinentes pour les démonstrations.

On peut regretter aussi que quelques aspects stratégiques majeurs de la «nouvelle économie des services» soient peu ou pas évoqués, comme par exemple la problématique de la localisation des activités de services, avec tous les enjeux internationaux et régionaux qui y sont liés, et les graves conflits d'intérêts qui les sous-tendent.

Mais quoi qu'il en soit, ce livre est une référence incontestable dans le domaine, et donne quelques clés fort utiles pour mieux interpréter les mutations en cours et les transformations de l'emploi au sein des sociétés industrielles.

Olivier Ruyssen

Comptes-rendus

- **COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES.** — «Examen des politiques énergétiques des États membres», *Communication de la Commission au Conseil le 29 février 1984.* — Bruxelles: C.E.E., 1984. — 175 p.

Après un bref aperçu des tendances énergétiques et des prix de l'énergie au sein de la Communauté Européenne, le rapport présente les prévisions de la C.E.E. pour 1990 en matière d'offre et de demande énergétiques. Tableaux et graphiques offrent un panorama de consommation + production (pétrole, gaz, électricité) à l'intérieur de la C.E.E. La deuxième partie de l'étude présente les programmes énergétiques pour chaque État membre.

- **NICOLON (A).** — *Le véhicule électrique : mythe ou réalité.* — Paris: Ed. Maison des Sciences de l'Homme, 1984. — 128 p.

Cette étude montre bien les incidences, tant sur le plan de la qualité de l'environnement que sur celui de l'indépendance énergétique, qu'aurait l'introduction à grande échelle du véhicule électrique.

L'auteur fait le point sur l'état de la technique: les accumulateurs, les piles à combustibles.

La médiocrité de rendement et de performance du véhicule électrique, liée à son coût n'incite pas à la production en série; les surcoûts qu'il implique par rapport au véhicule thermique semblent le réduire à une utilisation de type transport collectif urbain. L'auteur présente en conclusion les ramifications sociales liées à l'automobile et fait des hypothèses sur le potentiel électronucléaire et sur le stockage énergétique dans des accumulateurs. L'existence d'un parc de véhicules électriques équipés d'accumulateurs deviendrait alors un facteur d'optimisation du fonctionnement des centrales nucléaires. L'auteur présente cette perspective comme une solution envisageable.

- **ROHWER (Jim).** — «California's Economy: the Optimists, a Survey». In: *The Economist*, 19 mai 1984. — 11 p.

L'économie californienne pourrait être la quatrième du monde à la fin de ce siècle. L'électronique est le fer de lance de la croissance californienne (Silicon Valley). Avec 91 % de sa population dans les villes, c'est aussi la plus importante région agricole des États-Unis. Sur les 500 000 emplois que l'économie de Californie doit créer à l'horizon 1991, 220 000 environ sont pour l'industrie de haute technologie. Le taux d'immigration (du Mexique et d'Asie principalement) est un des plus hauts dans cet État, et contribue largement au succès de l'économie.

- **FONDATION EUROPEENNE POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL.** — «L'impact des technologies nouvelles sur le travail posté dans l'industrie automobile». — Dublin: La Fondation, 1984. — 117 p.

Ce rapport présente une synthèse des recherches effectuées en France, Allemagne, Italie et Royaume-Uni. Les aspects suivants ont été traités:

- réduction du temps de travail
- mutation du personnel au travail de jour
- réduction du travail de nuit
- nouvelles primes de systèmes de roulement
- dispositions pour la mutation des travailleurs âgés au travail de jour.

Association Internationale Futuribles

*Un réseau international d'information, d'étude et d'échanges
sur ce qui peut advenir et ce qui peut être fait...*

- Détecter, évaluer, les idées, les innovations, les faits porteurs d'avenir ; identifier — avant qu'ils ne deviennent brûlants — les problèmes-clefs de demain, cerner les futurs potentiels, définir ce qui peut advenir et ce qui peut être fait.
- Assurer une confrontation permanente entre la recherche et l'action et susciter l'échange entre personnes de disciplines, d'idéologies et de pays différents afin d'aider à la compréhension du monde contemporain et aux défis du futur.

1. Une fonction d'information et d'analyse documentaire

- un bulletin de bibliographie analytique sur les principaux travaux de prospective, prévision, planification, réalisés à travers le monde (Bulletin bimestriel **Bibliographie Prospective**) ;
- des **bibliographies analytiques** par thèmes, sur demande ;
- des **dossiers de synthèse** faisant le point des recherches prospectives sur un problème donné ;
- l'Association Internationale Futuribles assure une **fonction vigie** permettant de détecter et d'évaluer les innovations, les idées, les faits porteurs d'avenir.

2. Une fonction d'entraînement et d'assistance technique à la réflexion prospective

- l'élaboration de **matériel pédagogique** : initiation à la démarche prospective et à ses outils.
- des actions de **formation**
- des actions **d'assistance technique** à des groupes thématiques et/ou locaux.
- la mise sur pied de groupes de travail à dimension prospective, voire **d'instances de prospective régionales** (Futuribles régionaux).

3. Un instrument de réflexion et d'échange au plan international

Sur les principaux enjeux contemporains l'Association Internationale Futuribles organise régulièrement : des **tables-rondes**, des **journées d'études**, des **colloques** nationaux et internationaux.

4. Une fonction d'édition et de diffusion

Les opinions sur l'avenir doivent être livrées au public, clairement énoncées, ouvertement débattues, aussi l'Association Internationale Futuribles publie-t-elle :

- une **revue mensuelle Futuribles**
- un bulletin bi-mestriel **Bibliographie Prospective**
- une **lettre mensuelle d'information**
- une collection de livres

5. Une fonction d'études et de recherche

Catalyseur et coordonnateur, l'Association Internationale Futuribles engage des programmes prioritaires dont la réalisation est assurée par des équipes constituées à partir de son réseau d'experts, par exemple :

- Le programme **crise de l'Etat-protecteur et avenir des politiques sociales**
- **Progrès technique** (informatique) et **dynamique sociale**.

Elle mène, en collaboration avec les meilleurs spécialistes **des études de prospective appliquée** (avenir du livre, évolution des consommations et des modes de vie, risque pays).

*Président : Mahdi Elmandjra Vice-Présidents : Umberto Colombo, Jean Saint-Geours
Délégué Général, Secrétaire Général : Hugues de Jouvenel*

Louis Dirn	3	<i>Le troisième âge animera la société française</i>
Henri Mendras		
Ronald Inghart	29	<i>Du bonheur... Les aspirations s'adaptent aux situations</i>
Jacques-René Rabier		

Forum

Banque Mondiale	59	<i>Le développement dans le monde 1984</i>
Olivier Protard	67	<i>L'économie française à l'horizon 2000</i>
Yves Lasfargues	72	<i>Qui utilise l'informatique ?</i>
Georges F. Ray	76	<i>Super-Kondratieff. Les cycles de 100, 500, 1000 années</i>

Futur-Information

79	<i>Les nouvelles de la prospective</i>
83	<i>Les actualités prospectives</i>

Bibliographie

91	<i>Analyses critiques</i>
96	<i>Comptes-rendus</i>